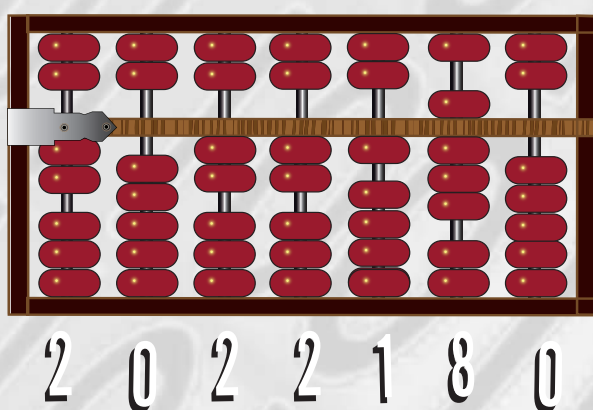


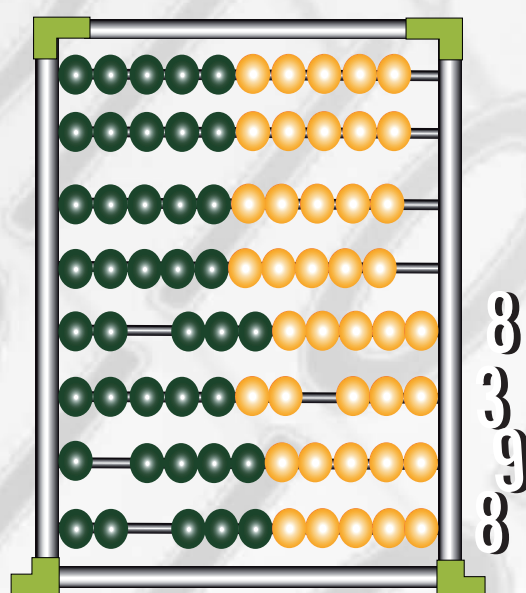


LES CHIFFRES CLEFS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

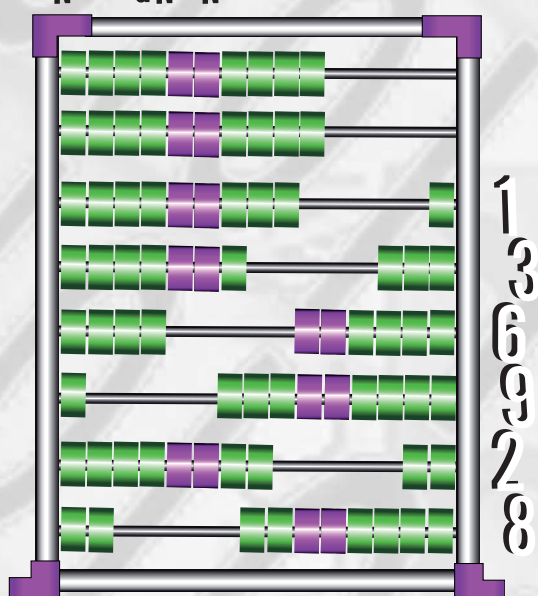
ÉLÈVES



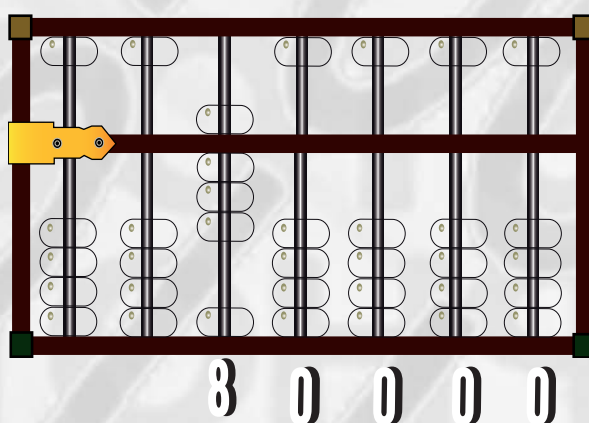
UNITÉS PÉDAGOGIQUES



ENSEIGNANTS



PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET DE SERVICE



Portrait

Sylvain
Connac
Pilote
de classe

Actualités

Les États généraux de l'animation



Initiatives

L'internat
des petits :
pour vivre
en grand



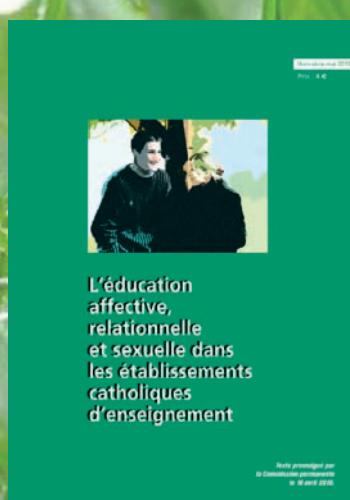
Méditation

Le cap donné
aux apôtres



Culture

Musée / expos /
théâtre
Livres /
Multimédia



Des textes essentiels pour faire vivre le projet éducatif de l'enseignement catholique

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville : Souhaite recevoir :

« **Regards sur l'enseignement catholique** » : **10 € l'exemplaire**. 7 € l'ex. à partir de 10 ex. / 5 € l'ex. à partir de 100 ex. (frais de port non compris).

« **Être professeur dans l'enseignement catholique** » : **2 € l'exemplaire** (frais de port compris).

« **Les instances de participation et de concertation...** » : **2 € l'exemplaire** (frais de port compris).

« **L'accompagnement à l'orientation** » : **4 € l'exemplaire**. 3,50 € l'ex. à partir de 10 ex. (frais de port compris) / 2 € l'ex. à partir de 100 ex. (hors frais de port).

« **Annonce explicite de l'Évangile...** » : 3,50 € l'exemplaire. 2 € l'ex. à partir de 10 ex. (frais de port compris) / 1,50 € l'ex. à partir de 100 ex. (hors frais de port).

« **L'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements catholiques d'enseignement** » : **4 € l'exemplaire**.

Ci-joint la somme de : €, par chèque bancaire à l'ordre de SGEC-Publications.

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

par Éric de Labarre p. 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique p. 6
Éducation p. 18
Religion p. 24

RÉCITS D'AILLEURS

Trésors en Haïti p. 26
Faire amis communs p. 41

GESTION

Reclassification
des personnels Ogec p. 27

DOSSIER

INITIATIVES



EXPLORATION ÉDUCATIVE :
Toute la vie vers
l'emploi / L'internat
des petits pp. 42-45

EN CAEC

Aquitaine : l'alliance des pôles p. 46

PORTRAIT

Sylvain Connac
Pilote de classe p. 48



PAROLES D'ÉLÈVES

« Voyageons au-delà
de nos préjugés » p. 50

RÉFLEXION

Une école incertaine
dans un monde incertain p. 52
Différences...
Il y a urgence ! p. 53
Le handicap, révélateur
de notre humanité p. 54
Des clefs pour la classe /
École-famille : bouger
les frontières p. 55

MÉDITATION

Le cap donné aux apôtres p. 56

PLANÈTE JEUNES

Sur Facebook : amis,
sinon rien p. 59

CULTURE

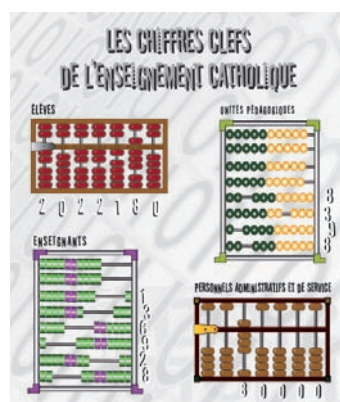
Toutes les cultures,
pour tous p. 60
Livres / Multimédia p. 62-64

PRATIQUE

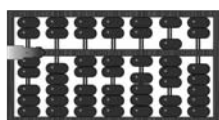
Couverture - Illustrations : E. Chaillou. Photos : A. Sobocinski,
D. R., F. Bogdanov, Musée du quai Branly/Pomme Célaré.
Sommaire - G. Brouillet-Wane, D. R., Musée du quai
Branly/Pomme Célaré, A. Sobocinski.

Ce numéro comporte deux encarts CCFD - « Face aux
défis planétaires, ensemble solidaires ! » et « Enveloppe
de Carême » - posés sur la 4^e page de couverture.

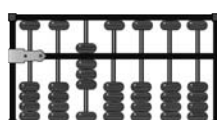
Au centre de ce numéro : un cahier détachable



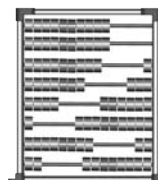
DES BOULIERS POUR NOS CALCULS



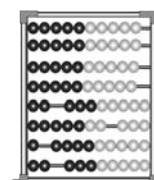
Le **boulier chinois**. Chaque tige comprend deux parties : une partie supérieure sur laquelle les boules valent 5 unités et une partie inférieure sur laquelle les boules valent 1 unité.



Le **boulier japonais**. Par rapport au boulier chinois, il a perdu deux boules (une boule de valeur 1 et une boule de valeur 5).



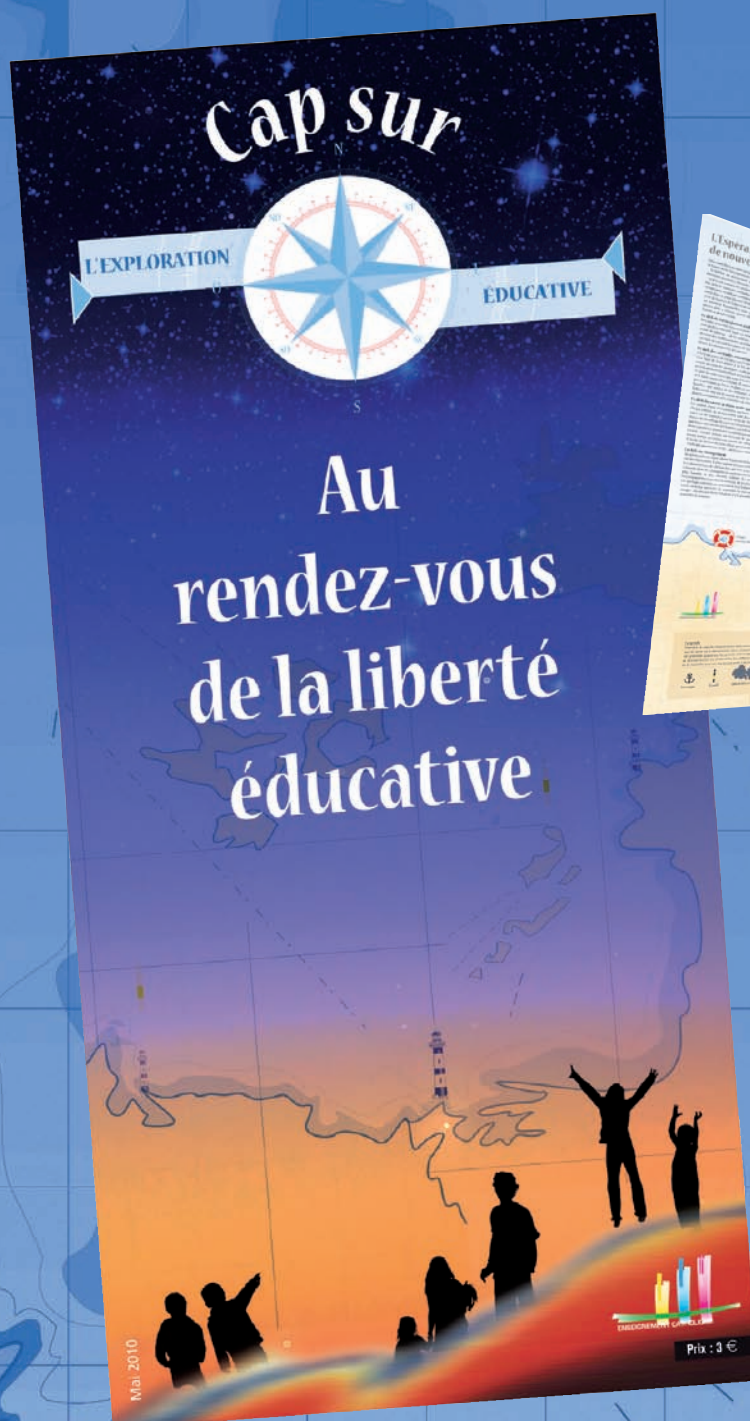
Le **boulier russe**, formé de tiges portant dix boules de valeur 1. 2 boules centrales permettent une visualisation plus rapide et plus aisée.



Le **boulier d'écolier, français**, variante probable de l'instrument russe. Les boules sont de valeur 1.

Chaque tige représente en partant de la droite, les unités, les dizaines, les centaines, etc.
Pour calculer le nombre d'élèves : tige 1 : 0, tige 2 : 3 + 5 = 8, tige 3 : 1 + 0 = 1, tige 4 : 2 + 0 = 2,
tige 5 : 2 + 0 = 2, tige 6 : 0, tige 7 : 2 + 0 = 2.

LA CARTE



de
l'exploration
éducative

« Cap sur l'exploration éducative »

3 € l'exemplaire (port compris)

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « Cap sur l'exploration éducative » - Prix unitaire : 3 €.

Ci-joint la somme de : €, par chèque bancaire à l'ordre de SGEC-Publications.

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79.

échelle en km

échelle en milles

Publication officielle
du Secrétariat général
de l'enseignement catholique
(SGEC)

Directeur de la publication >

Éric Mirieu de Labarre

Rédacteur en chef >

Gilles du Retail

Rédacteur en chef adjoint >

Sylvie Horguelin

Ont participé à la rédaction
de ce numéro >

Jesùs Asurmendi,

Jean-Louis Berger-Bordes,

Claude Berruer,

Élodie Dufour,

Pierre Dussère,

José Guillemain,

Danielle Lacroix,

Stève Lepleux,

Virginie Leray,

Nicole Priou,

Aurélié Sobocinski,

Dorotheé Tardif

Isabelle Tinader.

Édition > Dominique Wasmer

(rédacteur-graphiste),

René Troin

(secrétaire de rédaction)

Diffusion et publicité >

Dominique Wasmer, avec

Géraldine Brouillet-Wane,

Jean-Noël Ravolet,

Marianne Sarkissian,

Rédaction, administration

et abonnements >

277 rue Saint-Jacques,

75240 Paris Cedex 05.

Tél. : 01 53 73 73 71.

Fax : 01 46 34 72 79.

E-mail > eca@scolanet.org

Abonnement > 45 €/an

Numéro CPPAP > 0411 G 79858

Numéro ISSN > 1241-4301

Imprimeur > Vincent Imprimeries,

26 avenue Charles-Bedaux,

BP 4229

37042 Tours Cedex 1.

© P. Bernard



« Qui de vous,
par ses inquiétudes, peut
ajouter une coudée à la durée
de sa vie ? [...] Ne vous
inquiétez donc pas du
lendemain ; car le lendemain
aura soin de lui-même.
À chaque jour suffit sa peine. »
(Matthieu 6,27.34)

Sortie de l'impasse ou sortie de route ?

ÉRIC DE LABARRE

Les chiffres clefs » que présente ce numéro d'ECA attestent du dynamisme et de l'attractivité croissante de l'enseignement catholique. Pourtant, les contraintes que fait peser la politique de rigueur budgétaire nourrissent, dans la perspective des rentrées scolaires à venir, de très fortes préoccupations qui sont aussi celles de l'enseignement public, confronté à des difficultés similaires.

L'enseignement catholique n'entend pas s'exonérer des efforts à consentir pour assainir les finances publiques et estime qu'il doit contribuer à une gestion plus économe et plus efficace des deniers publics. Plus encore, il n'a jamais fait de l'accroissement sans fin des moyens la solution miracle aux problèmes d'une école française dont toutes les enquêtes et tous les rapports soulignent les insuffisances.

En revanche, les 48 000 suppressions d'emplois prévues dans l'Éducation nationale entre 2011 et 2013 ne sont pas absorbables avec la méthode actuellement préconisée, sauf à accepter une remise en cause radicale de l'offre de formation, de l'accompagnement des populations scolaires les plus fragiles et de l'aménagement du territoire.

Si l'on veut préserver la contribution de l'école à l'équilibre des territoires et éviter la désertification de certains secteurs géographiques, si l'on veut, comme cela est affirmé au plus haut sommet de l'État, renforcer l'égalité des chances en donnant plus à ceux qui ont moins, si l'on veut éviter des économies en trompe-l'œil qui ne sont que des transferts de charges entre collectivités publiques, la seule façon de faire est d'envisager des mesures structurelles qui permettront d'amortir le choc des retraits de postes d'enseignants dont on pourrait alors accepter le principe.

Il est probablement possible de « faire mieux en dépensant moins » pour reprendre la formule convenue. Encore faut-il se doter des moyens pour y parvenir !

Sans prétendre au monopole des bonnes idées, l'enseignement catholique est prêt à contribuer à la réflexion, comme il a commencé à le faire dans le document intitulé « Intenable ! », largement diffusé à l'automne 2010.

C'est sans attendre et dans cet état d'esprit constructif que la rentrée 2012 doit être préparée. C'est la seule voie possible. Dans le cas contraire, l'impasse budgétaire pourrait se transformer en impasse politique.

Éric de Labarre

Secrétaire général de l'enseignement catholique



Un président militant pour la Fnogec

Je suis arrivé à la Fnogec par une voie peu habituelle : non pas celle des unions départementales, régionales, ou encore celle des conseils d'administration, mais celle de l'expertise. » Une marque particulière est posée dès les premiers mots d'introduction de son parcours par Michel Quesnot, 63 ans, nouveau président de la Fnogec, élu le 11 décembre dernier, à la suite de Jacques Giroux. Michel Quesnot, diplômé de l'Institut de contrôle de gestion (ICG) et du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), et notamment directeur général du groupe de la société de conseil et d'actuariat Mercer France jusqu'en 2008, est un spécialiste de la prévoyance et des questions sociales.

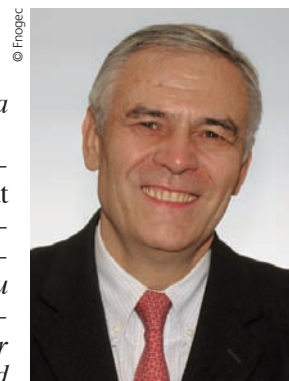
D'abord engagé aux Apel, il a été « capturé » voilà dix-huit ans à la fonction de président par l'Ogec de l'établissement mariste Notre-Dame-de-Bury à Margency (Val-d'Oise), sa terre d'élection, où ont été scolarisés ses deux enfants. Depuis lors, ce Francilien de naissance et Auvergnat d'extraction n'a cessé de consacrer son « hyperactivité », comme il le dit lui-même, et une partie de son temps aux institutions de l'Église, dont l'enseignement catholique. Appelé par la Fnogec pour sa compétence professionnelle afin de régler la question de la restructuration de la prévoyance pour l'enseignement catholique, il en a été élu vice-président en 2005, tout en étant par ailleurs membre du conseil d'administration de l'Urogec d'Ile-de-France.

En 2008, les évêques de France l'ont sollicité pour apporter une assistance technique aux problèmes de retraites des clercs. Il accède aujourd'hui à ses nouvelles responsabilités, désireux d'introduire de nouveaux modes de fonctionnement : « *Ce n'est pas d'être président qui importe. C'est d'assumer des responsabilités pour faire des choses utiles et pour rendre sur le plan de l'Église et sur le plan citoyen ce qui m'a été donné. C'est un mode collaboratif que je propose dans une relation*

de maturité, et où la délégation a toute sa place. »

Autre chantier prioritaire : renouveler la conception du bénévolat ainsi que de son vivier de recrutement, dans le sens d'une professionnalisation accrue. « *On a pu me reprocher d'être trop professionnel dans mon approche pour le milieu associatif. Mais quand on prend en compte les dimensions sociales, financières et administratives de l'enseignement catholique, il serait grave de ne pas être professionnel, eu égard aux défis à relever !* » Parmi ceux-ci, les enjeux économiques : « *On est au début d'un mouvement de fond de réorganisation avec une interpellation centrale : que faisons-nous de nos moyens ? Je ne promeus pas les regroupements à tout prix. La diversité de nos établissements est une richesse, je préfère envisager des solutions de mutualisation de moyens. Ma région, le Vexin, à moitié rurale, compte des problèmes largement comparables à ceux des petites écoles de province. Mais il nous faut penser une implantation raisonnée de l'enseignement catholique, à partir d'éléments objectifs. Parler d'économie ne représente pas un blasphème, c'est notre préoccupation.* » Michel Quesnot n'oublie pas les enjeux éducatifs : « *Il nous faut prendre des initiatives, faire une proposition très différenciée pour répondre à la diversité des attentes, sinon nous n'avons aucune raison d'exister !* »

De quoi remplir un véritable temps plein pour ce jeune retraité, qui se consacre aussi à sa famille et plus particulièrement à ses petits-enfants, sans oublier quelques moments d'évasion à l'opéra : « *Je ne me vis pas comme un bénévole, mais comme un militant, et j'y tiens !* » **AS**



Michel Quesnot



Mgr Gérard Foiret a lancé le numéro 1 d'Enseignement catholique actualités, le 15 novembre 1972.

Un homme de cohésion et d'ouverture

Monseigneur Gérard Foiret, ancien secrétaire particulier de M^{gr} Saint-Macary, archevêque de Rennes, s'est éteint le 3 janvier 2011 à l'âge de 85 ans. Ancien secrétaire général de l'enseignement catholique et ancien supérieur de l'institution Notre-Dame-des-Dunes à Dunkerque, le père Gérard Foiret avait été notamment économe du diocèse de Nice.

Arrivé rue Saint-Jacques au début de l'année 1972, le père Foiret a dû faire face à une situation difficile. Il s'agissait d'obtenir de l'État le rétablissement de l'allocation Barangé aux établissements sous contrat simple, l'obtention de la prise en charge par le Trésor public des charges sociales et fiscales afférentes aux maîtres agréés, le relèvement du forfait d'externat pour les établissements sous contrat d'association et la prise en compte de l'enseignement privé par la réforme Haby. L'article 21 de la loi du 11 juillet 1975 et le décret du 21 mai 1977 vont déterminer les conditions d'application de cette réforme aux écoles catholiques. Puis ce sera le vote de la loi Guerneur qui devait combler de nombreuses lacunes, particulièrement en ce qui concerne la carrière, le statut et les mesures sociales en faveur des maîtres. Le père Foiret va également à plusieurs reprises être obligé de défendre la liberté d'enseignement, remise en cause

dans le cadre de nombreuses consultations électorales. Par ailleurs, il s'attachera à développer la formation initiale et permanente des maîtres, élaborera les statuts des Comités diocésains de l'enseignement catholique et publiera un ouvrage intitulé *L'enseignement catholique face à l'avenir*. Sa présence restera gravée dans notre mémoire. **GDR**

Tous animateurs de l'enseignement catholique

Les États généraux de l'animation ont réuni près de 700 participants à Issy-les-Moulineaux, les 14, 15 et 16 février dernier. Claude Berruer, pilote de ce rassemblement national, nous livre ici un premier bilan.

Pourquoi le Secrétariat général de l'enseignement catholique a-t-il organisé des États généraux de l'animation ?

Claude Berruer : Ce temps fort s'inscrit dans la démarche des Assises lancée depuis plusieurs années. Après nous être longtemps interrogés sur le « pour quoi », nous avons senti l'urgence de nous centrer sur le « comment ». La question qui se pose aujourd'hui est la suivante : comment faire en sorte que chaque membre de l'enseignement catholique soit un acteur pleinement responsable de sa mission, en lien avec l'ensemble du réseau ?

Comment les États généraux étaient-ils reliés au thème de « l'exploration éducative », privilégié en mai dernier à Rungis ?

C. B. : Les Assises ont redit la source, ce qu'est le projet éducatif de l'Église et de l'enseignement catholique. À Rungis, nous avons identifié un certain nombre d'archipels à découvrir (Vivre-ensemble, Lutte contre les inégalités, Questionnement de la vie, Temps, Savoir). Les États généraux avaient, eux, pour objet de mobiliser les équipages pour creuser les réflexions indispensables et favoriser les initiatives.

Qui avait été convié à ces États généraux ?

C. B. : Les directeurs diocésains avaient pour consigne, en constituant leur délégation, de repérer tous ceux qui, dans les trois à cinq ans à venir, aideront le plus à la conduite du changement. Nous leur avons demandé aussi d'inviter un bon tiers de « jeunes pousses » (professeurs ou chefs d'établissement) pour être en mesure de renouveler les animateurs du changement.

Quels ont été les points clefs de ces trois jours de débats ?

C. B. : Ces journées ont validé l'idée de départ : pour mettre des acteurs en mouvement, on ne peut se limiter à une série de discours. C'est pourquoi les participants ont été fortement impliqués lors de plusieurs temps de travail en ateliers. Premier point clef : si l'animation requiert l'intervention de spécialistes, elle est avant tout l'affaire de tous. Nous avons tous à être animateur, de sa classe si on est enseignant, de son établissement si on est chef d'établissement, de son réseau si on est une tutelle congréganiste, de son diocèse si on est un directeur diocésain, de son organisme ou association si on est parent, gestionnaire, ancien élève... Cette responsabilité, au centre des différents métiers de l'enseignement catholique, ne peut être déléguée. Deuxième repère : il faut



© G. Brouillet - Wane

mettre les tactiques d'animation au service d'une véritable stratégie. Nous nous sommes beaucoup redit que nous sommes soumis à la tyrannie de l'urgence qui nous conduit à résoudre nos difficultés sans prendre le temps d'établir un véritable diagnostic. Or il nous faut partir des symptômes pour trouver le problème puis construire un plan d'action dans la durée, avec des étapes et des moments

d'évaluation, en mobilisant des acteurs divers.

Les 700 participants sont repartis dans leur diocèse ou leur organisme national. Que doivent-ils entreprendre ?

C. B. : Chaque territoire est invité à organiser ses propres États généraux de l'animation. On repart souvent de ces temps de ressourcement dynamisé, puis l'on retrouve les difficultés du quotidien qui font retomber l'enthousiasme. Aussi, par isomorphisme, nous pouvons déjà nous redire que la capacité que nous avons eue à nous mettre au travail ensemble, au plan national, peut se vivre au niveau de chacun des territoires ou organismes.

Il y aura d'abord la phase de diagnostic suivie de l'identification, dans chaque territoire ou organisme, des chantiers prioritaires à ouvrir. Il ne s'agit pas bien sûr d'aller dans toutes les directions et dans tous les archipels. Ce serait la meilleure façon de se disperser et peut-être de rester immobile. À chacun de voir quels chantiers ouvrir. Au niveau national, notre travail consistera à relier les différents chantiers, ce qui devrait nous permettre de visiter l'ensemble des archipels.

Propos recueillis par Sylvie Horguelin

■ Un hors-série d'ECA, spécial « États généraux de l'animation » paraîtra à la fin du mois de mars, et les vidéos des trois journées seront mises en ligne sur le site portail.

TÉMOIGNAGE

Le mode d'animation choisi pour ces États généraux fut particulièrement positif. Le travail « en équipages » nous a permis à deux reprises d'échanger en petits groupes de façon très riche. Les temps de convivialité ont aussi favorisé les contacts entre acteurs de l'enseignement catholique qui ne se rencontrent jamais. Le rythme soutenu, qui alternait temps de ressourcement en plénière et temps de réflexion en ateliers, était très stimulant. Le dernier jour, chaque « territoire » était invité à réinterroger sa dynamique d'animation institutionnelle à la lumière de tout ce que nous avons entendu. J'ai donc retrouvé ma délégation ainsi que celles des diocèses d'Aix, d'Avignon et de Gap. La réunion a été fructueuse puisque nous nous sommes constitués en groupe de pilotage. Nous devons nous revoir le 14 avril à Aix-en-Provence pour choisir l'archipel que allons explorer et mettre en valeur les initiatives existantes. *Françoise Gaussen, directrice diocésaine de Marseille.*

Propositions alternatives Un chantier pour les concrétiser

Un groupe de travail a été mis en place par le ministère de l'Éducation nationale, à la suite de la rencontre avec Éric de Labarre courant décembre, pour plancher sur les sept propositions alternatives présentées dans le document « Intenable ! » d'octobre dernier, en réponse au retrait pur et simple de moyens.

D'autres propositions pourraient éventuellement émerger au cours de la réflexion. Une première réunion a été organisée début février par le directeur des affaires financières du ministère, en présence de représentants de l'administration centrale et des rectorats, et, pour l'enseignement catholique, des chefs d'établissement, des directeurs diocésains et du Sgec. Elle a permis de fixer une méthode ainsi qu'un programme de travail. « *S'il est clair que la raison d'être de ce groupe vise la recherche d'économies de moyens, elle ne peut se réduire à ce seul objet, il s'agit de trouver de nouveaux modes de fonctionnement des établissements permettant d'assurer une meilleure efficacité du service d'éducation* », précise Yann Diraison, délégué général du Sgec, chargé des ressources humaines.

Parallèlement, le groupe sur les moyens, interne à l'enseignement catholique, a engagé une démarche identique d'expertise et de concertation. Il souhaite tout particulièrement s'appuyer sur des expérimentations en cours ou déjà



réalisées qui pourraient éclairer sa démarche, expérimentations liées notamment au volume horaire d'enseignement, à l'enseignement des options, au regroupement des options ou des matières enseignées, aux modalités innovantes de la dotation globale horaire (DGH) et du temps de travail des enseignants, à l'enseignement à distance et à l'intercommunalité.

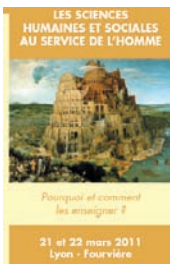
► Contact : y-diraison@enseignement-catholique.fr

Dernière minute

Après le vote de la loi de finances pour 2011, Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, a diminué de 100 emplois le retrait de 1 633 emplois annoncé dans le projet de loi. La contestation de l'enseignement catholique grandit en raison de la non-application de l'amendement parlementaire qui rend 300 emplois en année pleine à l'enseignement privé sous contrat avec l'État. La rentrée 2011 est de ce fait gravement compromise dans plusieurs académies. Toutefois, le débat sur l'application intégrale de l'amendement se poursuit ; l'enseignement catholique ne laissera pas altérer la décision parlementaire. Dans le cas où ce problème ne se réglerait pas très rapidement deux réunions sont prévues pour prendre les décisions relatives à la mobilisation de l'enseignement catholique, le 14 mars pour les secrétaires généraux des comités académiques de l'enseignement catholique et le 18 pour l'instance délibérante, le Comité national de l'enseignement catholique.

Trois rendez-vous

Programmés dans les prochaines semaines, trois rendez-vous ne devraient pas manquer de susciter l'attention des éducateurs de l'enseignement catholique.



● « LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES AU SERVICE DE L'HOMME - POURQUOI ET COMMENT LES ENSEIGNER ? » – L'enseignement des sciences humaines et sociales contribue à nous forger progressivement une certaine vision de l'homme, de son rapport aux autres et à la société. À une époque où l'économie à une grande place, où l'histoire donne lieu à des lectures contradictoires, il importe de se poser

la question des modèles sous-jacents à leur présentation. Aussi les deux journées des 21 et 22 mars prochain, à Lyon, permettront de travailler les questions de fond concernant les sciences humaines et sociales et leur enseignement afin d'impulser et de soutenir des dynamiques locales de formation et d'accompagnement. Elles doivent mener à une réflexion plurielle capable de développer dans les enseignements un lien plus étroit entre sciences humaines et sociales, culture et éducation.

Pour en savoir plus : <http://shs.ec-ressources.fr>

● « CLASSES PRÉPARATOIRES – UNIVERSITÉS – GRANDES ÉCOLES, QUELS PARTENARIATS POUR UN DÉVELOPPEMENT COMMUN ? » – Ce colloque, organisé par Renasup, se déroulera le 30 mars au Sgec. Pour en savoir plus : www.renasup.org

● « FAUT-IL DÉSESPÉRER DE L'ÉCOLE ? - POINTS DE REPÈRES POUR UNE ÉDUCATION AUJOURD'HUI » – Cette journée d'étude organisée par le Cepec et l'université catholique de Lyon se déroulera à Craonne le mercredi 13 avril. Pour en savoir plus : www.cepec.org

Le CCFD-Terre Solidaire à 50 ans

Partager équitablement les ressources naturelles, construire un mieux-vivre-ensemble, gouverner le monde dans l'éthique et la justice, changer le monde à la lumière de la recherche du sens de la vie sont autant de défis pointés aujourd'hui par le CCFD-Terre Solidaire. Ces exigences posées par le CCFD-Terre Solidaire au moment de son cinquantième anniversaire ne peuvent laisser indifférent le monde éducatif. Il est essentiel d'accompagner les jeunes dans cette démarche de solidarité qui refuse la fatalité au nom de l'amour à partager et du respect des peuples. De nombreuses actions territoriales se dérouleront dans les prochaines semaines. Y participer rejoint les préoccupations éducatives des établissements catholiques d'enseignement.

► On trouvera le calendrier des événements nationaux, régionaux et diocésains sur : www.ccfid-terresolidaire.org



Recrutement des étudiants : une urgence

L'enseignement catholique lance une vaste campagne de communication pour faire connaître ses besoins en recrutement. Une priorité, quand on sait que le nombre d'admissibles aux concours externes du public et du privé a chuté de presque la moitié cette année.

Le métier d'enseignant n'a plus la cote ! Preuve en est la baisse importante du nombre d'étudiants qui s'est présenté aux dernières épreuves d'admissibilité des concours externes : ils étaient 18 000 en septembre 2010 pour le premier degré et 21 000 en novembre 2010 pour le second degré (hors agrégation), contre 34 952 et 38 249 à la session précédente (public + privé). Avec des écarts très importants d'une discipline à l'autre. On compte 14 candidats pour un poste en philosophie contre moins de deux en mathématiques (1 057 admissibles pour 950 postes), lettres modernes (1 011 pour 800 postes) et EPS (1 056 pour 560 postes). Et dans certaines disciplines, telles les lettres classiques ou l'éducation musicale, le nombre d'admissibles est même inférieur au nombre de postes !

L'enseignement catholique, qui va devoir remplacer plusieurs milliers d'enseignants dans les cinq à sept années à venir, est inquiet. D'autant que ses sept masters « Métiers de l'enseignement et de la formation » qui conduisent aux concours externes du 1^{er} et du 2^d degré, ne sont pas encore suffisamment connus. C'est pourtant la voie prioritaire choisie par l'institution pour recruter, même si l'on peut se présenter aux concours du privé avec un master d'une université publique¹.

Aussi, c'est à une mobilisation générale qu'a appelé la commission permanente du 14 janvier dernier. Au niveau national, une nouvelle campagne de communication a été lancée par le Sgec. Elle comprend l'édition d'un nouveau visuel, de *flyers* et d'affichettes, ainsi que d'une plaquette présentant aux responsables de l'enseignement catholique le parcours de formation initiale et de recrutement des enseignants. Le site internet dédié² a aussi été entièrement revu. L'insertion d'encarts publicitaires (dans *L'Étudiant*, *20 minutes*...), l'envoi d'un *mail* à 130 000 étudiants en L3, la distribution de tracts dans 245 UFR³, une enquête sur les raisons de choisir le métier d'enseignant... seront réalisés courant mars. De plus, un test de profil pour devenir enseignant sera mis en ligne sur *Phosphore.com* de mars à juin. À plus long terme, une autre enquête sur la décision d'opter ou pas pour les masters des universités catholiques sera menée par le Sgec auprès des enseignants stagiaires nommés dans les établissements catholiques.

Garder un lien

Au niveau local, tous les partenaires sont aussi invités à mettre en œuvre différentes mesures parmi lesquelles l'installation d'un « guichet unique » d'accueil et d'information sur le métier d'enseignant, la formation initiale et les procédures de recrutement. Autres dispositions prioritaires : la constitution d'une commis-



sion territoriale sur le recrutement, l'organisation de réunions régulières d'information des étudiants et la présence systématique dans tous les forums des métiers et d'étudiants. Il est aussi recommandé de garder un lien, *via* une lettre électronique, avec les anciens élèves qui ont manifesté un intérêt pour le métier d'enseignant ; de proposer des stages dans les établissements aux étudiants de licence ; d'envoyer une lettre aux parents pour les informer des besoins en recrutement. Ou encore d'organiser des temps d'information avec les mouvements et services d'Église, tels les Scouts et Guides de France ou le MeJ⁴. Autant d'initiatives déjà menées avec profit dans telle ou telle région mais qui pourraient être étendues à tout le territoire.

Cette mobilisation nationale, régionale et locale n'a qu'un but : être en mesure de remplacer les enseignants, nombreux, qui feront valoir leurs droits à la retraite dans

les mois et années qui viennent.

Sylvie Horguelin

1. On compte cette année 1 758 admissibles aux concours externes du privé pour le second degré pour 1 188 postes à pourvoir. (Source : site Publinet)

2. Adresse : www.devenir-enseignant.org

3. Unités de formation et de recherche. Le planning du tractage dans les universités publiques sera remis aux secrétaires généraux de Caec et des tracts mis à leur disposition afin qu'il organisent d'autres opérations d'information dans leur région.

4. Mouvement eucharistique des jeunes.

AIDE À LA RÉUSSITE AUX CONCOURS POUR LES DÉLÉGUÉS AUXILIAIRES ET LES SUPPLÉANTS

PRÉPARATION À L'ORAL DES CONCOURS 2011 : Formiris propose des dispositifs d'une durée de 3 à 5 jours, mis en œuvre dans les jours qui suivent la parution des résultats.

PRÉPARATION AUX ÉCRITS DES CONCOURS 2012 : Formiris propose aux candidats non admissibles de se remettre en projet pour préparer efficacement les concours 2012. Les dispositifs de formation démarrent en mars 2011 pour tous les concours externes ainsi que pour les concours internes de l'enseignement technique et professionnel. Aucun changement pour les concours internes de l'enseignement général.

UNE SESSION SPÉCIALE POUR CEUX QUI ONT ÉCHOUÉ À L'ORAL 2011 : tous les admissibles des concours 2011 ne seront pas admis, et ils ne le sauront qu'en juin/juillet. Pour eux, des formations seront ouvertes à partir d'août 2011, afin de leur apporter le coup de pouce nécessaire pour réinvestir leurs acquis et préparer des points précis pour représenter les concours 2012.

Z S'informer sur le site : www.formiris.org (rubrique « Partir en formation » puis « Se préparer aux concours »).

L'usage du numérique : une question de sens

Un format de deux jours de séminaire, pour ouvrir la réflexion et permettre un réel temps de formation... Les 4 et 5 janvier dernier, les coordinateurs diocésains réunis au Sgec ont poursuivi leur travail de fédération et de mutualisation. Sans céder à la course aux nouveautés

et à la seule préoccupation technologique, la question du sens, induite par la place accordée aux technologies numériques au sein de la classe et des processus d'apprentissage, ainsi que la réflexion éducative qu'elle engage sur leurs finalités, en particulier dans la construction des séquences pédagogiques, ont été au cœur de ces journées. « *La pédagogie dans la pratique des Tice à l'école ne va pas toujours de soi*, a expliqué Françoise Maine, en charge du dossier

“École numérique” au Sgec. *Des innovateurs défrichent dans leur coin, mais que deviennent leurs chemins ?* »

Pour ne plus se heurter à un sentiment d'éternel recommencement, une nouvelle étape vers la mutualisation a été franchie via la création d'une agora en ligne pour les coordinateurs, espace d'échanges et de veille face aux évolutions des supports proposés par l'administration, tels que les ENT¹. Les ateliers juridiques (loi sur internet, chartes d'utilisation dans les établissements) ou pédagogiques, et les témoignages – notamment celui de Jérôme Gaillard, chef d'établissement² à l'initiative de l'opération « Dix jours sans écran » qui s'est déroulée l'an dernier dans son école classée Zep – Saint-Martin au Mans – ont permis d'ouvrir de nouvelles pistes, parmi lesquelles la proposition d'un défi national d'une semaine sans écran dans les établissements du réseau.

L'intervention de Serge Tisseron³ a mis en exergue la radicalité du « passage d'une culture de la référence du livre, du modèle narratif où les contraires s'excluent, à celle de l'écran où la juxtaposition et le multiple deviennent la règle », ce qui ne va pas sans conséquences sur la construction de l'identité personnelle, sur la relation avec les autres, sur le rapport aux images et surtout

aux apprentissages. Dans ce cadre, les éducateurs ont, selon lui, une responsabilité particulière : les enseignants notamment doivent donner des repères aux jeunes, valoriser leurs créations en la matière (festival *Pocket Films*⁴, *Atopic Festival*⁵...) et coloniser positivement ces usages en intégrant

des supports tels que les *serious games* dans leurs pratiques. Le prochain *Printemps du numérique dans l'enseignement catholique*, organisé à Biarritz les 27 et 28 mars 2012, sera l'occasion d'y revenir.

Enfin, alors que le plan ENR prend fin officiellement, la cruciale question des moyens a été longuement abordée. « *D'autres voies restent possibles pour continuer à équiper les écoles et collèges de petite taille* », a souligné Françoise Maine, faisant référence notamment à la récente décision des Apel de constituer un fonds en

faveur de l'équipement numérique des établissements. **AS**

1. Espaces numériques de travail.

2. Il est aussi l'un des cofondateurs du site *Takabosser* (www.takabosser.net ; cf. ECA 340, p. 13).

3. Psychiatre, psychanalyste et directeur de recherche à l'université Paris-X. Auteur de nombreux ouvrages dont *Petit manuel à l'usage des parents dont les enfants regardent trop la télévision* (Bayard, 2004) et *L'empathie au cœur du lien social* (Albin Michel, 2010).

4. Sur internet : www.festivalpocketfilms.fr

5. Sur internet : www.atopicfestival.com

 Le site dédié du département éducation de l'enseignement catholique : www.ecolenumeriquepourtous.fr



Françoise Maine et Serge Tisseron.



D.R.

Les écrans passent, la finalité reste

Surtout ne lui parlez pas des « nouvelles » technologies. Les effets de mode, il abhorre. Daniel Watremez (*notre photo*) est pourtant tout sauf un cacique réfractaire : le chef d'établissement de l'ensemble scolaire Saint-Louis - Saint-Clément à Viry-Châtillon (Essonne) fait figure de pionnier en termes d'équipements audiovisuels. Voilà dix ans, grâce à la taxe d'apprentissage, il a doté le lycée d'une régie avec plateau télé et matériel de montage professionnel ; récemment chaque salle de l'établissement, y compris celle des professeurs, a été pourvue d'un TBI ; et à la mi-janvier deux salles de visioconférence ont été installées. Cette panoplie, Daniel Watremez ne l'envisage pas comme une fin en soi : « *Des premiers magnétoscopes au tableau numérique et bientôt aux tablettes, c'est une seule et même réflexion qui se poursuit autour des outils à mettre au service de l'enfant et d'une pédagogie à réinterroger sans cesse dans un monde envahi par les écrans.* » Pour le chef d'établissement, « *il n'y a pas de révolution au niveau du but, seulement au niveau des moyens, et dans ce cadre le recours aux écrans sous toutes leurs formes constitue un moyen pédagogique qui aide à la mission essentielle de l'école, capable de mobiliser tous les supports et de captiver durablement l'attention et l'intérêt des élèves pour leur donner in fine la possibilité de trouver leur place et de devenir acteurs de ce monde.* » Leur usage, désormais systématique et quotidien à Saint-Louis - Saint-Clément, ne va pas sans une démythification, un travail de lecture et de décryptage de l'image et de ses supports, de sa construction et de son fonctionnement, du TBI à la visioconférence, rappelle Daniel Watremez : « *Il y a toute une éducation à l'écran qui doit avoir lieu concomitamment à sa mise en place, pour que le regard porté sur lui change et qu'en filigrane ne soient jamais oubliées la question de sa finalité ainsi que celle des personnes derrière dont il permet non pas de se distancier mais, au contraire, de se rapprocher.* » Idem du côté des enseignants : le processus doit s'accompagner de formations et d'une mise à disposition d'un maximum de ressources par leur établissement pour les aider dans ce qui constitue une reformulation implicite du métier, d'une posture de détenteur unique d'un savoir à celle de guide dans la mise en ordre et la construction du sens des savoirs, estime le chef d'établissement. **AS**

Les nouvelles frontières du lycée

Le 19 janvier dernier, les acteurs de l'enseignement catholique réunis à Antony ont dessiné le lycée de demain, lieu d'étude et de réussite, mais aussi lieu de vie ouvert sur le monde.

Saisir les possibilités offertes sans masquer les problèmes, et faire triompher le goût de la liberté sur la force de l'habitude. » Tels sont les enjeux du suivi de la mise en œuvre de la réforme du lycée, résumés par Éric de Labarre le 19 janvier dernier à Antony (Hauts-de-Seine). Alors que nombre d'établissements de l'enseignement catholique sont déjà très largement engagés dans la réforme, cette journée nationale de réflexion et de mutualisation a été l'occasion de « dynamiser l'intelligence collective ». Elle a permis en outre de mettre en exergue les nouvelles frontières que la réforme du lycée invite à dépasser et sur lesquelles les équipes doivent se mobiliser.

« Nous n'avons pas été pris au dépourvu par cette réforme qui a affirmé certaines de nos intuitions fondamentales : l'accompagnement personnalisé, la place déterminante de l'orientation dans le parcours de l'élève, a souligné le secrétaire général de l'enseignement catholique. Pourtant celle-ci peut être un piège – celui du confort de l'habitude et de la tentation de la reproduction, voire de l'indifférenciation, alors qu'elle doit au contraire nous aider à trouver des voies nouvelles, en quelque sorte les voies de la prochaine réforme. Il nous faut pour cela entrer par la grande porte en y mettant du sens, en saisissant là l'occasion de revisiter les projets d'établissement et de renforcer les maillons faibles de nos propositions éducatives. »

Parmi les nouvelles frontières émergentes, Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique, identifie celle de la nature même de ce qu'est le lycée et des savoirs que l'on y dispense, de la nécessité d'y promouvoir une part de gratuité et une dimension d'ouverture au monde et au temps, via notamment les enseignements d'exploration, « support tout trouvé » pour amorcer cette réflexion. « Quelle ambition avons-nous pour nos jeunes ? Il nous faut poser la question des compétences attendues au-delà du scolaire, pour le parcours dans l'enseignement supérieur de l'élève, et au-delà d'une insertion professionnelle réussie : à quel moment dans la vie d'un lycée y travaille-t-on ? » s'interroge Xavier Guilloteau, chef d'établissement adjoint aux Sables-d'Olonne (Vendée).

À travers l'accompagnement personnalisé, élément central à la fois du nouveau dispositif et du projet de l'enseignement catholique, la question de la place de l'élève se trouve par ailleurs réinterrogée. « Il y a là une occasion rêvée pour l'enseignement catholique, bien au-delà du soutien, d'exprimer tous ses talents », estime Louis-Marie Piron, directeur de l'institution Saint-Pierre à Bourg-en-Bresse (Ain), qui a mis

en place régulièrement des « entretiens d'explicitation » afin que l'élève puisse être écouté et aidé par les enseignants à partir de ce qu'il est. « Il nous faut aussi être plus offensifs et créatifs dans la responsabilisation et la participation des lycéens, et faire des lycées de véritables lieux de vie, invite pour sa part Éric de Labarre. Il en va de l'avenir du lycée si l'on ne veut pas voir de plus en plus de jeunes tentés de poursuivre leurs études en dehors. »

Travail essentiel

Une telle reconfiguration entraîne de nombreuses conséquences sur la pédagogie dispensée, le développement d'une véritable vie culturelle et sociale... et des « fragilités dont il faut tenir compte » face à des groupes classes au périmètre changeant, à une évaluation de plus en plus



Jean-Marc Petit (debout, à droite), en charge du pôle lycée au Sgec.

problématique, explique Christophe Leroy, chef d'établissement au lycée Ozanam à Lille.

Ce mouvement exige de repenser aussi l'accompagnement des acteurs eux-mêmes, leur formation et leur association, ainsi que celle des élèves et des parents, aux instances de concertation de l'établissement afin que des temps de relecture aient lieu et qu'un cap commun soit fixé, insiste Annie Postigo,

qui vit avec son équipe de Notre-Dame-le-Ménimur à Vannes (Morbihan), un pilotage partagé dans la mise en œuvre de cette réforme depuis plusieurs années.

Ce n'est ni plus ni moins, dernière frontière, qu'« un nouveau type d'établissement qui se dessine », selon Claude Berruer. Dans ce cadre, « le travail essentiel se situe dans la gouvernance de l'établissement et les changements en termes de management pour essayer de créer des communautés de travail et faire preuve d'une solidarité d'intelligence », affirme Christophe Leroy.

Eu égard aux contraintes budgétaires actuelles, Éric de Labarre rappelle enfin que « la réforme emportera nécessairement une réadaptation des moyens dans le système » et qu'« il faut donc s'organiser autrement, si l'on veut que nos établissements continuent à offrir des parcours diversifiés et attractifs ». Le développement des réseaux en fait partie, ainsi que la FOAD¹. Pour soutenir cette dynamique, un travail de sécurisation est mis en œuvre au niveau national, précise Jean-Marc Petit, en charge du pôle lycée au Sgec. Il s'agit d'« autoriser davantage les acteurs à porter haut et fort les causes essentielles à nos yeux, à commencer par la défense de la voie technologique, ainsi que d'un certain nombre d'initiatives, auprès des rectorats, voire du ministère ».

Aurélien Sobocinski

1. Formation ouverte et à distance.

■ À visiter : www.deslyceesdeprojets.fr

APS : donner/trouver un sens à sa vie

Le 5 janvier dernier, 250 animateurs en pastorale scolaire (APS) se sont retrouvés à Antony (Hauts-de-Seine) à l'initiative du Secrétariat général de l'enseignement catholique. Thème de cette journée nationale très dense : « Orientation et vocation ».

Autour de Dominique Joulain, formateur à l'Ifeap¹, une vingtaine d'enseignants, animateurs et adjoints en pastorale scolaire, prêtres... échangent sur ce qu'ils font pour développer l'intériorité de leurs élèves : projection du film *Des hommes et des dieux* suivie d'un débat ; marche silencieuse ; atelier d'écriture... « Accéder à leurs désirs profonds est essentiel pour donner sens à leur projet », explique Dominique Joulain qui conduit un groupe de recherche-action sur l'intériorité depuis plus d'un an². Tel fut l'un des dix thèmes d'ateliers proposés lors de la 10^e Journée nationale de l'animation pastorale, centrée sur « l'orientation et la vocation ».

Les deux termes choisis pouvaient sembler « relever de deux registres différents », a noté Claude Berruer en séance plénière. Pourtant, à y regarder de plus près, le mot « vocation » garde tout son sens dans la recherche d'une formation ou d'un métier. « Qu'en est-il alors de la réelle possibilité de choix, et finalement de la liberté ? » s'est demandé l'adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique. « Ce travail éducatif de formation de la liberté, d'accompagnement au choix par l'orientation et d'accomplissement de sa vocation, l'enseignement catholique l'a abordé dans plusieurs

textes récents³ », a-t-il souligné. Leur lecture fait apparaître des convergences dans la démarche éducative, telle la capacité de tenir une parole adulte qui soit un repère.

« Vous êtes des passeurs de sens, y compris lorsque les jeunes semblent refuser les propositions que vous faites, a poursuivi le père Jean-Marie Onfray. Vous êtes des passeurs de sens lorsque vous croyez, à la limite plus que les jeunes, à leur capacité à engager leur existence en réponse à un appel. » Quelles conséquences pour l'enseignement catholique ? « C'est, dans la logique de la Révélation chrétienne, logique de l'Incarnation dans l'histoire, de donner de l'importance à la durée, à l'histoire de la personne dans son cheminement », a complété M^{gr} Armand Maillard, archevêque de Bourges et évêque accompagnateur de l'enseignement catholique⁴. Un message d'espérance, d'exigence et de patience, bien accueilli par les APS qui étaient venus de la France entière pour ce temps de ressourcement. **SH**



Père Jean-Marie Onfray

1. Institut de formation de l'enseignement agricole privé.
2. À la rentrée 2011, on trouvera le résultat de ce travail (apport théorique sur l'intériorité et recueil d'expériences) sur le site : www.ifeap.fr
3. Parmi lesquels, *Annonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement*, publié en septembre 2009.
4. Les conférences des trois intervenants sont sur le site www.enseignement-catholique.fr (rubrique : « département éducation du Sgec » puis « mission animation pastorale »).

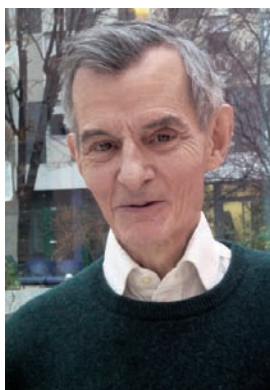
Les congrégations face à leur responsabilité pastorale

À Paris, les 11 et 12 janvier dernier, les congrégations membres de l'Urcec ont réfléchi avec Philippe Bacq à la façon d'annoncer l'Évangile dans les établissements.

Quand nous ouvrons les Évangiles, nous nous trouvons devant une manière d'être en relation : celle du Christ, a exposé Philippe Bacq à un auditoire attentif. Il offre d'abord un accueil inconditionnel. C'est pour cela que nos établissements restent ouverts à tous ! » Avec des mots très simples, le jésuite est intervenu, lors de la session annuelle organisée par l'Urcec¹, centrée sur l'une des responsabilités majeures de la tutelle : la pastorale. Et il a su rejoindre chacun en présentant la pastorale d'engendrement², une des propositions possibles dans un établissement.

« La première attitude de Jésus est d'écouter », a poursuivi Philippe Bacq. Et chose surprenante : « Jésus ne demande jamais à quelqu'un qu'il a guéri d'entrer dans le groupe de ses disciples. » Ainsi, selon le père Bacq, Dieu engendre à sa vie de trois façons : nous côtoyons des « hommes et femmes du Royaume » qui ont des qualités de cœur, sans être baptisés ; l'on trouve des « disciples » qui sont appelés à être chrétiens : ils vont suivre Jésus dans la durée ; enfin, quelques « apôtres » sont envoyés pour annoncer la Parole.

Aux établissements, il revient donc, en premier lieu, de



Père Philippe Bacq sj

faire advenir le Royaume par la qualité de relation qui y règne. Quant à l'annonce explicite de Jésus-Christ, Philippe Bacq préconise l'intervention de témoins extérieurs qui lanceront une dynamique, reprise ensuite plus facilement dans l'établissement.

En écho, Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique, a encouragé les tutelles à « créer un climat évangélique qui permet la croissance de chacun », avant d'inviter des adultes à témoigner. La « première annonce » sera faite en « fonction des événements » ; et là encore, « la Parole est notre meilleure alliée ». Et de citer en exemple les fiches élaborées par la direction diocésaine de Nantes, qui rapprochent des situations heureuses (ou malheureuses), qui peuvent advenir dans la classe, d'extraits de la Bible. Autant de pistes fécondes pour les 180 membres des tutelles congréganistes présents, qui ont aussi partagé leurs expériences, lors d'une table ronde et d'ateliers, sur leur façon d'accompagner les chefs d'établissement dans leur mission pastorale. **SH**

1. Union des réseaux congréganistes de l'enseignement catholique, 3 rue Duguay-Trouin, 75006 Paris. Tél. : 01 77 10 32 10. E-mail : res_cong_ec@yahoo.fr – Internet : www.urcec.org
2. Lire : Philippe Bacq et Christoph Theobald (dir.), *Passeurs d'Évangile – autour d'une pastorale d'engendrement*, L'atelier, 2008 ; Philippe Bacq, *Luc, un Évangile en pastorale – commencements*, Lc 1, 1-4, 13, Lumen Vitae, 2009.

Synadic : pour une véritable dotation globale

En inscrivant la pédagogie au cœur de son assemblée générale des 2 et 3 février dernier, c'est à un ressourcement et à un recentrage essentiels que le Synadic¹ a convié ses adhérents, malgré une actualité brûlante et l'amoncellement des réformes. « *Ce qui reste notre préoccupation fondamentale, c'est de continuer à exercer le cœur de notre métier, a rappelé Yves Ruellan, le président du syndicat. Or nos jeunes changent, les nouvelles technologies arrivent très vite, le face-à-face 1 prof/30 élèves, c'est terminé ! Il nous faut pouvoir donner les moyens d'une réflexion, d'une formation et d'une reconnaissance à nos enseignants, à nos établissements, pour réussir à nous projeter et à renforcer nos projets face aux grandes révolutions à venir dans les dix prochaines années. Coïncés entre un enseignement public dont les établissements vont devenir de plus en plus autonomes et un enseignement privé commercial type Acadomia, quelle sera la place des établissements de l'enseignement catholique ?* »

Parmi les trois sujets d'actualité très sensibles que le Synadic partage avec ses homologues de l'intersyndicale des chefs d'établissements (Snceel, Unetp, Synadec), Yves Ruellan est revenu sur la question des moyens pour la rentrée 2011. « *Indigné* » de voir « *la représentation nationale ainsi bafouée* » – l'amendement au projet de loi de finances voté par les sénateurs et attribuant la valeur de 250 emplois à l'enseignement privé sous contrat, toujours bloqué par le gouvernement –, il a réaffirmé au Secrétariat général son « *soutien politique pour faire avancer le dossier* ». Alors que les mesures de restriction budgétaire sont appelées à durer, le Synadic a particulièrement plaidé en faveur d'une « *véritable dotation globale* », globalisation des moyens qui ouvrirait la voie à une annualisation. Par ailleurs, au regard d'une autre actualité très syndicale qui vient interpellier les chefs d'établissement, Yves Ruellan a souligné la nécessité d'établir un nouveau schéma d'organisation et de fonctionnement de leur représentation, qui « *rentre à la fois dans le cadre d'une nouvelle organisation de l'enseignement catholique et d'une solution juridiquement inattaquable* ». Sur le dossier social du reclassement des personnels, Yves Ruellan a réaffirmé qu'il



Éric de Labarre et Yves Ruellan, président du Synadic.

s'agissait bien d'« *une nouvelle dynamique de recherche de performance et d'un meilleur lien social entre les pilotes au quotidien que sont les chefs d'établissement et leurs personnels* ». Devant toutes ces difficultés, Yves Ruellan a résumé le défi vital des syndicats de chefs d'établissement : celui de « *refaire communauté dans nos établissements, entre chefs d'établissement, et d'une manière plus large que le Synadic, pour proposer un projet commun au Secrétaire général [de l'enseignement catholique]* ». AS

1. Syndicat national des directeurs d'établissements catholiques d'enseignement du second degré sous contrat. Internet : www.synadic.fr

Snceel : l'école en co-parentèle

Une famille, des familles, quel élève ? » La question posée au congrès annuel du Snceel¹, les 26 et 27 janvier dernier, à Issy-les-Moulineaux, a été nourrie de contributions expertes devant près de 500 chefs d'établissement, parfois désarçonnés par les évolutions de la famille. Mais, au-delà des bouleversements formels, Serge Hefez, psychiatre, a souligné qu'aujourd'hui l'horizontalité régit même les modèles familiaux les plus classiques : « *L'autorité transcendante du pater familias est devenue immanente, fruit d'un compromis permanent entre les parents, auquel l'enfant participe. La tension de cette coparentalité amène des conflits qu'elle doit dépasser dans une complémentarité créative, capable de poser les limites non négociables.* » L'école, lieu de verticalité préservée, y contribue aussi. Elle gagnerait néanmoins à ouvrir des espaces collaboratifs horizontaux, tant avec les parents qu'avec les élèves, pour accompagner cette « *révolution de l'identité personnelle* », selon les termes du sociologue François de Singly. Sylvie Cadolle, philosophe, pointe à l'école « *une hypertrophie de la sélection, au détriment de la transmission* », et s'accorde avec Jean-Pierre Rosenczweig, vice-président du tribunal pour enfants

de Bobigny, pour déplorer la tendance « *à culpabiliser, voire à criminaliser des parents démissionnés plus que démissionnaires* ». Le magistrat souligne aussi l'urgence à ce que des lois explicitent et précisent la responsabilité parentale. Au tableau clinique, les pathologies scolaires évoluent en blessures narcissiques, troubles du comportement et du lien anxieux... « *À croire parfois que l'institution elle-même est le patient* », a diagnostiqué Nicole Catheline, pédopsychiatre, qui préconise un traitement basé sur « *la curiosité, le goût d'apprendre et des moments de prise de recul qui exercent l'esprit critique* ». Pour Laurent Ott, éducateur et philosophe, l'enjeu est de réarticuler individuel et collectif dans « *un milieu éducatif habité par le sens d'une communauté de destins* ». L'anthropologue Jean Lambert a conclu ce débat très riche en invitant l'école à devenir « *outil de libération culturelle* », « *lieu de transmission des règles mais aussi d'ouverture émancipatrice* », en exerçant le jugement, c'est-à-dire la capacité à inventer grâce à « *la réinterprétation des héritages passés et présents* ». VL

1. Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre. Internet : www.snceel.org



De gauche à droite : Sylvie Cadolle, François de Singly, Nicole Catheline, Laurent Ott et Nicole Priou.

Synadec : un regard positif sur l'avenir

Près de 200 chefs d'établissement du premier degré, adhérents du Synadec¹, se sont retrouvés à Lyon les 21 et 22 janvier 2011 pour leur assemblée générale au cours de laquelle Claude Dalverny a été réélu président. L'exigence d'une véritable cohérence éducative est notamment ressortie des différents angles de réflexion proposés aux participants. Ainsi, le professeur Hubert Montagner, chronobiologiste, a rappelé qu'il convenait de respecter le rythme biologique des jeunes et de faire de l'école un lieu d'alliance du corps et de l'esprit pour favoriser le développement de chacun. « Il est impensable, a-t-il précisé, de ne pas prendre en compte les temps forts et les temps faibles des enfants car ils indiquent des moments privilégiés de réception et de vigilance. » S'appuyant sur la lettre de mission qu'il remet chaque année aux nouveaux chefs d'établissement, le cardinal Barbarin a conforté leur place essentielle dans le projet éducatif de l'enseignement catholique en les chargeant d'être non seulement des pédagogues mais aussi « des messagers », « des serviteurs » et « des semeurs d'espérance ». Puis le père Jean-Marie Petitclerc a souligné que le chef d'établissement devait faire face à trois défis : celui de l'autorité, or



Les élèves de Segpa du centre scolaire Mère-Teresa à Villeurbanne ont accueilli les participants avec chaleur et professionnalisme.

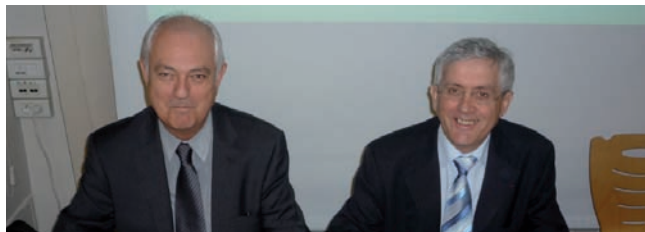
l'autorité se reçoit, elle ne s'impose pas, elle ne peut se fonder que sur une pédagogie de la confiance ; celui du vivre-ensemble qui suppose une pédagogie de l'alliance et fait de l'enfant l'acteur de son apprentissage et du groupe l'adjuvant qui permet à chacun de progresser ; celui de la projection dans l'avenir qui appelle à une pédagogie de l'espérance. Celle-ci refuse l'étiquetage et promeut un discours positif sur l'avenir. Ce regard positif se retrouvait dans le propos d'Éric de Labarre

qui, malgré les difficultés à surmonter aujourd'hui et les inquiétudes réelles à prendre en compte, estime « qu'il ne faudrait pas conclure trop vite que l'enseignement catholique se porte mal tant au plan qualitatif que quantitatif ». Pour le secrétaire général de l'enseignement catholique, « la clef de voûte de la pertinence de l'enseignement catholique est le chef d'établissement qui associe d'une façon unique et originale une double responsabilité : l'une académique et l'autre ecclésiale ». **GDR**

1. Syndicat national des directeurs et directrices d'écoles catholiques - Chefs d'établissement du 1^{er} degré. Internet : www.synadec.org

Formiris : comment faire mieux avec moins ?

2009-2010 : année difficile pour Formiris en raison de la diminution des subventions ministérielles pour la formation continue. Celles-ci n'ont cessé de décroître depuis deux ans, passant de 31,3 millions d'euros (M€) en 2008 à 28,9 M€ en 2010. Et le résultat négatif des comptes¹ reflète ces restrictions. Pour autant, la volonté politique forte d'abaisser les frais de fonctionnement de 12 à 11 M€² a évité de trop pénaliser la formation continue maintenue à 17 M€. Ce sont les nouvelles obligations de formation, sans financement, qui ont amené des redéploiements en interne. « Puisqu'il fallait resserrer les budgets, nous avons davantage réfléchi aux priorités du plan de formation continue », explique Roger Gaborit, secrétaire général de Formiris. En cela « les axes du Plan national concerté [PNC] ont été précieux et ont correspondu à un compromis entre besoins et moyens disponibles ». Grâce à une concertation renforcée, Formiris passe progressivement « de 14 gestions séparées à une gestion collective de 14 structures ». Malgré cette pression budgétaire, Philippe Lepeu, président de la Commission fédérale du plan de formation (CFPF), a souligné que certains objets de formation avaient été « boostés », telle la « reconversion imposée » en hausse de 100 000 €³. Cela pour prendre en compte la formation des enseignants de l'enseignement technique qui ont vu leurs matières supprimées. Il en a été de même pour la ligne « réformes lourdes » qui concernent les



Roger Gaborit, secrétaire général de Formiris, et François David, président.

maîtres dont le métier doit évoluer. En 2010-2011, Formiris devra poursuivre ses efforts de rigueur, optimiser l'utilisation de ses fonds de formation, gérer une trésorerie tendue tout en relevant de nouveaux défis : réforme des séries STI et STL, mise en œuvre du DIF⁴ applicable aux enseignants, mise en

place du système d'information Gabriel dans l'enseignement catholique, etc. Bref, il s'agira de « faire mieux avec moins », comme l'a souligné Roger Gaborit.

Mais Formiris, ni résignée ni sans perspective, entend être davantage au service des enseignants. Dans ce but, cette fédération a engagé une évolution de ses missions en développant le conseil en formation sur l'ensemble du territoire. Parallèlement, une gestion prévisionnelle fédérale des emplois et des compétences sera mise en œuvre. François David, président de Formiris, s'est félicité de l'esprit fédéral qui s'est construit dans les difficultés sur le mode participatif dans une « démarche où chacun peut se positionner, surmonter ses divergences, avant de parvenir à un consensus ». 2009-2010 a été en fin de compte « une année importante, charnière, mais aussi l'aube d'une nouvelle étape ». **DL**

1. - 1,8 M€ pour les services nationaux et - 2,11 M€ pour les comptes combinés.

2. Depuis 2004-2005, ils sont passés de 14 M€ à 11 M€.

3. Cette ligne devrait encore progresser en 2010-2011.

4. Respectivement : Sciences et technologies industrielles, Sciences et technologies de laboratoire, Droit individuel à la formation.

À la une des revues de l'enseignement catholique

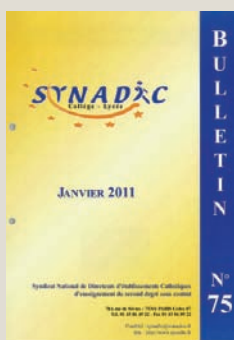
ACCUEIL DU HANDICAP : AIDER LES ENSEIGNANTS



Depuis la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », l'école doit accueillir en classe ordinaire les élèves en situation de handicap auparavant pris en charge dans des établissements spécialisés. Cette loi a pour ambition de changer le regard sur le handicap et d'adapter l'école aux besoins de ces élèves. Peu préparés à cette situation, les enseignants sont souvent déstabilisés. L'enseignement catholique s'est organisé pour leur venir en aide. Ce dossier présente des exemples de mise en œuvre dans des établissements. Ses rédacteurs lancent un appel à témoignages qui « permettraient d'ouvrir une page ASH » dans le magazine.

Synadec Informations, n° 139, janvier 2011, pp. 9-15.

ÉVALUATION DES ÉLÈVES : DES OUTILS



La mise en place du socle commun de connaissances et de compétences et du livret personnel de compétences questionne les enseignants sur l'évaluation. À côté de l'évaluation sommative, coexiste aujourd'hui une autre forme d'évaluation, centrée sur les compétences, les capacités et les attitudes. Le Bulletin du Synadic propose un dossier composé de cinq documents : le premier rend compte d'une journée pédagogique qui s'est déroulée

dans un collège ; le deuxième, en explicitant les apprentissages et les postures de l'enseignant, aide à passer d'une pédagogie de la réponse à une pédagogie du questionnement ; le troisième, fondé sur les résultats d'une enquête effectuée par une assistante sociale, propose une réflexion sur la construction des bulletins trimestriels ; le quatrième présente un protocole de conseil de classe ; le cinquième, enfin, explore l'entretien d'explicitation, « rencontre individuelle d'un professeur avec un élève dans le but de favoriser [...] la mise en mots descriptive de la manière dont une tâche a été réalisée ».

Bulletin du Synadic, n° 75, janvier 2011, pp. 9-20.



LE DIF POUR LES ENSEIGNANTS

Le droit individuel à la formation (Dif) s'applique aux maîtres de l'enseignement privé sous contrat depuis la publication de la circulaire n° 10-477 du 20 décembre 2010. Sniec Informations en analyse les principales dispositions : conditions à remplir, formations éligibles, calcul des droits, procédure de demande et montant de l'allocation de formation.

Sniec Informations, n° 347, février 2011, p. 11.



POUR ACCOMPAGNER LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Le Snceel publie une nouvelle version du Vade-mecum de l'accompagnement du chef d'établissement dont la première mouture datait de 2009. La notion d'accompagnement renvoie à celle de compagnonnage que le Snceel revendique en termes de relation horizontale, de solidarité et de professionnalisation. Un des

objectifs du fascicule est d'aider les chefs d'établissement à résister « aux injonctions paradoxales et aux inflations administratives ». Il est composé de quatre parties : la conception du Snceel de la notion d'accompagnement, la charte de l'accompagnement, des éléments d'aide à la rédaction des protocoles de coordination, les textes promulgués par l'institution.

Fiches syndicales du Snceel, numéro hors série, novembre-décembre 2010, 80 pages.

FONCTIONNER EN RÉSEAU ET MUTUALISER



Poursuivant sa réflexion sur la mutualisation et le fonctionnement en réseau des établissements scolaires, la Fnogec explore plusieurs voies dans le numéro de L'arc boutant de décembre 2010. Dans un premier temps, la fédération énonce des éléments de diagnostic. Elle décrit ensuite plusieurs types de fonctionnement possible : la fusion de plusieurs établissements scolaires, la

mutualisation d'expertises, de compétences et de pratiques au niveau des territoires (diocèses, départements, académies, régions), la mutualisation des moyens techniques au niveau des réseaux et des bassins.

L'arc boutant, n° 508, décembre 2010, pp. 4-10.

ILLETTRISME, COMMENT LUTTER ?



19,7 % des élèves français de 15 ans ne maîtrisent pas les compétences essentielles en lecture, en écriture et en calcul. 3 100 000 adultes de 18 à 65 ans sont illettrés. Ce n'est pas sans conséquence sur leur insertion sociale et professionnelle. Un certain nombre d'associations mettent en œuvre des initiatives en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale ou les collectivités locales afin de faire aimer le livre, de créer des ateliers de « questionnement de textes » ou encore d'animer des ateliers d'écriture pour des jeunes sortis du système scolaire.

À l'écoute, n° 178, février-mars 2011, pp. 24-29.

Isabelle Tinader

La webthèque de l'enseignement catholique

ACTUALITÉS D'UN DIOCÈSE

1 Le diocèse d'Angers a fait le choix exigeant de privilégier l'actualité. Sur la page d'accueil, toutes les rubriques (*À la Une*, *À consulter sur le Web*, *Dossiers actuels*, *Informations officielles*) affichent des informations récentes. De plus, des accroches visuelles signalent les nouveautés à l'habitué. Les contenus stables et traditionnels sont accessibles soit par des onglets transversaux, soit par le menu à gauche de l'écran. Sur la droite, des liens mènent à d'autres sites, dont la radio *RCF Anjou*, ou à des pages spécifiques (comme celles de l'évêque d'Angers, des prêtres, des diacres...), etc. On pourra venir et revenir sur ce site riche et touffu : on sait qu'il y aura toujours quelque chose à y découvrir. Un plan du site et un moteur de recherche ont judicieusement été intégrés pour faciliter la navigation de l'internaute.

<http://catholique-angers.ccf.fr>

UN LYCÉE EN DEUX MINUTES

2 Sur sa page d'accueil, le lycée privé d'enseignement agricole Le Buat offre un menu clair, un édito de bienvenue, des actus, un formulaire de demande d'infos, ses accès réservés, etc. Mais avant tout, une vidéo de l'Agence nationale des services à la personne attire le regard : elle rappelle sous forme de dessin animé la montée en puissance des services à la personne. Car ce lycée, qui affiche pour slogan « *Un autre chemin pour réussir* », est spécialisé dans ce domaine ainsi que dans les métiers de la vente en animalerie. Autre étonnement : le lycée est membre de Facebook ! Et sur son mur (accessible depuis le site), 156 amis sont tenus au courant des événements importants de l'établissement : réunion des éco-délégués, récolte de bouchons, recyclage des piles... Le club nature y a aussi déposé une vidéo sur les oiseaux, et la classe de seconde réalisé une séquence danse dans les escaliers. Vous êtes pressé : découvrez le lycée en deux minutes. Quatre pages très bien structurées s'ouvrent à vous au premier clic.

www.lycee-lebuat.org

INVITATION AUX VOYAGES

3 Class Open, organisateur de séjours pour les 6-17 ans, a mis en ligne son nouveau site en novembre 2010. En cliquant sur « L'association », on découvrira les objectifs éducatifs et pédagogiques, ainsi que l'organisation de ce « *partenaire associé privilégié* » de l'enseignement catholique. Les séjours bénéficient de deux onglets, l'un pour le calendrier, l'autre pour une présentation des lieux et des activités. Les formulaires d'inscription



et les documents pratiques sont téléchargeables au format PDF. Le diaporama en page d'accueil illustre quelques-uns des sports pratiqués par les jeunes : tir à l'arc, canoë, ski... Enfin, pour les retardataires qui veulent faire partir leur enfant au dernier moment, les dernières disponibilités sont bien en vue sur la page d'accueil.

<http://classopen.org>

TROP CHOUETTE, L'ÉCOLE !

4 Quel bel accueil que ce défilement de dessins joyeux avec le slogan « *On est tous bons à l'école du Pavillon* » ! L'entête, avec ses lettres composant le nom de l'école, a été réalisé par les petits élèves, et il faut en admirer tous les détails qu'ils ont imaginés ! Juste en dessous, une minifresque où tout le monde sourit illustre l'arrivée des mamans, la classe où l'on apprend à compter et les jeux à la récré. On ne sera pas étonné de découvrir qu'ici on a des débats philosophiques, une classe-orchestre, des grands qui lisent des histoires aux petits, des correspondants en Ile-et-Vilaine (l'école du Pavillon se trouve à Aime, en Savoie). Mais on sait aussi sortir avec des raquettes dans la neige ou en classe découverte à Paris. Des classes maternelles aux CM, l'école fourmille de projets, petits ou grands, partagés sur le site. A ne pas manquer enfin, la vidéo *Planète trop chouette*... et ses secrets de tournage !

www.ecole-lepavillon.com

LECTURE À LA CARTE

5 La revue *Études* a été créée en 1856 par la Compagnie de Jésus. Cette publication réputée qui traite de tous les débats de notre monde moderne a également un site web. Un des objectifs y est discrètement indiqué : « *Comment entendrez-vous les choses d'en haut si vous n'entendez pas les choses de la toile ?* » Au-delà de quelques actus, cette e-revue propose donc le sommaire, le plan et le résumé des textes de son numéro en cours. Elle ouvre aussi l'accès à ses archives par le biais de quatre rubriques : *International*, *Société*, *Religions*, *Arts et philosophie*. Pour lire un (ou plusieurs) articles(s) dans son (leur) intégralité, on peut s'abonner et bénéficier d'un téléchargement gratuit pour toutes les archives, « acheter » un seul article (prix : 3 €) ou encore commander le numéro concerné. Enfin, en accès libre, le blog de Pierre de Charentenay, rédacteur en chef de *Études*.

www.revue-etudes.com

Danielle Lacroix

L'Ugsel, 100 ans pour un futur

Pour son centenaire, l'Union générale sportive de l'enseignement libre (Ugsel) invite tous les établissements à vivre localement des temps forts sportifs et culturels, du 4 au 9 avril, et à participer à un grand rassemblement national du 17 au 19 juin à Nantes. Mais cet anniversaire est surtout l'occasion de reconnaître « la place importante qu'occupent les professeurs d'éducation physique et sportive dans les établissements parce qu'ils sont parmi les mieux placés pour entrer dans une relation personnelle avec les élèves », a expliqué Éric de Labarre, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à Paris le 8 février dernier. Il a notamment rendu hommage aux professeurs d'EPS qui sont « des animateurs-nés, c'est-à-dire moteurs dans le développement des animations collectives des établissements ». La preuve en est que « de nombreux enseignants d'EPS deviennent professeurs principaux, chefs d'établissement, voire directeurs diocésains », a souligné Michel Grosseau, président de l'Ugsel. **SH**



Les frères enseignants appellent aux vocations



Sous l'accroche « *Frère, une vie consacrée pour éduquer* », les huit congrégations de religieux frères enseignants¹ appellent à de nouvelles vocations. Trois reportages² sur leur vie de frères enseignants et éducateurs ont été tournés en France, mais aussi aux Philippines et au Sénégal, pour signifier tout à la fois l'universalité de leur mission et la richesse de leur expérience auprès de jeunes de toutes cultures et de tous milieux.

« Nous avons voulu être ensemble, explicitait le 27 janvier dernier le frère Denis Le Corre, président de l'Union des frères enseignants (UFE), et co-provincial des Frères de Saint-Gabriel, pour mieux nous adapter à la mission de l'Église et de la société, être plus forts dans notre mission éducative et mieux répondre aux attentes des laïcs qui œuvrent avec nous ». En France, ces derniers sont 20 000, associés aux frères, au sein de quelque 250 établissements scolaires et supérieurs, ainsi que de nombreuses œuvres de soutien et d'insertion, accueillant près de 200 000 élèves et étudiants.

Or, si ces huit congrégations comptent dans le monde 14 000 frères dont 6 000 en activité d'enseignement, et plus de 400 novices, en France, on dénombre 1 350 frères, dont 50 directement engagés dans l'enseignement, et 2 novices. Pas question pour autant, rappelait avec force le frère André-Pierre Gauthier, visiteur adjoint des Frères des écoles chrétiennes, « d'abandonner ici le terrain éducatif auprès de nos partenaires laïcs. Nous avons la volonté, et le devoir, de retrouver nos intuitions originelles, en allant au-devant des besoins éducatifs ». **JLBB**

1. Frères de la doctrine chrétienne - de Matzenheim ; Frères des écoles chrétiennes ; Frères de l'instruction chrétienne de Ploërmel ; Frères maristes ; Frères du Sacré-Cœur ; Frères de la Sainte Famille ; Frères de Saint-Gabriel ; Religieux marianistes.

2. Les trois vidéos – *Frère* (2'06") ; *24 heures dans la vie d'un frère* (3'45") ; *Frère, une vie consacrée pour éduquer* (8'57") – sont à visionner sur le site www.freres-enseignants.org ainsi que sur les divers réseaux sociaux, et sur le site de chacune des congrégations.

UNE IDÉE / UNE ACTION

LES MARCHATHONS FONT RIMER SOLIDARITÉ ET SENSIBILISATION À LA CÉCITÉ



Aider à l'accompagnement des personnes déficientes visuelles vers l'autonomie grâce à la formation de chiens guides, tout en changeant le regard porté sur ce handicap... C'est le double objectif des Marchathons. Lancés voilà quinze ans par le Centre Aliénor, école de chiens guides d'aveugles créée par une association de déficients visuels basée près de Bordeaux, ils mobilisent aujourd'hui quelque 18 000 élèves par an, essentiellement dans les établissements catholiques. Ces initiatives consistent à récolter des fonds en marchant : pour chaque kilomètre effectué par un élève, un ou plusieurs parrains reversent une somme prédéfinie. Valeur ajoutée du Marchathon, la manifestation sportive se prépare en collaboration avec des non-voyants de l'association : « Tout commence par une rencontre avec un aveugle venu témoigner, avec son chien, des difficultés qu'il rencontre au quotidien, du poids des préjugés... mais aussi de tout ce qu'il est capable de faire, notamment grâce à l'informatique, au braille ou à son compagnon de liberté. Ainsi, les élèves ne se représentent plus les aveugles comme des infirmes complètement invalidés, les mentalités évoluent », explique Jean-Emmanuel Decaillet, du Centre Aliénor. Une mallette pédagogique est mise à la disposition des enseignants désireux de prolonger cette sensibilisation à travers, par exemple, l'étude de l'œil en sciences, une sélection de textes littéraires, l'histoire du braille et des chiens guides. Enfin, l'expérience s'achève par la visite de la personne non voyante à qui le Marchathon aura permis de recevoir un chien gratuitement, toujours pour que de belles rencontres donnent une autre résonance à l'opération de solidarité. **VL**



Contact : 06 81 66 45 01 ou je.decaillet@free.fr



Panorama des sciences

Le Muséum national d'histoire naturelle étoffe son offre numérique. Lancés au printemps dernier, son parcours de visite virtuelle¹ et un site de sciences participatives dédié à l'observation des insectes pollinisateurs² s'adressent au grand public. Avec la plate-forme gratuite de formation à distance inaugurée en octobre dernier³, le musée met à la disposition des professeurs des premier et second degrés et des étudiants son expertise d'établissement d'enseignement supérieur. Toujours dans l'optique de diffuser le plus largement ses ressources en matière de biodiversité, d'écologie, de paléontologie et d'histoire de l'homme, cette nouvelle banque de données numérique proposera à terme des articles de fond, des exercices d'autoformation, des vidéoconférences, ainsi que des suggestions d'activités. Le tout accessible sur simple inscription. Les enseignants du secondaire peuvent d'ores et déjà y trouver des recommandations scientifiques et pédagogiques pour aborder l'évolution, en SVT ou de manière transdisciplinaire. **VL**

1. www.jardindesplantes.net
2. www.spipoll.fr
3. <http://plateforme-depf.mnhn.fr>

L'Apel d'Indre-et-Loire met la main à la pâte

Kit d'électricité avec maison de poupée test, panoplie d'instruments de météorologie, dispositifs adaptés à l'étude du cycle de l'eau, agencement d'engrenages aux multiples combinaisons... Une quinzaine de malles pédagogiques destinées à l'expérimentation scientifique, dans le plus pur esprit de *La main à la pâte*, sont mises à la disposition des écoles d'Indre-et-Loire par l'Apel¹ départementale. Ces outils d'apprentissage, conçus par les équipes et Nathalie Jeuneau, adjointe diocésaine chargée du 1^{er} degré, répondent sur mesure aux besoins des enseignants. Tous les établissements peuvent les emprunter pour des sessions de trois semaines, en s'inscrivant sur un planning géré par l'Apel qui se charge de la remise du matériel. « C'est l'exemple de l'Apel de



Côte-d'Or qui nous a donné l'idée de rénover et d'étoffer le matériel pédagogique diocésain. Cela nous permet d'apporter notre contribution dans le champ pédagogique et participe à resserrer les liens entre familles et établissement », détaille Alain Grosman, président de l'Apel départementale. **VL**

1. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.

Débat théâtral pour sujets tabous

Pas facile de parler de la consommation d'alcool ou de drogue des jeunes. La compagnie « Entrées de jeu¹ » intervient dans les établissements pour lancer le débat avec les adultes de la communauté éducative ou les adolescents. Sa méthode ? Celle du théâtre-forum. Elle consiste à présenter des saynètes qui seront rejouées une deuxième fois avec l'intervention de spectateurs. Un exemple de situation type jouée par les comédiens : Manon, une collégienne, veut or-



ganiser sa première fête. Elle en parle à sa mère qui n'arrive pas à exiger qu'il n'y ait pas d'alcool dans la soirée. Quand la scène est rejouée, une spectatrice prend la place de la mère et propose une autre

solution : elle appelle le père à la rescousse et tous deux imposent l'absence d'alcool. L'intervention de la spectatrice est commentée par les éducateurs et les parents présents dans la salle. Intitulé *Mesures pour démesure*², ce spectacle a été créé pour aider les parents à prévenir les phénomènes d'alcoolisation aiguë des adolescents. Dans un autre débat théâtral, conçu pour les élèves cette fois, *Abus d'excès*³, cinq tableaux vont poser un problème lié à l'usage des drogues. Parmi eux : le décrochage progressif au lycée à cause du haschich. La phase d'interaction avec le public est animée par un meneur de jeu qui favorise l'expression des différents points de vue des adolescents.

Dans une ambiance ludique, le débat théâtral permet ainsi de libérer la parole et de diffuser des points de repère pratiques sur les sujets traités. Les interventions d'« Entrées de jeu » sont le résultat de commandes émanant parfois d'établissements scolaires. À leur répertoire, on compte *Atomes crochus* (la relation filles-garçons et l'entrée dans la sexualité), *La chaise vide* (absentéisme et décrochage scolaire) ou encore *Coups de pression* (violences, respect, tolérance). Les grands plus de cette approche : le refus du simplisme et du pathos au profit d'un jeu dynamisant en dialogue avec son public. **SH**

1. Entrées de jeu, 35 villa d'Alésia, 75014 Paris. Tél. : 01 45 41 03 43. Site internet : www.entreesdejeu.com
2. Public : 150 adultes maximum. Tarif : 1 750 € TTC (plus frais de déplacement, hébergement et restauration au-delà de 60 km de Paris).
3. Public : 100 élèves maximum à partir de la 2^{de}. Tarif : 1 340 € TTC (plus frais de déplacement, hébergement et restauration au-delà de 60 km de Paris).

Redéfinir le service public

Lors de ses journées d'étude, Éducation & Devenir a dégagé des pistes pour remettre en phase la mission d'enseignement avec le concept d'intérêt général, grâce à une mise en perspective historique et éthique.

Ce week-end du 22 janvier 2011, enseignants et parents d'élèves battaient le pavé pour protester contre 16 000 suppressions de postes annoncées. Au même

moment, quelque 40 adhérents d'Éducation & Devenir¹, association œuvrant pour l'évolution du système éducatif et composée majoritairement d'enseignants et de chefs d'établissement, tenaient, à Saint-Étienne, leurs journées annuelles dédiées à la redéfinition du service public. « Une voie étroite se dessine entre deux types de dérives, a résumé Françoise Clerc, professeur émérite en sciences de l'éducation. D'une part, la gestion tatillonne, la réglementation à outrance ou la défense du statut des personnels au détriment des élèves. D'autre part, la dissolution de l'intérêt général dans la croyance, naïve, que le système peut être régulé par la seule loi du marché. »

L'individualisme prenant le pas sur l'intérêt général, le système éducatif se retrouve victime du consumérisme scolaire des familles, inquiété par l'essor du privé hors contrat, traversé par les logiques de management néolibérales et fragilisé par l'affaiblissement financier de l'État.

Dans ce contexte de crise, suscitant l'engagement des intellectuels², participants et intervenants ont interrogé un principe d'égalité, jugé défaillant. Dès ses origines, l'école républicaine, à deux vitesses, institue « une inégalité standardisée », et le récent concept d'égalité des chances s'appuie sur « la promotion d'un élitisme républicain au service de l'intérêt général plutôt qu'au service de la réussite de chacun », comme l'a rappelé l'historien Claude Lelièvre évoquant la logique « internats d'excellence versus établissements renforcés ».

Convaincu que « la fabrique des meilleurs s'obtient à travers l'école pour tous », Philippe Joutard, ancien recteur de Besançon, a

proposé « d'adjoindre une fonction culturelle aux établissements, afin de concilier maîtrise des dépenses publiques et qualité du service public ». Il a évoqué les « écoles ouvertes », accueillant les élèves hors temps scolaire, des établissements organisant des résidences d'artistes, rendant leur bibliothèque accessible à tous ou articulant formations initiale et continue. Des « Maisons des Savoirs » qui, comme le renforcement des projets éducatifs locaux, impliquent une collaboration accrue

avec les collectivités territoriales.



Françoise Clerc, membre du comité scientifique des journées, entourée de Marie-Claude Cortial, nouvelle présidente d'Éducation & Devenir, et de son prédécesseur, Claude Rebaud.

Laboratoires

Fil rouge des débats, la décentralisation est d'ailleurs apparue comme le levier idéal pour lutter contre « la sur-administration et le sous-encadrement » de l'Éducation nationale, selon une formule de Bernard Toulemonde, inspecteur général honoraire, qui préconise d'adosser les rectorats à des services régionaux d'enseignement et de

continuer à accroître le rôle du Parlement ou de la Cour des comptes.

Des travaux en atelier ont présenté d'autres pistes pour le « décentrement » de l'école, telles qu'une ouverture plus grande sur le monde des entreprises ou l'alliance coéducative avec les parents. Les travers d'un syndicalisme refusant la nature évolutive du statut des enseignants, ou trop attaché à une liberté pédagogique parfois prétexte à un repli individualiste sclérosant, ont aussi été pointés. Les participants ont enfin été invités à s'emparer d'une autonomie, pensée collectivement et tournée vers l'expérimentation, pour faire de leurs classes et de leurs établissements, les laboratoires de cette indispensable redéfinition du service public.

Virginie Leray

L'enseignement catholique au sein du service public

Paul Malartre, ancien secrétaire général de l'enseignement catholique et personne-ressource pour un atelier portant sur la place du privé sous contrat au sein du service public, a apprécié cette occasion de proposer « une explication de texte de la loi Debré, fort utile pour rectifier certaines méconnaissances sur le contrat d'association ». Certains militants d'Éducation & Devenir estiment que le contexte concurrentiel exacerbé menace le compromis entre enseignement public et privé qu'ils souhaiteraient voir associé à la carte scolaire, en dépit des difficultés constitutionnelles que cela pose. Malgré ce point d'achoppement, un consensus a été trouvé sur la nécessité d'une collaboration public/privé plus étroite, autour de défis communs : la cohérence de l'offre de formation, les problèmes de recrutement et l'urgent chantier de la formation des enseignants, notamment. L'idée d'organiser des manifestations interétablissements autour de questions de citoyenneté a aussi été plébiscitée. Pour une meilleure compréhension mutuelle et contre la menace d'une nouvelle guerre scolaire qui empêcherait les deux parties de répondre, en complémentarité, aux vrais enjeux de demain. **VL**

1. Sur internet : www.educationnetdevenir.fr

2. Les débats ont fait référence à l'Appel de Bobigny, signé le 19 octobre dernier par 42 organisations du monde éducatif et 35 municipalités, ainsi qu'au livre *L'école démocratique - vers un renouveau politique ?* (Armand Colin, 2010, 208 p., 18,80 €), ouvrage collectif dirigé par Choukri Ben Ayed qui était présent à Saint-Étienne.

Lycées : 20 ans de liberté de la presse

De janvier à juin 2011, de nombreuses actions sont prévues partout en France pour le 20^e anniversaire du droit de publication des lycéens.

L'année dernière, le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Clemi) a répertorié 242 journaux lycéens. La revue de presse 2010¹ qu'il vient d'éditer atteste de leur grande qualité. Les sujets abordés sont très divers : du tremblement de terre en Haïti à la conférence pour le climat de Copenhague, de la malbouffe à la cantine aux dérives de Facebook. Alors que la presse lycéenne existe depuis... le XIX^e siècle, est-il encore besoin de rappeler son intérêt pédagogique et éducatif ? Oui, car aujourd'hui encore elle rencontre bien des difficultés. « *La parole des lycéens, spontanée et authentique, a parfois du mal à se faire entendre dans les établissements* », expose Olivier Bourhis de l'Association Jets d'Encre². En outre, « *les journalistes lycéens sont nombreux à ignorer leurs droits et responsabilités* », complète Pascal Famery du Clemi. Dernier écueil : les rédactions lycéennes manquent de moyens et de plages horaires prévues dans les plannings pour réaliser leur journal. C'est pourquoi les jeunes sont invités à fêter les 20 ans de la circulaire³ qui a reconnu, pour l'enseignement public, le droit aux lycéens de créer un journal dans leur établissement « *sans autorisation ni contrôle préalable* » du proviseur.

Depuis 1991, ce texte consacre une « *liberté de la presse lycéenne* », tout en rappelant l'obligation de se conformer aux règles déontologiques propres au journalisme⁴. Un nouveau portail pour les journalistes lycéens⁵ a ouvert à cette occasion : ils y trouveront la liste des manifestations prévues et des idées pour fêter les 20 ans. Une affiche (cf. ci-dessus), destinée à informer les lycéens sur leurs droits de publication, sera aussi envoyée à tous les lycées. Enfin, à partir du 29 mars, sur le site du Clemi, une exposition fera découvrir toute la saveur de la presse lycéenne à travers des articles et des dessins des années 1990 et 2010. **SH**



La vie scolaire élargit ses frontières

La vie scolaire est-elle l'affaire de tous ? Les Cahiers pédagogiques se sont emparés de cette question¹, qui a aussi été débattue à Paris dans le cadre des « Mercredis du CRAP Ile-de-France ». L'occasion de vérifier que si la réponse est oui, c'est avec des déclinaisons fort différentes d'un établissement à l'autre.

Patrick Hubert, coordinateur du dossier des Cahiers pédagogiques sur le thème de la vie scolaire, a rappelé, lors de la rencontre du 15 décembre dernier, l'intérêt d'aborder cette question à partir de regards croisés, et pas seulement ceux des conseillers principaux d'éducation (CPE). Des échanges ont permis aux participants de dire leurs expériences. On retiendra principalement que les mesures récentes, telles que la mise en place du socle commun de connaissances et de compétences et de la note de vie scolaire, tendent à faire bouger les frontières entre l'espace clos de la classe et l'espace plus large de l'établissement.

Les zones de responsabilité des CPE et des cadres éducatifs se redéfinissent et s'investissent différemment selon les contextes et les acteurs. Trois facteurs semblent déterminants : la personnalité du CPE mais aussi son positionnement, sa détermination, le degré de délégation du chef d'établissement, l'existence ou non d'un véritable collectif de travail entre tous les acteurs de la communauté éducative. Lorsque les frontières bougent entre des fonctions qui se redéfinissent, le risque de tensions existe. Certes, des textes – référentiels, circulaires – servent de boussoles mais ils ne dictent pas les manières de faire. Tout établissement doit se donner un cadre de fonctionnement qui organise les modalités d'intervention et les champs d'action des uns et des autres : personnels de direction, d'enseignement, d'éducation.

Les missions traditionnelles de l'école : éduquer, instruire, socialiser ne sont plus l'objet de la même division du travail entre enseignants et CPE. Tous ont à se soucier d'éducation et de socialisation. Toutefois les complémentarités entre tous doivent faire l'objet d'un travail concerté. Certaines expériences évoquées ont bien montré l'impact de l'« effet-établissement », là où la dimension collective est passée dans les faits. Comme le rappelait Caroline Lameloise, l'une des auteurs de ce dossier : « *nous devons tous être des "passeurs de liens" : prendre le temps de l'échange, même conflictuel, pour arriver à mettre noir sur blanc "qui fait quoi"* ». **Nicole Priou**

1. Cahiers pédagogiques, n° 485, décembre 2010. Prix : 7,70 €. Site internet : www.cahiers-pedagogiques.com (rubrique « Menus » / « Les dossiers des Cahiers »).

1. La revue de presse des lycées 2010 (ainsi que celles des écoles et des collèges) peut être téléchargée sur www.clemi.org.

2. Sur le site de cette association, on trouve de nombreux outils, dont un kit « Créer son journal » : www.jetsdencre.asso.fr.

3. N° 91-051 du 6 mars 1991, actualisée par la circulaire n° 02-026 du 1^{er} février 2002 : « Publications réalisées et diffusées dans les lycées ».

4. Voir la brochure *Les droits et la déontologie des journaux lycéens* sur le site de l'Observatoire des pratiques de la presse lycéenne : www.obs-presse-lyceenne.org (rubrique « Vos droits »).

5. Adresse : www.creerunjournallyceen.fr

L'état de l'École en ligne

Déclinée en 29 indicateurs statistiques, la vingtième édition de *L'état de l'École* propose une analyse synthétique des coûts, des activités et des résultats du système éducatif français. Illustrant les questions de notre École, cette publication de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale en observe les évolutions et apporte l'éclairage des comparaisons internationales. Concernant la dépense d'éducation, on peut y lire, par exemple, que depuis 1980, « la dépense moyenne pour un élève du premier degré a augmenté de 76,7 % en prix constants, pour s'établir à 5 690 euros en 2009 ». Pour le second degré, en revanche, « la dépense moyenne par élève a crû de 64,6 % en prix constants, pour s'établir à 9 380 euros en 2009 ». **SH**



Z *L'état de l'École - Coûts, activités, résultats - 29 indicateurs sur le système éducatif français*, n° 20 (nov. 2010). À télécharger sur www.education.gouv.fr (« Outils de documentation, d'information » / « Les publications » / « Évaluations et statistiques »).

Formation des enseignants : Vers l'universalisation ?

Si d'aucuns pouvaient espérer trouver dans tel ou tel pays un modèle stabilisé dont il soit possible de s'inspirer, l'examen des expériences étrangères vient décevoir cette attente », prévient d'entrée de jeu Alain Boissinot, recteur de l'académie de Versailles et coordinateur du numéro de la *Revue internationale d'éducation de Sèvres* sur le thème « Former des enseignants »¹. L'approche comparatiste permet néanmoins de prendre de la hauteur par rapport aux débats strictement français. Parmi les problématiques récurrentes, l'affirmation de la dimension professionnalisante, et la volonté de l'articuler explicitement avec la composante universitaire de la formation au sein d'un cahier des charges, semble partout à l'ordre du jour. Mais qu'entend-on par professionnalisation ? En Angleterre, en Grèce, des mises en garde s'expriment, soulignant à l'usage les effets pervers de la définition trop étroitement opérationnelle de compétences, donnant lieu à une approche « technique et rationaliste » des candidats qui pourraient se mettre à « bachoter », aux dépens d'une approche porteuse d'un projet global de formation, plus humaniste.

Propre au système français, l'opposition premier/deuxième degré doit également être dépassée dans la formation des professeurs, au profit d'une continuité entre premier degré et collège, d'une part, et lycée et premier cycle universitaire,

d'autre part, plaide Alain Boissinot. Trois éléments forts de modulation se dégagent au sein de ce tableau international d'un modèle de formation en voie d'universalisation : la privatisation de la formation des maîtres dans plusieurs pays ; le poids de l'économie de l'école – difficulté dans de nombreux districts scolaires à recruter du fait de l'écart entre qualification et salaire – auquel s'ajoute la montée des inégalités (dispositifs de formation dérogatoires aux États-Unis ; « Menottes d'or » en Angleterre) ; enfin, la prise en compte de l'effet Tice, et avec eux des nouveaux temps et modes de prise en charge de l'élève, à l'image du positionnement prospectif en la matière pris par la Corée du Sud et de la formation systématique proposée aux enseignants. **AS**

1. N° 55, décembre 2010. Commandes par tél. : 01 44 41 31 07 ; ou bon de commande téléchargeable : www.ciep.fr/ries/commande.php

2. « Golden handcuffs » : bonus salarial (pouvant aller jusqu'à 10 000 livres) pour attirer et maintenir les enseignants dans les quartiers en difficulté.

L'atout e-twinning

Réécriture de contes traditionnels mis en mots et en images d'enfants, projets sur les jouets et jeux de différentes cultures... L'e-twinning, plate-forme internet de jumelage électronique d'établissements scolaires européens, n'en finit pas de faire voyager la petite école Notre-Dame de Moule (Pas-de-Calais), grâce à Jérôme Ducrocq, enseignant conquis par « cette pédagogie de la découverte de l'autre et de la transversalité » : « A mi-chemin entre le principe des communautés Facebook et le blog, le dispositif accroche les élèves, par ailleurs motivés par un système de diplômes de participation et de concours déclinés aux plans national et européen. La preuve, ils se connectent d'ailleurs aussi d'eux-mêmes, en dehors des cours ! »

Cerise sur le gâteau, les projets de Jérôme Ducrocq, débutés avec un équipement informatique rudimentaire, se sont vus dopés grâce aux dotations du plan Écoles numériques rurales. Le prochain échange devrait ainsi évoluer vers une collaboration *Comenius* et donc déboucher sur un séjour à l'étranger pour sa classe et la réception d'élèves partenaires qui profitera à tout l'établissement. Outil d'ouverture, de fonctionnement très intuitif, e-twinning connaît un développement exponentiel avec ce jour 126 000 enseignants européens inscrits, dont 10 % en France, classée deuxième parmi les pays utilisateurs, au coude à coude avec la Pologne. Son portail français propose formation en ligne et en présentiel, contacts des référents académiques et conseils pédagogiques. Ce dernier volet sera prochainement étoffé par des exemples concrets de projets commentés. Raison de plus pour que les établissements de l'enseignement catholique, qui ne représentent que 10 % des inscrits français, se lancent dans l'aventure. **VL**

Z www.etwinning.fr



Apprentis : moins d'emplois

La formation en apprentissage bénéficiait jusqu'ici d'une bonne réputation en termes d'insertion professionnelle : la proportion d'apprentis occupant un emploi était même passée de 69 % à 75,8 % entre 2006 et 2008. Mais avec la crise de 2008 et l'augmentation du chômage, les apprentis entrés sur le marché du travail en 2009 connaissent une « *insertion professionnelle plus difficile* », selon une *Note d'information*¹ du ministère de l'Éducation nationale.

Si en février 2008, sept mois après l'obtention de leur diplôme, 75,8 % des apprentis occupaient un emploi, ils n'étaient plus que 67,3 % en février 2009. Parmi ces derniers, « 63 % [...] occupent un emploi à durée indéterminée, [...] 24 % ont un emploi à durée déterminée [...] » et ils ne sont que 6 % en intérim. La note constate également que si l'emploi chute pour toutes les spécialités, le secteur de la production est plus touché que les services.

Pour Jean-François Desbonnet, directeur général du CFA régional technique du Nord - Pas-de-Calais, et son homo-

logue Denis Jorel à la tête du CFA régional agricole, « *le premier motif de création de contrats d'apprentissage par une entreprise, c'est un carnet de commandes plein, ce ne sont pas les aides éventuelles dont elle pourrait bénéficier si elle prenait un apprenti* ». L'adéquation de l'offre de formation

des centres avec les besoins du marché est un autre paramètre et un enjeu essentiel, poursuivent les deux directeurs, qui voient dans l'actuelle élaboration des contrats de développement de formation professionnelle dans les régions une véritable opportunité pour l'enseignement catholique, fort du profil multimétier de ses CFA. Encore faut-il qu'il s'en saisisse : « *Pour cela, l'enseignement catholique doit s'imprégner des différents types de dispositifs de formation existants et se positionner en nouant des partenariats avec les branches professionnelles, ainsi qu'au plus haut niveau* », souligne Jean-François Desbonnet, faisant allusion aux conventions de développement signées par de grandes têtes de réseau, telles les chambres consulaires, avec le ministère de l'Emploi. **AS**

1. N° 10-15 (octobre 2010). Disponible sur : www.education.gouv.fr (« Outils de documentation, d'information » / « Les publications » / « Évaluation et statistiques »).

Révolutionner les rythmes scolaires

Il nous est très vite apparu qu'une réflexion sur la réforme des rythmes de vie scolaire, quelle qu'elle soit, aurait des répercussions profondes et ne pouvait être déconnectée de celle sur les méthodes d'enseignement et les missions des enseignants eux-mêmes. » C'est à une remise à plat, bien au-delà des rythmes scolaires, qu'appelle le rapport des députés Xavier Breton et Yves Durand, réalisé pour la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale et présenté le 15 décembre 2010 au ministre de l'Éducation nationale, dont les arbitrages sur ce dossier sont attendus en mai-juin de cette année. Parmi leurs principales préconisations, les rapporteurs reviennent sur la nécessité d'aligner l'école française, aux journées de six heures « *trop longues* » et « *trop remplies* », sur les standards européens et d'« *interdire* » la semaine de quatre jours.

Il reviendrait au niveau communal, dans le cadre d'un nombre annuel d'heures d'enseignement fixé au niveau central, de décider de l'organisation de la semaine scolaire. S'agissant du second degré, le « *carcan* » des horaires devrait être également « *desserré* » et la gestion de la grille confiée à l'établissement dans le cadre de référentiels nationaux. Il serait en outre « *souhaitable de réduire le temps de cours magistral, de développer les enseignements pluridisciplinaires et de repenser les temps pédagogiques et les séquences d'enseignement* ». Quant aux programmes, ils « *devraient être également retravaillés. Cela n'irait pas sans une redéfinition du service des enseignants* », estiment les rapporteurs qui proposent de lier les obligations de tous les professeurs à la définition d'un temps de présence dans l'établissement de 35 heures environ. Reste à espérer que ces pistes ne soient pas uniquement utilisées dans une perspective budgétaire, mais également dans une visée pédagogique. **AS**

➡ Rapport disponible à l'adresse : www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i3028.asp



Voie pro : rénovation en cours

À u niveau de la structuration de l'offre de formation comme au niveau de la réussite des élèves, les défis restent nombreux dans la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle, indiquent les inspections générales dans un rapport publié en novembre¹. La place du contrôle en cours de formation (CCF), « *élément de sécurisation pour les élèves les plus fragiles du cycle en 3 ans [qui] permet de valider les compétences acquises dès la seconde pendant les périodes de formation en milieu professionnel, [...] reste un point de difficulté* » central et doit faire l'objet d'« *un travail de clarification et d'uniformisation* ». Les passerelles instaurées par la réforme doivent également être « *réinterprétées* » par les établissements, en jouant notamment davantage « *sur les capacités d'accueil que sur les potentiels de réussite des élèves* ». En outre, les professeurs, ajoute le rapport, « *ne sont pas toujours convaincus des possibilités de réussite de certaines [d'entre elles]* ». A contrario, le parcours bac pro-BTS semble monopoliser toute l'attention des académies. Par ailleurs, la pression sur le CAP (40 % des formations pro au total) appelle une « *vigilance particulière* » pour éviter qu'il ne devienne « *une voie de relégation pour beaucoup d'élèves [...]* ». Même vigilance chez les professeurs de seconde professionnelle qui « *s'expriment fortement sur les conditions de l'orientation et de l'affectation des élèves* », pour ne pas continuer à alimenter les classes en élèves peu ou pas motivés. **AS**

1. Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche, Inspection générale de l'Éducation nationale, *Rapport sur le suivi de la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle*.

La BEL revalorise la filière littéraire

La Banque d'épreuves littéraires (BEL), commune aux deux écoles normales supérieures, s'est ouverte depuis la rentrée aux écoles de commerce et de management, de sciences politiques, de communication, de journalisme et de traduction. Les classes prépas littéraires sont prêtes à relever le défi, tout comme l'Institut catholique de Paris.

Depuis plusieurs années, s'affirme la volonté de renforcer la « filière littéraire » en offrant aux étudiants des classes préparatoires littéraires un accès à des concours autrefois réservés aux scientifiques ou aux étudiants de la filière économique. Les écoles de commerce ont ainsi ouvert une voie dite « littéraire », avec des épreuves calées sur le programme des concours d'accès aux écoles normales supérieures (ENS). Ces mêmes écoles s'accordent à présent sur une banque commune d'épreuves¹ dans laquelle les écoles de commerce et la plupart des instituts d'études politiques puiseront. Un même concours permettra ainsi d'accéder à 50 écoles en 2011 et à plus de 70 écoles et masters en 2012.

Dès le 3 septembre 2010, Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, avait en effet

annoncé l'élargissement de la Banque d'épreuves littéraires (BEL), commune aux deux ENS, aux écoles de commerce et de sciences politiques, de communication, de journalisme et de traduction. Cette ouverture permet aux étudiants de multiplier leurs chances de réussite en poursuivant des projets professionnels variés. La création de ce concours s'inscrit dans la suite de la réforme des classes

préparatoires littéraires aux Grandes Écoles, initiée en 2007, qui a instauré une première année commune, à l'issue de laquelle les étudiants peuvent choisir d'intégrer une khâgne préparant au concours de l'ENS Ulm ou de l'ENS LSH (Lyon).

Les prépas littéraires des établissements catholiques sont-elles bousculées par ces changements ? « *Pas vraiment* », explique Patrick Aubin qui dirige le groupe scolaire Blanche-de-Castille², au Chesnay (Yvelines). Dans cet établissement qui compte deux hypokhâgnes et une khâgne lettres et sciences humaines (LSH), soit une centaine d'étudiants, certains jeunes se présentaient déjà en fin de première année aux concours des instituts d'études politiques ou des écoles de commerce avec d'excellents résultats. « *Les étudiants passaient deux à trois concours,*

constate Patrick Aubin, maintenant ils n'en auront plus qu'un. L'hypokhâgne devient ainsi une année de discernement pour choisir sa voie d'excellence. » Et de se féliciter de cette « *revalorisation de la voie lettres/langues alors que notre pays est en quête de profils littéraires humanistes, dans les ressources humaines notamment* ». Une « *qualité humaine* » que développe l'« *internat externe*³ » de Blanche-de-Castille où les jeunes sont invités à travailler en équipe.

Moins sélective

Pour ceux que les classes prépas effraient, il sera bientôt possible de préparer la BEL à l'Institut catholique de Paris (ICP). Pour cela, l'ICP⁴ ouvre en septembre 2011 un Parcours littéraire pluridisciplinaire intensif (PLPI) au sein de sa faculté des lettres. Anne Douaire-Banny, responsable de ce nouveau cursus sur deux ans, l'a conçu pour « *une trentaine de bacheliers intéressés par les humanités (lettres, philosophie, histoire, géographie, langues...)* qui hésitent entre une hypokhâgne et l'université et ont envie d'une formation de haut niveau ». Voilà qui ressemble fort à l'année de propédeutique d'autrefois,

qui introduisait aux études supérieures ! Avec un plus : un dispositif d'accompagnement personnalisé.

Moins sélective que certaines prépas, « *cette formation fait le double pari de l'excellence littéraire et de l'effort encadré, quel que soit le niveau atteint au lycée* », précise Anne Douaire-Banny, une normalienne qui entend donner sa chance à tout étudiant qui a le goût de l'effort intellectuel. À l'issue des deux ans, les étudiants pourront poursuivre

en L3 dans une discipline littéraire ou intégreront une des écoles participant à la BEL. Prépa ou fac, peu importe, la BEL offre un large choix de concours à de vrais littéraires qui veulent rester généralistes. C'est ce qui en fait tout l'attrait. **Sylvie Horguelin**



Des étudiants en hypokhâgne à Blanche-de-Castille lors d'une journée d'intégration à Londres.

1. Voir sur www.education.gouv.fr le BO n° 45 du 9 décembre 2010, rubrique « Banque d'épreuves littéraires ».

2. Adresse : 1 avenue de la Bretèche, 78150 Le Chesnay. Tél. : 01 39 23 14 30. Internet : www.blanche-de-castille.fr – Frais de scolarité en classe préparatoire : de 1 200 à 1 600 €/an en fonction du revenu des parents (et boursiers).

3. De 8 heures à 21 heures, avec les trois repas sur place.

4. Institut catholique de Paris, 21 rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 01 44 39 52 69. Internet : www.icp.fr (rubrique « Organismes » puis « Faculté des lettres » et « Formations et diplômes » et « Bac + 2 »). Frais de scolarité : en moyenne 5 000 euros/an, en fonction du revenu des parents (et boursiers). Inscription via APB en licence de lettres, histoire-géographie ou LLCE, puis envoi du dossier de candidature (téléchargeable) à la faculté des lettres de l'ICP.

Fragile et forte : la famille

Le 14 février, Bertrand Hériard-Dubreuil, directeur du Ceras¹, Monique Baujard du service famille et société de la Conférence des évêques de France, Brigitte Alsberge du Secours catholique, ouvraient la session *Famille cherche société*². D'entrée, a été soulignée « la situation paradoxale de la famille : valeur au plus haut, sans cesse plébiscitée », mais, dans les faits, « malmenée en tant qu'institution... »



De gauche à droite : Monique Baujard, Bertrand Hériard-Dubreuil, Brigitte Alsberge.

L'atelier « Lien parents-écoles » était animé par Patrick Pecorella, directeur à Garges-les-Gonesse, engagé au Secours catholique, et ancien scout. Dans son établissement classé ZEP et labellisé « École associée de l'Unesco », cohabitent 90 ethnies. Il y a relevé deux logiques : « celle de l'école, autorité universelle qui s'impose à l'enfant » et « celle des familles avec lesquelles l'institution n'a pas le même projet ». « Quand il n'y a pas de crise, cela passe. Mais en cas de violence avérée ou d'échec scolaire, cela casse », explique-t-il. Il faut donc absolument tisser des liens. Le premier pas : « Connaître la culture de l'autre et le comprendre. » D'où l'instauration d'une sorte d'école des parents pour expliquer sans injonction « pourquoi coucher tôt un enfant, comment le réveiller, l'aider, lui raconter des histoires... » ; « trois soirs surtout où l'enseignant mène la classe devant eux, avec traduction simultanée (notamment en ourdou ou en turc) ».

Autre expérience avec l'Association Jeunesse Éducation³. Au bord d'un quartier sensible du 20^e à Paris, deux « boutiques » où « tu pilotes tes études ». En 2009-2010, les permanents et les bénévoles (parmi eux, une vingtaine de lycéens de Franklin dans le 16^e arrondissement) y ont reçu en accueil scolaire 260 jeunes entre 7 et 25 ans. L'engagement est court : deux heures par semaine à renouveler après dix semaines et une rencontre clé avec la famille.

L'association ne se substitue ni aux travailleurs sociaux ni aux éducateurs de rue ou aux enseignants. Elle se veut un maillon qui fait sens. Si les familles (au sens étendu du terme) passent le seuil, c'est que d'autres les ont précédées.

Parmi les participants aux journées du Ceras, Dominique, CPE dans un collège, et Yvan, directeur d'école spécialisée de Bordeaux. Ce qu'ils y ont observé et entendu, répond bien à leurs attentes, car, « au quotidien, la famille

est à la croisée des chemins de nos engagements en pastorale familiale, dans le mouvement scout et dans notre métier ». **DL**

1. Centre de recherche et d'action sociales. Internet : www.ceras-projet.org
2. Programmée du 14 au 17 février au Centre Sèvres, à Paris, elle entrait dans le thème *Famille 2011*, retenu par la Conférence des évêques de France. Internet : www.blogfamilles2011.fr
3. Adresse : 26-28, rue Pelleport, 75020 Paris. E-mail : contact@ajejeunes.com

Ressources pour croire

Depuis quatre mois, *Croire* a remplacé la revue chrétienne du groupe Bayard, *Croire aujourd'hui*. Ce nouvel outil d'accompagnement de la foi se décline en quatre supports : *Les cahiers Croire*, six numéros thématiques par an avec un traitement biblique, théologique et pratique ; *Les hors-série Croire*, pour redécouvrir les essentiels de la foi ; *Les guides Croire*, pour accompagner les événements de la vie ; *Les fiches Croire*, pour répondre aux interrogations d'aujourd'hui. Sans compter le site croire.com qui met l'accent sur la formation et l'interactivité. Avec ces différentes propositions¹, *Croire* veut offrir des réponses adaptées à un public qui va des chrétiens confirmés à ceux qui font leurs premiers pas dans la foi. Tous ces outils sont autant de ressources pour animer la pastorale ou la catéchèse des lycéens et étudiants. **SH**



1. Vendues sous forme de pack à l'abonnement : 6 cahiers/1 hors-série/1 guide/4 fiches/l'accès gratuit à l'espace abonné de croire.com, 59 €/an (cf. <http://boutique.bayardweb.com>). Voir aussi le CD-Rom « Croire-Jeunes », 30 fiches d'animation pour la pastorale des jeunes de 13-18 ans, présenté dans ECA n° 339, p. 22.

Atelier théologique

Voici un DVD en forme de feuille de route pédagogique pour les animateurs de catéchèse et de pastorale. Son réalisateur, Guy Rainotte, inspecteur à l'enseignement de la Communauté française de Belgique pour les cours de religion protestante, y invite à devenir « passeur de spiritualité plutôt que transmetteur de vérité », en amenant les enfants à pouvoir « choisir leur propre route parmi les chemins pluriels de la spiritualité ».

Cette démarche, œcuménique, vise à éveiller l'esprit critique à travers des questionnements existentiels, en partant des interrogations et des représentations que les enfants se font de Dieu. Réflexions de philosophes, de théologiens, d'experts en sciences de l'éducation ou de pédopsychiatres alternent avec des recommandations didac-

tiques et des exemples de pratiques largement expérimentées dans des pays proposant des cours de religion obligatoires. Le tout constitue un viatique lumineux pour conduire des ateliers théologiques d'une grande qualité, dès l'école primaire. **VL**

Z Guy Rainotte, *Dieu ? La parole aux enfants - pédagogie pour une spiritualité en mouvement*. 88 min (+ livret pédagogique), Meromedia, 2010, 20 €. Commande en ligne : www.meromedia.com



En avril

Le repas
de Pâques.
Estampe
de Bernard
Picart,
Amsterdam,
1725.



© M. Goldman/Musée d'art et d'histoire du judaïsme

Pessah est avec Kippour la plus importante des fêtes juives. Pâques est le sommet de l'année liturgique chrétienne. Pâque juive, Pâques chrétiennes : l'orthographe¹ suggère déjà qu'on ne peut comprendre la seconde sans étudier la première !

Le repas du Seder

L'essentiel de la liturgie juive de Pessah est le repas du Seder qui a lieu au sein de la famille, à la maison, et non à la synagogue. Il s'agit de faire mémoire de la sortie d'Égypte, événement fondateur du peuple de l'Alliance, fédéré par Moïse et libéré par Dieu. Il y est constamment fait référence, cela dès la première parole du décalogue : « *C'est moi le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude* » (Exode 20,2).

Le rituel est fondé sur le chapitre 12 du livre de l'Exode. Sur la table : le plat du Seder, avec un os, des herbes amères, de l'eau salée, trois *matzot* (pains sans levain), qui seront partagés après la bénédiction, quatre coupes de vin... À la place de chaque convive, pas de couvert mais un petit livret : la *Haggada*, le récit de la Pâque. Le plus jeune pose rituellement quatre questions demandant pourquoi ce soir tout est différent des autres soirs. En réponse, le père invite chacun à revivre l'événement, comme il est écrit en Exode (13,8) : « *En ce jour-là, dis à ton fils : C'est pour cela que le Seigneur est intervenu pour moi quand je sortis d'Égypte* ». Le juif est ainsi celui qui doit sortir d'Égypte à Pessah et recevoir la Torah à Chavouoth².

Faire mémoire à Pessah, c'est donc bien plus que se souvenir ou rendre actuel : c'est se rendre mystérieusement contemporain de l'événement fondateur, unique, qu'a constitué la libération d'Égypte, irruption de l'Éternel dans l'histoire. Ne faut-il pas chercher là aussi un éclairage à la parole de Jésus : « *Faites ceci en mémoire de moi* » ?

La Pâque du Christ

Le triduum pascal chrétien commence justement par la lecture de ce même chapitre 12 de l'Exode. Les trois Évangiles dits « synoptiques³ » mettent en effet le repas de Jésus directement en relation avec la Pâque, la fête des pains sans levain. Pour éclairer ce qu'a fait Jésus le soir du jeudi Saint, on pourrait aussi évoquer les bénédictions juives du Quiddouch⁴ mais, de toutes façons, la relecture faite du dernier repas de Jésus et de sa Passion est, depuis les origines, une lecture pascale qui aboutit, devant le tombeau vide, à la foi en la Résurrection.

La foi en la Résurrection

Il s'agit donc d'enseigner aux élèves ce lien étroit entre Pessah et Pâques. La nouvelle alliance en Jésus-Christ ne détruit pas l'ancienne mais repose sur l'irruption d'un événement complètement nouveau et inouï : la foi en la Résurrection. Le peuple de Dieu n'est plus seulement délivré du mal, mais appelé à une vie nouvelle, une certaine intimité avec Dieu, laquelle se vit d'abord justement pour un chrétien dans l'expérience de l'Eucharistie, à chaque messe. Une affirmation qui mériterait d'être développée, car elle est le cœur de la foi chrétienne, et c'est le lieu privilégié où nous avons à articuler enseignement du fait religieux, catéchèse et pastorale : étude, témoignage et vie de foi.

Pierre Dussère

1. Pâque au singulier désigne la Pâque juive et la Pâque du Christ. Au pluriel, ce mot désigne la fête chrétienne. Est-ce en référence à l'expression « faire ses Pâques » (remplir les devoirs d'un chrétien à Pâques) ou pour signifier que l'on célèbre la

► POUR LES JUIFS ET LES CHRÉTIENS

Une référence commune, le récit de la Pâque au livre de l'Exode (12,2-15). Soulignons-en quelques éléments :

- Ce mois sera pour vous le premier des mois [...].
- [...] une bête par famille, une bête par maison [...].
- Vous la prendrez parmi les agneaux ou les chevreaux [...].
- Vous la garderez jusqu'au quatorzième jour [...].
- On prendra du sang ; on en mettra sur les deux montants et sur le linteau des maisons [...].
- On mangera sa chair cette nuit-là rôtie au feu, [...] avec des pains sans levain et des herbes amères [...] la ceinture aux reins, les sandales aux pieds, le bâton à la main.
- C'est la Pâque du Seigneur. Je traverserai le pays d'Égypte cette nuit-là [...].
- Le sang vous servira de signe [...]. Le fléau ne vous atteindra pas [...].
- Ce jour-là vous servira de mémorial [...]. D'âge en âge – loi immuable – vous le fêterez.
- Pendant sept jours, vous mangerez des pains sans levain.

► POUR LES JUIFS

- Fondement du Seder : le repas liturgique familial qui constitue l'essentiel du rituel de Pessah, la Pâque juive.
- 15 du mois de Nisan, premier soir de la semaine de Pessah, du 19 au 26 avril.

► POUR LES CHRÉTIENS

- 1^{re} lecture de l'office catholique du jeudi Saint : elle inaugure le « *triduum pascal* », les trois jours de la fête chrétienne de Pâques :
- jeudi Saint, vendredi Saint, nuit et jour de Pâques : 21-22-24 avril.

► POUR LES MUSULMANS

Pâque(s) n'a aucun écho dans la tradition musulmane. L'islam connaît Moïse : il a été envoyé pour donner des signes à Pharaon et c'est lui, Moïse, qui a libéré son peuple : pas de passage du Seigneur, pas de Pâque. Et évidemment encore moins de Pâque du Christ puisque pour un musulman le prophète Jésus ne pouvait subir l'infamie de la crucifixion : on lui a substitué un autre supplicé. Avec Pâques, nous constatons la profondeur du dialogue judéo-chrétien, puisque nous touchons au fondement de l'un et de l'autre, mais nous mesurons aussi la distance de l'islam qui se construit sur d'autres fondements.

Pâque juive et la Pâque chrétienne à la fois ?

2. *Aujourd'hui la bible*, n° 65.

3. Marc, Matthieu, Luc.

4. Bénédiction sur une coupe de vin pour *shabbat* et les fêtes.

*Quelles pratiques éducatives
en situation de crise ?
Une étudiante raconte
comment elle a accompagné,
durant quatre mois de stage,
la réouverture d'une école
haïtienne après le séisme
de l'an dernier.*

VIRGINIE LERAY

En janvier 2010, Haïti commençait l'année sens dessus dessous, dans le champ de ruines laissées par un séisme dévastateur. Une situation extrême qui a transformé la nature du stage que préparait alors Valérie Féquière, dans le cadre de son master Action éducative internationale (cf. encadré). L'étudiante d'origine haïtienne a finalement accompagné sur place, d'avril à juillet, la réouverture d'une école sinistrée, mission portée par l'association Haïti Futur¹. Elle a donc consacré un épais mémoire, soutenu en septembre dernier et en attente de publication, à une thématique méconnue en France : l'éducation en situation d'urgence.

Un concept auquel se sont déjà converties nombre d'ONG anglo-saxonnes telles que *Save the Children*, *World Vision* ou l'Unicef : « *Après une catastrophe, il s'agit bien sûr de répondre aux besoins physiologiques vitaux des populations : nourriture, soins, logement... Mais l'éducation devrait être rangée parmi eux. Après le séisme, les enfants haïtiens ont été livrés à l'errance, ce qui redouble leur traumatisme par une rupture dans leur développement cognitif. De plus, les écoles participent efficacement à recréer du lien social, comme l'a montré le succès de la fête de fin d'année organisée avec les élèves. Elles aident à renouer le dialogue parents-enfants et libèrent aussi la parole entre adultes, les enseignants*

Trésors en Haïti



Valérie Féquière, étudiante à l'Isfec Emmanuel-Mounier, en stage en Haïti.

jouant le rôle de référents tant pour les élèves que pour leurs parents », explique Valérie Féquière.

Maître mot en matière d'éducation d'urgence : l'adaptation. Aux conditions matérielles, à la dimension interculturelle, comme à l'état d'esprit des élèves et à leur degré de traumatisme. Il faut savoir composer avec les coupures de courant, improviser une classe hors les murs en dressant un tableau noir contre un arbre, ou s'appuyer sur la créativité pédagogique plutôt que sur des manuels et des fournitures.

En Haïti, l'école des Petits Trésors s'est réinstallée à une heure de route de Port-au-Prince, sur un terrain attenant au logement de la directrice. Cela a entraîné l'organisation d'un ramassage scolaire à l'aide de donations d'ONG, dont Haïti Futur. Sur le plan pédagogique, Valérie Féquière détaille les étapes d'un retour très progressif vers le cadre scolaire formel : « *La priorité est de restaurer l'activité*

ludique, notamment à travers une expression artistique orientée sur le ressenti de la catastrophe, ce qui permet de repérer les élèves les plus atteints, d'inviter à la parole sans y contraindre. J'ai notamment travaillé avec des "mandalas émotions" ou des "visages émotions" qui permettent aux élèves de démêler et d'analyser leurs sentiments. On poursuit avec des ateliers axés sur l'éducation informelle comme sur les conduites à tenir en cas de séisme ou sur des exercices FLE² essentiellement oraux qui participent au travail de verbalisation. Ce n'est qu'après six semaines qu'on retrouve peu à peu le programme interrompu. »

Valérie Féquière a pu lire sur les visages des enfants les résultats positifs de ce lent retour à la norme scolaire. Un processus dont elle estime qu'il a été facilité par la capacité de résilience importante d'un peuple qu'une histoire compliquée a habitué à rebondir. Actuellement en stage à l'Unesco, où elle est chargée d'aider des gouvernements africains à opérer une planification de l'éducation en contexte fragile, en concevant notamment des documents pédagogiques à l'intention des enseignants, elle espère poursuivre, au sein d'une ONG, sur le terrain de l'éducation informelle.

UN MASTER INNOVANT POUR L'ÉDUCATION EN ZONE SENSIBLE. Valérie Féquière est issue de la première promotion de diplômés du master Action éducative internationale proposé à l'Isfec Emmanuel-Mounier^{*}, centre de formation sous tutelle lasallienne, en partenariat avec l'Institut catholique de Paris. Les cours, conciliables avec une activité professionnelle, forment à la médiation psychosociale, à la pédagogie interculturelle, à l'éducation informelle comme levier contre l'exclusion scolaire, ainsi qu'aux enjeux éthiques, économiques et sociaux liés à la mondialisation. Ils préparent aux métiers d'éducateur et d'enseignant en zone sensible, en France ou à l'étranger, dans le cadre d'actions d'aide au développement conduites par des ONG. Les deux stages qui jalonnent le cursus ont donc pu être effectués dans des contextes très variés : auprès de jeunes en difficulté à Oscar-Romero^{**}, au sein d'une association œuvrant auprès d'enfants hospitalisés, comme en situation de crise, en Haïti... **VL**

* Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique Emmanuel-Mounier, 78 A rue de Sèvres, 75341 Paris Cedex 07. Tél. : 01 56 58 53 20. Internet : www.cfpmounier.net - Information sur le master, les 19 mars, 8 avril et 14 mai 2011.

** Établissement lasallien, situé à Garges-les-Gonesses.

1. Haïti Futur a ainsi participé à la réouverture de 13 écoles qui continuent à nécessiter un soutien financier. Renseignements : 28 place Jeanne-d'Arc, 75013 Paris. Tél. : 01 45 82 44 23. Internet : www.haitifutur.com

2. Français langue étrangère.

Reclassification des personnels Ogec

L'écho paraît bien partagé : « *Tout se passe dans la sérénité* », assure Patrick Le Roux, frère de l'Instruction chrétienne et chef d'établissement de Sainte-Anne, une école de 510 élèves à Bain-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine). « *La présentation et l'accueil par le personnel se sont très bien passés. Les augmentations sont en moyenne de 4 à 5 %, avec des amplitudes variant de 1 à 8 %. Notamment, l'ancienneté est bien mieux prise en compte. Et puis, dans le contexte actuel, les augmentations ne sont pas si fréquentes.* »

Tout s'est plutôt bien déroulé donc, au regard de contacts pris avec plusieurs Udogec ou Urogec¹ et chefs d'établissement, pour l'application de la classification et de la reclassification des quelque 80 000 personnels Ogec² de l'enseignement catholique, à la suite de l'accord du 7 juillet 2010³.

« *Depuis la rentrée dernière, estime Jean-Marie Lelièvre, secrétaire général de la Fnogec⁴, plus de 80 % des salariés ont rencontré leur employeur dans le cadre de la reclassification, dont une bonne partie, environ 40 %, dès avant la fin de 2010.* » Quant aux 20 % restants, ce seraient surtout des salariés des plus gros établissements, où cela prend plus de temps, ou alors d'établissements qui n'ont pu encore engager la démarche. Sachant que « *si un établissement n'en prend pas l'initiative, le salarié est toujours fondé à demander l'application de la reclassification au chef d'établissement, et, si ce dernier ne réagit pas, auprès du président d'Ogec qui signe son contrat de travail. Avant de saisir, si rien ne se passe, la commission d'aide et de suivi au plan national des classifications et rémunérations,*



JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Premier bilan positif pour le mouvement de reclassification des personnels Ogec. Les difficultés liées à la complexité du processus ont été aplanies par les moyens et outils élaborés pour accompagner les chefs d'établissement, cadres de direction et présidents d'Ogec. Prochaine étape : la réécriture de la convention collective.

composée des partenaires sociaux qui ont signé l'accord, et qui se réunit chaque mois.

Le mouvement est ainsi lancé, et, dans tous les cas, les reclassifications prendront effet rétroactif au 1^{er} septembre 2010³.

Pour tenir les engagements de l'accord et permettre à chacun de s'y retrouver dans un nouveau cadre de classifications quelque peu complexe, des moyens d'accompagnement importants ont été mis en œuvre. Un vade-mecum clair et détaillé a été

conçu dès l'été dernier. Et puis, le réseau des syndicats de chefs d'établissement et de la Fnogec a contribué à l'automne 2010 à la formation et à la sensibilisation de près de 7 500 chefs d'établissement, cadres de direction et présidents d'Ogec.

Enfin, le site internet de la Fnogec propose aux chefs d'établissement, via un code d'accès transmis par les Udogec/Urogec, un outil des plus aisés pour « reclassifier » chaque salarié. Il permet, après avoir saisi sur le logiciel la fiche de poste détaillée du sala-

rié – en intégrant son éventuelle pluriactivité – de voir apparaître sa nouvelle classification, avec prise en compte de l'ancienneté et de la formation professionnelle. « *Un outil utilisé aussi, précise Jean-Marie Lelièvre, par les fournisseurs de logiciels de paye, pour calculer automatiquement son nouveau salaire.* »

Signalons toutefois que, çà et là, quelques mauvaises surprises sont apparues, après « moulinage » du poste de certains salariés dans l'outil de reclassification. C'est que, explique Bernard Cazenave, président de la commission sociale de la Fnogec, « *la volonté des négociateurs patronaux et salariés était d'aboutir à une grille des salaires plus réduite. Ce qui se traduit certes par une augmentation des plus bas salaires ; mais aussi par un problème pour les salaires les plus élevés et les cadres. Puisqu'il n'était pas question de baisser des salaires, il a fallu, pour au moins les maintenir, recourir à des indemnités différentielles⁵.* »

Reste maintenant la question des perspectives d'évolution de salaire et de carrière pour ces cadres. Pour tous, rendez-vous est pris au nouvel entretien annuel d'activité et de développement (EAAD), au caractère plus personnalisé encore.

Sur le terrain, en tout cas, on avance à grands pas. « *Quasiment tous les établissements – 280 écoles et 60 collèges et lycées – ont finalisé fin février, et sans problème particulier remonté à l'Udogec, leurs entretiens avec leurs salariés Ogec, et mis en œuvre les reclassifications* », observe Jean-Yves Pigrée, secrétaire général de l'Udogec d'Ille-et-Vilaine. Cette Udogec avait organisé à la fin de l'année dernière un cycle de formations qui ont accueilli quelque 700 chefs d'établissement, comptables, économes, bénévoles Ogec, etc. L'un des premiers effets de la reclassification, observe Jean-Yves Pigrée, ayant été de « *faire apparaître assez fréquemment dans le premier degré la pluriactivité de certains salariés* », particulièrement prise en compte désormais.

Exceptions

En Ile-de-France aussi, « *chacun s'est engagé loyalement dans l'application de l'accord* », analyse Gabriel de Sevin, secrétaire général de l'Urogec. Avec, là encore, une vingtaine de formations organisées fin 2010 pour les chefs d'établissement, responsables d'Ogec, directeurs administratifs et financiers... Fin février, « *95 % des établissements* » avaient pu appliquer l'accord, aboutissant à des augmentations salariales comprises « *en moyenne entre 3 et 6 %, selon les établissements et les postes* ». À Saint-Louis-de-Gonzague par exemple, établissement parisien de 1 850 élèves, « *tous les entretiens ont eu lieu avant la mi-janvier. Cela a permis de repositionner clairement les fonctions de chacun ; et de bien reconnaître toutes les fonctions que remplit un salarié* », relève Vincent Casanova, directeur administratif et financier. Quant aux hausses de salaire induites, elles sont « *globalement de 2,5 %* ». Sachant aussi que pour les établissements, l'effet sur les charges sera plus important, du fait de salariés dorénavant intégrés dans la nouvelle catégorie « *Agent de maîtrise* ».

Autre écho en harmonie, chez Hervé Audor, secrétaire général adjoint de l'Urogec Centre, région

Vade-mecum de la classification et de la reclassification

PSAEE

CPN PSAEE 7 juillet 2010
Mise à jour du 25 août 2010

L'un des outils d'accompagnement disponibles sur le site internet de la Fnogec.

qui abrite 200 établissements, dont plus d'une centaine du premier degré : « *Le mouvement, bien lancé, devrait être finalisé d'ici au mois d'avril*. » Mais déjà, « *dans le premier degré, les évolutions de salaire vont globalement de 4 à 9 %* ». Et, observe-t-il lui aussi, « *le nouveau système est venu gommer certaines injustices* ». Dans un accompagnement pédagogique où « *tout a été mis en œuvre pour permettre d'appliquer le plus justement la reclassification* », avec vingt-cinq journées de formation pour chefs d'établissement et responsables d'Ogec, notamment du premier degré.

« La volonté des négociateurs patronaux et salariés était d'aboutir à une grille des salaires plus réduite. »

« *Une nouvelle dynamique du dialogue social a été inaugurée à partir de cette reclassification* », analyse au final Jean-Marie Lelièvre, qui insiste sur l'importance de ce saut qualitatif inauguré dans les relations et les ressources humaines : « *C'est la première fois qu'il y a dans l'enseignement catholique un tel double travail, sur l'organisation même des établissements et sur la reclassification de leurs salariés dans ce nouveau système*. »

À partir des remontées reçues à la Fnogec, à la suite des reclassifications opérées dans les établissements, Jean-Marie Lelièvre estime notamment que dans le premier degré, l'augmentation de la masse salariale induite par l'application de

l'accord se situe « *d'une manière générale entre 5 et 6 %* », sauf dans les établissements où les salariés avaient beaucoup d'ancienneté. Pour le second degré, « *l'observation nationale est à ce jour plus malaisée, car cela dépend de la situation de départ de chacun et des accords individuels ou d'établissement qui ont pu être signés. La fourchette d'augmentation est dès lors plus difficile à estimer, et sans doute plus large que dans le premier degré* ».

Il reste maintenant aux partenaires sociaux à permettre de réécrire la convention collective, afin qu'elle remplace celle élaborée en 2004, pour les « *personnels des services administratifs et économiques, personnels d'éducation et documentalistes des établissements d'enseignement privés* », dite PSAEE⁶. Les négociations sur le temps de travail et les avantages conventionnels sont en cours.

Quelques questions se sont aussi posées, et se posent encore aux chefs d'établissement. Par exemple, fallait-il ou non un avenant aux contrats de travail ? Pour la Fnogec, la réponse est qu'il n'y en a pas besoin, puisqu'il s'agit là de dispositions collectives conduisant simplement chacun à être convié à un entretien de reclassification. Celui-ci permet de remettre au salarié sa fiche de reclassification. Celle-ci mentionne l'intitulé de son ancienne situation, ainsi que le nouvel intitulé de sa fonction, avec les critères liés à la personne et au poste. Il appartient au salarié de signer alors cette fiche, avec la mention « *Vu et pris connaissance* », selon la recommandation de la Fnogec. Toute règle ayant ses exceptions, un avenant au contrat de travail s'avère toutefois nécessaire pour certains cas de négociation de gré à gré.

1. Unions départementales/régionales des organismes de gestion de l'enseignement catholique.

2. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.

3. Cf. « Refonte des classifications des personnels Ogec », ECA n° 338 (août-septembre 2010), pp. 24-25.

4. Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'enseignement catholique.

5. Au moment où nous boudons ce numéro, les organisations syndicales viennent d'appeler les salariés à refuser le principe d'une indemnité différentielle.

6. Personnels des services administratifs et économiques, personnels d'éducation et documentalistes des établissements d'enseignement privés. Cf. « Une nouvelle convention collective Ogec », ECA n° 288 (novembre 2004), pp. 46-47.



Illustration : Estelle Chaillou

LES CHIFFRES CLEFS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Grâce à l'observatoire Solfège, au Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap), à l'Union générale sportive de l'enseignement libre (Ugsel) et à l'organisme collecteur Au Service de la Profession (ASP), l'enseignement catholique peut suivre avec précision ses évolutions par territoires, niveaux d'enseignement, filières et particularités éducatives. Quant à l'observatoire économique « Indices », créé par la Fnogec, il apporte des données essentielles sur le fonctionnement des établissements. L'ensemble de ces données statistiques sera prochainement regroupé au sein du réseau « Gabriel ». Cette année, l'enseignement catholique connaît une évolution positive de ses effectifs. Il devra toutefois porter son attention sur le primaire.

Les chiffres clefs de l'enseignement catholique

PIERRE MARSOLLIER

A une période où les disparités des situations territoriales sont plus vivement ressenties, et où se multiplient les points de vue particuliers, risquer une analyse des chiffres clefs de l'enseignement catholique, à la fois générale et succincte, relève de la gageure. Pourtant, pour les tenants du global comme pour ceux du local, c'est la même préoccupation qui s'impose plus que jamais, celle de l'injonction socratique du « *Connais-toi toi-même* ». C'est pourquoi, grâce à une réorganisation des bases de données statistiques (« *Projet Gabriel* »), doublée d'un travail d'analyse de la commission prospective et développement, l'enseignement catholique se dotera bientôt de nouveaux outils qui seront à la disposition de tous les niveaux de décision. Des nouveautés qui devraient modifier dès l'an prochain les contours de ce dossier.

Pour l'heure, le trait le plus saillant de la rentrée 2010, c'est la poursuite de la progression globale des effectifs, plus nette encore cette année, avec plus de 6 500 élèves supplémentaires¹ accueillis dans les établissements de l'enseignement catholique. Cette hausse confirme les effets positifs d'une optimisation des moyens d'enseignement attribués par l'État : malgré le retrait d'emplois, l'enseignement catholique accueille plus de jeunes, en cherchant à rapprocher son offre de formation de la demande des familles.

La croissance concerne clairement le 2^d degré (notamment en collège et en BTS), quand le 1^{er} degré demeure en baisse, dans des proportions moins fortes toutefois que les années antérieures.

Une hypothèse, dont la validation est à l'étude, impute cette baisse à la diminution de la scolarisation des moins de trois ans, conséquence des choix politiques gouvernementaux.

Pour ce qui est des territoires, la progression est assez généralisée (8 académies en baisse seulement, contre 23 en hausse). Les régions de l'Auvergne, de la Normandie et de la Lorraine continuent de souffrir, même si l'on peut déceler, par exemple pour l'académie de Nancy, une configuration qui laisserait envisager la fin de la baisse. Sous l'effet conjugué des phénomènes de métropolisation, de périurbanisation et de littoralisation, Versailles, Créteil, Paris, Toulouse, Grenoble, Montpellier, Aix-Marseille, Nantes et Bordeaux poursuivent leur progression, et sur les deux dernières années, plusieurs académies ont inversé significativement la tendance : Besançon, Limoges, Orléans-Tours, Poitiers et Rennes.

Les académies de la Guyane et de La Réunion, comme Versailles et Créteil, voient croître les effectifs dans les établissements bénéficiant du « *Plan égalité des chances* », qui organise une réponse à des besoins spécifiques. De la même manière, on remarquera les chiffres de l'accueil des élèves en adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés (ASH) : + 6 % dans le 1^{er} degré, et + 9 % dans le 2^d degré.

Tendances

Comme chaque année, les tableaux, cartes et graphiques vous offrent nombre d'autres informations. L'une d'entre elles mérite certainement d'être prise en compte, à savoir l'arrivée en fin de carrière des plus grandes cohortes d'enseignants du 2^d degré, qui constitue un vrai défi à relever pour l'avenir.

Enfin, l'analyse des chiffres 2010-2011, au moment où se finalise la préparation de la rentrée prochaine, oblige à un commentaire sur la rentrée 2012. Les tendances sont certes aujourd'hui à la progression et à la reprise dans la majeure partie du territoire, mais nul n'ignore que les stratégies d'optimisation des moyens d'enseignement ont atteint leurs limites... Aussi la poursuite d'une politique gouvernementale de retrait des moyens ne permettra plus de proposer une offre de formation proportionnée à la demande des parents et mettra inéluctablement un coup d'arrêt à la croissance des effectifs.

2 022 180 élèves

(Métropole + Dom-Tom*)

Métropole : 1 938 713

Dom-Tom* : 33 474

PRIMAIRE :

831 101 élèves (MÉTROPOLE)

18 480 élèves (DOM-TOM*)

SECONDAIRE :

1 107 612 élèves (MÉTROPOLE)

14 994 élèves (DOM-TOM*)

Enseignement agricole :

49 993 élèves (SOURCE : CNEAP)

*Hors Polynésie française et Nouvelle-Calédonie.

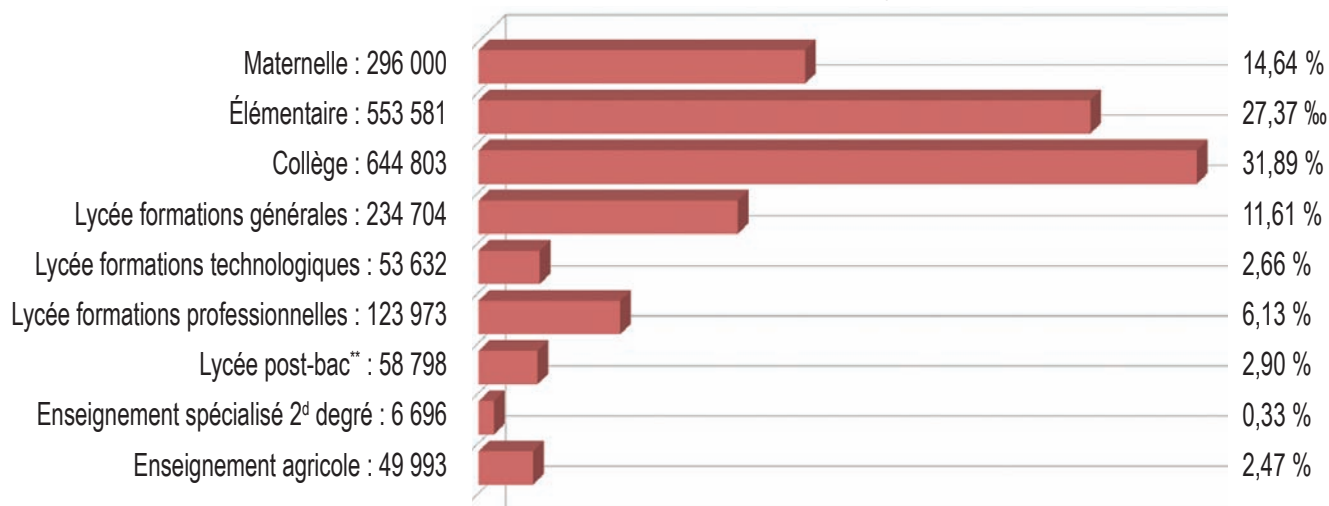
1. En 2009-2010, l'enseignement catholique accueillait 2 015 678 élèves (enseignement agricole inclus).

■ En 2010-2011 ■ 2 022 180 élèves ■ 136 928 enseignants ■ 80 638 personnels administratifs

et de service ■ 4 838 écoles ■ 1 587 collèges ■ 757 lycées formations générales ■ 481 lycées

techniques ■ 540 lycées professionnels ■ 417 lycées post-bac ■ 195 lycées agricoles

Rentrée 2010 : répartition des effectifs d'élèves de l'enseignement catholique*

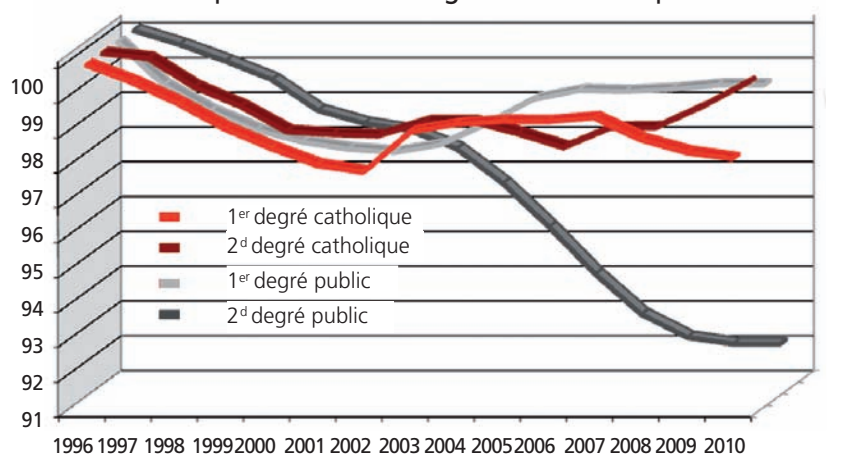


* Métropole et Dom-Tom. Enseignement spécialisé 1^{er} degré inclus (5 402 élèves). ** Y compris formations complémentaires d'initiative locale (FCIL), etc.

	Enseignement catholique		Enseignement public*	
	1 ^{er} degré	2 ^d degré	1 ^{er} degré	2 ^d degré
1996	100	100	100	100
1997	99,5	99,9	98,8	99,6
1998	98,9	99,0	98,0	99,1
1999	98,2	98,5	97,5	98,6
2000	97,6	97,8	97,1	97,7
2001	97,1	97,7	96,9	97,3
2002	96,9	97,6	96,8	97,1
2003	98,1	98,0	97,0	96,6
2004	98,3	98,0	97,6	95,6
2005	98,4	97,7	98,3	94,4
2006	98,4	97,3	98,6	93,0
2007	98,5	97,8	98,6	91,8
2008	97,9	97,9	98,6	91,2
2 009	97,5	98,5	98,8	91,0
2 010	97,3	99,2	98,8	91,0

* Source : Ministère de l'Éducation nationale.

Évolution des effectifs d'élèves du public et de l'enseignement catholique*

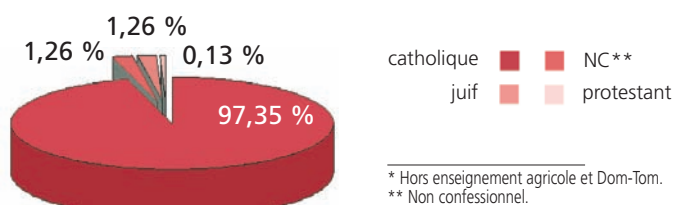


* Hors enseignement agricole.

Effectifs des 7 masters « Éducation et formation » dans les universités catholiques et les Isfec

	Master 1		Master 2		Total
	1 ^{er} degré	2 ^d degré	1 ^{er} degré	2 ^d degré	
Angers	496	133	494	91	1 214
Lille	133	44	72	31	280
Lyon	96		174	23	293
Dijon	25	2	44	6	77
Marseille / Montpellier	46	6	92	11	155
Paris	169	74	278	86	607
Toulouse	80	8	119	35	242
Total	1 045	267	1 273	283	2 868

Les élèves de l'enseignement privé sous contrat en France*



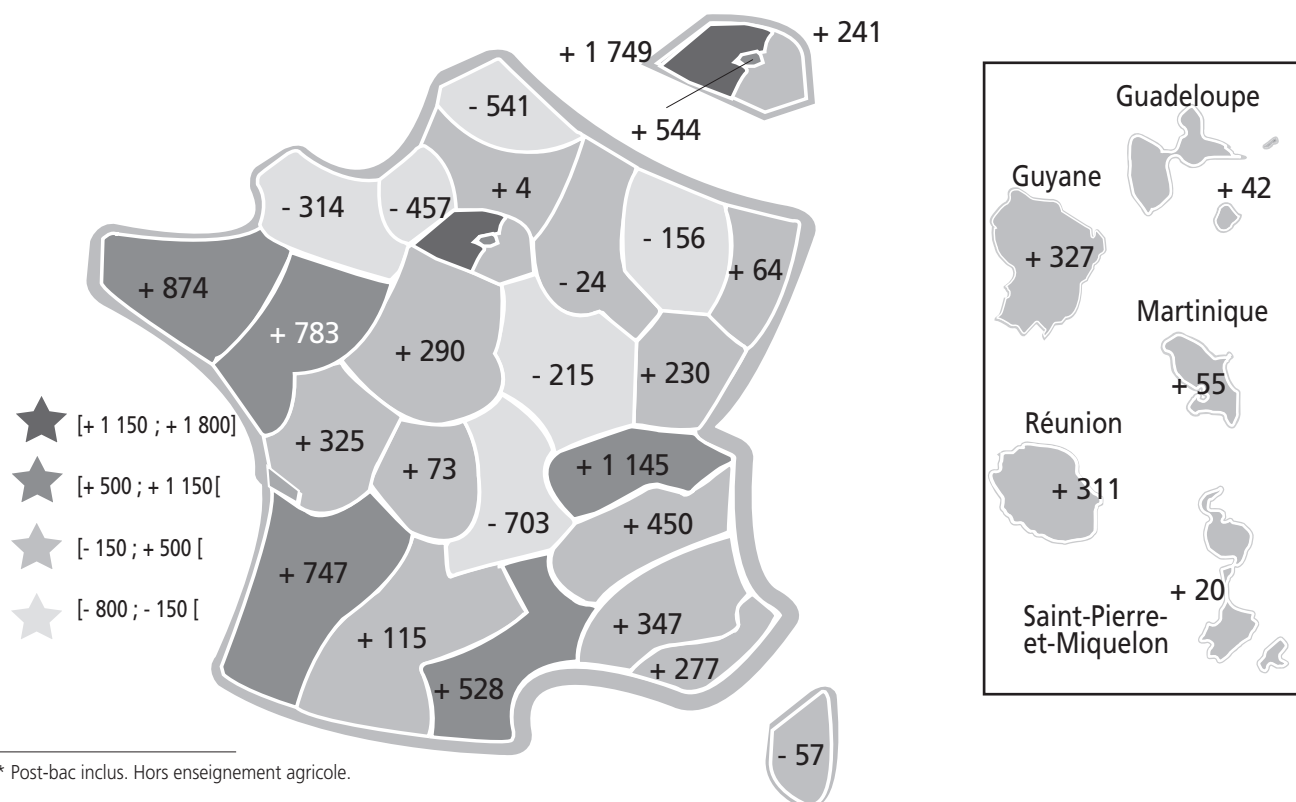
* Hors enseignement agricole et Dom-Tom.

** Non confessionnel.

Évolution des moins de trois ans dans l'enseignement catholique

	Petite section 2				Petite section 3			
	2008	2009	2010	10/08	2008	2009	2010	10/08
Métropole	25 376	27 411	24 719	- 657	90 440	86 798	86 409	- 4 031
Dom-Tom	99	135	118	19	1 346	1 757	1 796	450
Total	25 475	27 546	24 837	- 638	91 786	88 555	88 205	- 3 581

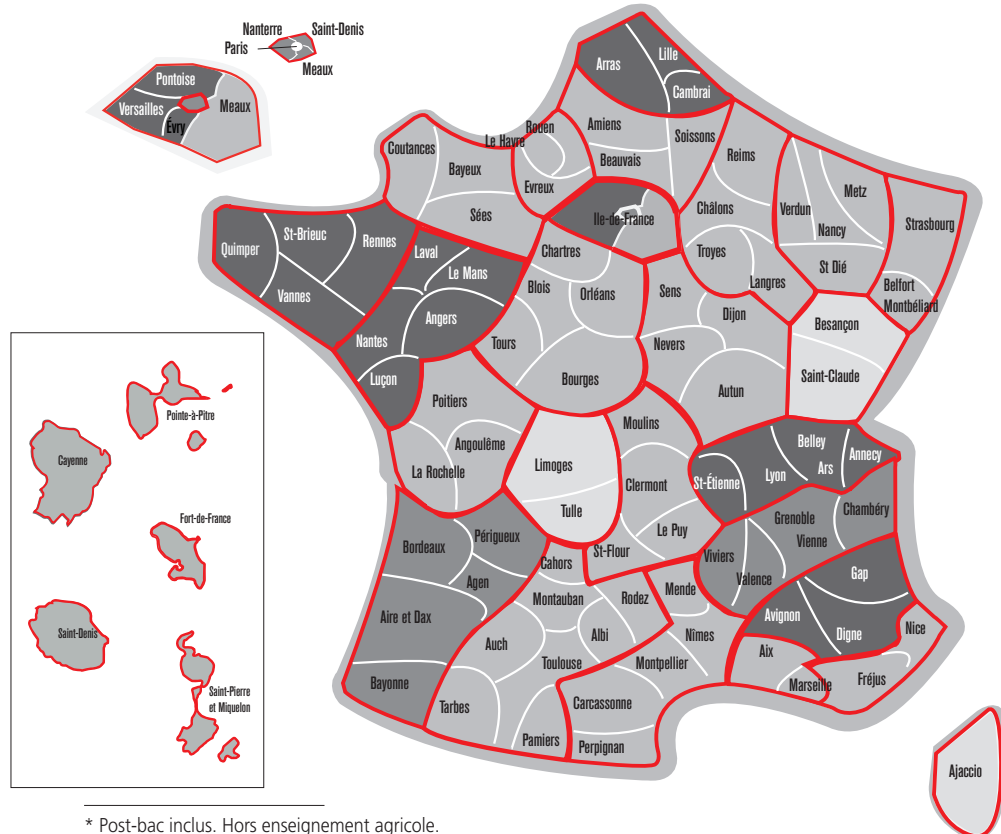
Évolution des effectifs d'élèves* par académies



Académies	Rentrée 2009	Rentrée 2010	Évol. 10/09	Académies	Rentrée 2009	Rentrée 2010	Évol. 10/09
Aix-Marseille	72 697	73 044	347	Orléans-Tours	53 599	53 889	290
Amiens	45 760	45 764	4	Paris	76 094	76 638	544
Besançon	23 608	23 838	230	Poitiers	38 800	39 125	325
Bordeaux	74 859	75 606	747	Reims	30 884	30 860	- 24
Caen	52 136	51 822	- 314	Rennes	240 776	241 650	874
Clermont-Fd	40 489	39 786	- 703	Rouen	42 944	42 487	- 457
Corse	2 383	2 326	- 57	Strasbourg	27 506	27 570	64
Créteil	69 826	70 067	241	Toulouse	71 433	71 548	115
Dijon	30 666	30 451	- 215	Versailles	116 938	118 687	1 749
Grenoble	97 370	97 820	450	Métropole	1 932 394	1 938 713	6 319
Lille	190 951	190 410	- 541	Guadeloupe	8 586	8 628	42
Limoges	8 187	8 260	73	Guyane	3 795	4 122	327
Lyon	124 285	125 430	1 145	Martinique	4 205	4 260	55
Montpellier	62 716	63 244	528	Réunion	15 661	15 972	311
Nancy-Metz	42 439	42 283	- 156	St-Pierre-et-Miq.	472	492	20
Nantes	259 107	259 890	783	Dom	32 719	33 474	755
Nice	35 941	36 218	277	Total	1 965 113	1 972 187	7 074

► 23 académies en augmentation, 8 en baisse ► + 7 074 élèves en 2010 par rapport à 2009

Nombre d'élèves* par diocèses



* Post-bac inclus. Hors enseignement agricole.

ACADÉMIES / Diocèses

AIX-MARSEILLE	73 044
Aix-en-Pce et Arles	18 800
Avignon	15 296
Digne, Riez et Sisteron	1 453
Gap et Embrun	1 774
Marseille	35 721
AMIENS	45 764
Amiens	19 899
Beauvais, Noyon et Senlis	15 251
Soissons	10 614
BESANÇON	23 838
Belfort-Montbéliard	5 456
Besançon	11 926
Saint-Claude	6 456
BORDEAUX	75 606
Agen	6 383
Aire et Dax	5 303
Bayonne, Lescar et Oloron	25 420
Bordeaux	33 337
Périgueux et Sarlat	5 163
CAEN	51 822
Bayeux et Lisieux	22 658
Coutances et Avranches	18 521
Sées	10 643

CLERMONT-FD

Clermont	16 183
Le Puy-en-Velay	14 544
Moulins	5 435
Saint-Flour	3 624
CORSE	2 326
Ajaccio	2 326
CRÉTEIL	70 067
Créteil	23 681
Meaux	23 311
Saint-Denis	23 075
DIJON	30 451
Autun-Chalon et Mâcon	9 487
Dijon	12 633
Nevers	3 218
Sens-Auxerre	5 113
GRENOBLE	97 820
Annecy	26 577
Chambéry	8 270
Grenoble-Vienne	28 940
Valence	15 975
Viviers	18 058
LILLE	190 410
Arras	44 409
Cambrai	33 285
Lille	112 716

39 786

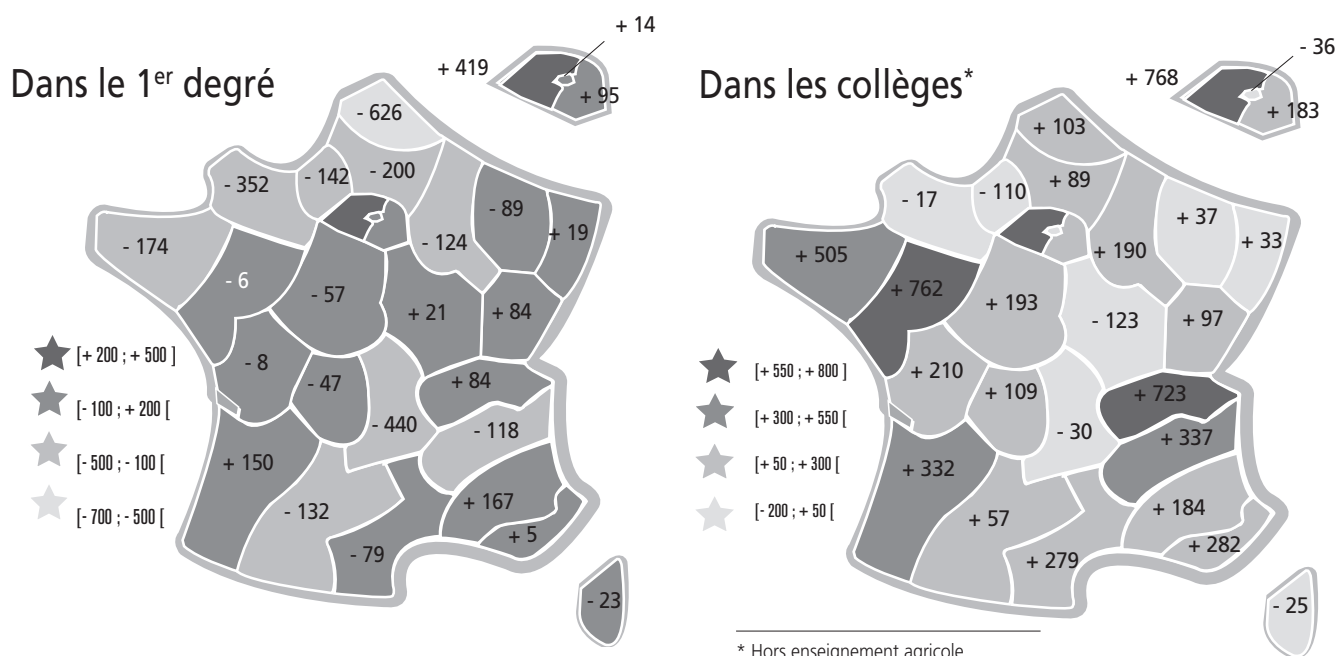
LIMOGES

Limoges	4 630
Tulle	3 630
LYON	125 430
Belley-Ars	14 273
Lyon	80 682
Saint-Étienne	30 475
MONTPELLIER	63 244
Carcassonne et Narbonne	4 594
Mende	5 850
Montpellier	22 769
Nîmes	20 722
Perpignan	9 309
NANCY-METZ	42 283
Metz	17 492
Nancy-Toul	14 517
Saint-Dié	6 779
Verdun	3 495
NANTES	259 890
Angers	63 886
Laval	21 368
Le Mans	19 703
Luçon	60 942
Nantes	93 991
NICE	36 218
Fréjus-Toulon	15 378
Nice	20 840

ORLÉANS-TOURS 53 889

Blois	7 781
Bourges	6 931
Chartres	9 973
Orléans	14 225
Tours	14 979
PARIS	76 638
Paris	76 638
POITIERS	39 125
Angoulême	6 608
La Rochelle-Saintes	8 380
Poitiers	24 137
REIMS	30 860
Châlons-en-Champagne	6 206
Langres	2 968
Reims	15 139
Troyes	6 547
RENNES	241 650
Quimper et Léon	63 464
Rennes	76 920
Saint-Brieuc et Tréguier	34 191
Vannes	67 075
ROUEN	42 487
Évreux	10 270
Le Havre	11 679
Rouen	20 538
STRASBOURG	27 570
Strasbourg	27 570
TOULOUSE	71 548
Albi	12 019
Auch	4 112
Cahors	2 986
Montauban	6 177
Pamiers	2 046
Rodez	13 450
Tarbes et Lourdes	5 837
Toulouse	24 921
VERSAILLES	118 687
Évry-Corbeil-Essonnes	21 136
Nanterre	40 457
Pontoise	19 433
Versailles	37 661
DOM-TOM	
GUYANE	
Cayenne	4 122
MARTINIQUE	
Fort-de-France	4 260
GUADELOUPE	
Pointe-à-Pitre	8 628
ST-PIERRE-ET-MIQUELON	
St-Pierre-et-Miquelon	492
RÉUNION	
Saint-Denis-de-la-Réunion	15 972

Évolution des effectifs d'élèves par niveaux

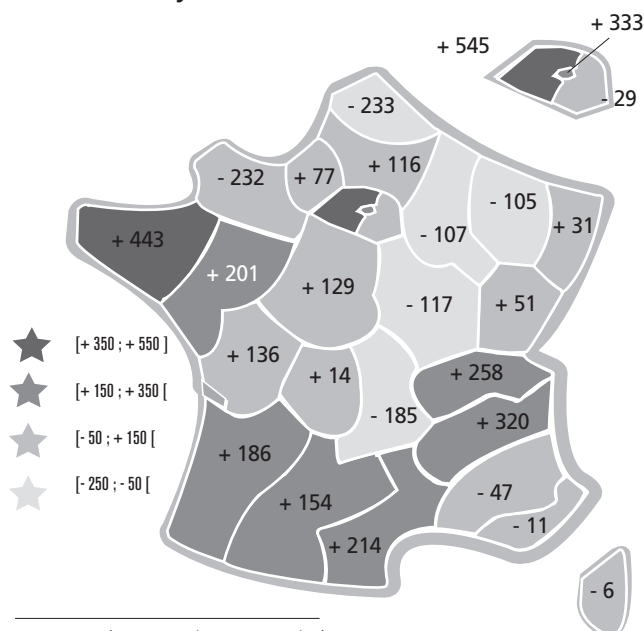


	1 ^{er} DEGRÉ			COLLÈGES*			LYCÉES**		
	R 2009	R 2010	R10/09	R 2009	R 2010	R10/09	R 2009	R 2010	R10/09
Aix-Marseille	26 742	26 909	167	25 566	25 750	184	17 756	17 709	- 47
Amiens	17 833	17 633	- 200	15 591	15 680	89	11 022	11 138	116
Besançon	9 263	9 347	84	9 376	9 473	97	4 280	4 331	51
Bordeaux	29 315	29 465	150	26 462	26 794	332	17 797	17 983	186
Caen	24 251	23 899	- 352	16 124	16 107	- 17	10 192	10 269	77
Clermont-Fd	18 360	17 920	- 440	12 538	12 508	- 30	8 247	8 062	- 185
Corse	968	945	- 23	900	875	- 25	470	464	- 6
Créteil	23 898	23 993	95	27 646	27 829	183	17 092	17 063	-29
Dijon	11 359	11 380	21	9 643	9 520	- 123	8 139	8 022	- 117
Grenoble	39 416	39 298	- 118	33 819	34 156	337	21 616	21 936	320
Lille	85 436	84 810	- 626	58 468	58 571	103	40 751	40 518	- 233
Limoges	3 244	3 197	- 47	2 546	2 655	109	1 921	1 935	14
Lyon	52 314	52 398	84	42 946	43 669	723	24 935	25 193	258
Montpellier	26 269	26 190	- 79	21 119	21 398	279	13 658	13 872	214
Nancy-Metz	11 962	11 873	- 89	15 825	15 862	37	12 768	12 663	- 105
Nantes	136 937	136 931	- 6	74 755	75 517	762	40 692	40 893	201
Nice	13 615	13 620	5	13 448	13 730	282	8 130	8 119	-11
Orléans-Tours	22 326	22 269	- 57	17 744	17 937	193	11 766	11 895	129
Paris	27 881	27 895	14	23 694	23 658	- 36	20 277	20 610	333
Poitiers	18 151	18 143	- 8	12 724	12 934	210	6 877	7 013	136
Reims	11 711	11 587	- 124	10 993	11 183	190	7 574	7 467	-107
Rennes	127 163	126 989	- 174	65 693	66 198	505	40 891	41 334	443
Rouen	16 016	15 874	- 142	14 543	14 433	- 110	11 048	10 816	- 232
Strasbourg	7 769	7 788	19	12 314	12 347	33	6 868	6 899	31
Toulouse	30 861	30 729	- 132	23 432	23 489	57	14 855	15 009	154
Versailles	39 600	40 019	419	46 479	47 247	768	27 782	28 327	545
Total Métropole	832 660	831 101	- 1 559	634 388	639 520	5 132	407 404	409 540	2 136

* Hors enseignement agricole. **Hors post-bac et enseignement agricole.

► - 1 559 élèves dans le 1^{er} degré ► + 5 132 élèves dans les collèges ► + 2 136 élèves dans les lycées

Dans les lycées*



* Hors post-bac et enseignement agricole.

Nombre d'élèves en BTS

Académies	2009	2010	2010-2009	Évol.
Aix-Marseille	1978	1965	- 13	- 0,7 %
Amiens	1080	1068	- 12	- 1,1 %
Besançon	513	493	- 20	- 3,9 %
Bordeaux	1022	1145	123	12,0 %
Caen	1243	1229	- 14	- 1,1 %
Clermont-Ferrand	958	939	- 19	- 2,0 %
Corse	45	42	- 3	- 6,7 %
Créteil	980	984	4	0,4 %
Dijon	1282	1318	36	2,8 %
Grenoble	1814	1776	- 38	- 2,1 %
Lille	3892	3972	80	2,1 %
Limoges	404	411	7	1,7 %
Lyon	2156	2161	5	0,2 %
Montpellier	1194	1247	53	4,4 %
Nancy-Metz	1184	1210	26	2,2 %
Nantes	4540	4443	- 97	- 2,1 %
Nice	479	488	9	1,9 %
Orléans-Tours	1640	1653	13	0,8 %
Paris	2154	2248	94	4,4 %
Poitiers	924	937	13	1,4 %
Reims	582	594	12	2,1 %
Rennes	4818	4822	4	0,1 %
Rouen	1170	1217	47	4,0 %
Strasbourg	398	388	- 10	- 2,5 %
Toulouse	1454	1453	- 1	- 0,1 %
Versailles	1208	1233	25	2,1 %
Total métropole	39112	39436	324	0,8 %
Guadeloupe	41	37	- 4	- 9,8 %
Réunion	214	209	- 5	- 2,3 %
Total	39367	39682	315	0,8 %

* Hors enseignement agricole.

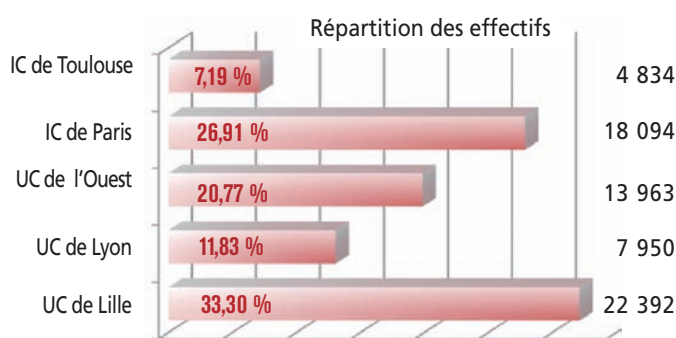
Nombre d'élèves en CPGE*

Académies	2009	2010	2010/2009	Évol.
Aix-Marseille	297	297	0	0,0 %
Amiens	-	-	-	-
Besançon	-	-	-	-
Bordeaux	176	142	- 34	- 19,3 %
Caen	119	86	- 33	- 27,7 %
Clermont-Ferrand	145	127	- 18	- 12,4 %
Corse	-	-	-	-
Créteil	102	96	- 6	- 5,9 %
Dijon	57	40	- 17	- 29,8 %
Grenoble	130	120	- 10	- 7,7 %
Lille	1765	1850	85	4,8 %
Limoges	-	-	-	-
Lyon	1612	1647	35	2,2 %
Montpellier	374	383	9	2,4 %
Nancy-Metz	205	180	- 25	- 12,2 %
Nantes	1252	1199	- 53	- 4,2 %
Nice	251	243	- 8	- 3,2 %
Orléans-Tours	37	43	6	16,2 %
Paris	1769	1836	67	3,8 %
Poitiers	11	8	- 3	- 27,3 %
Reims	-	-	-	-
Rennes	726	698	- 28	- 3,9 %
Rouen	73	40	- 33	- 45,2 %
Strasbourg	59	58	- 1	- 1,7 %
Toulouse	592	607	15	2,5 %
Versailles	1592	1561	- 31	- 1,9 %
Total	11344	11261	- 83	- 0,7 %

* Classes préparatoires aux grandes écoles. Hors enseignement agricole.

Les universités catholiques*

* Membres de l'Udesca (Union des établissements d'enseignement supérieur catholique).



Établissements	Étudiants université	Étudiants Fesic ³	Total
IC ¹ DE TOULOUSE	3 470	1 364	4 834
IC DE PARIS	10 200	7 894	18 094
UC ² DE L'OUEST	8 100	5 863	13 963
UC DE LYON	4 800	3 150	7 950
UC DE LILLE	10 910	11 482	22 392
TOTAL	37 480	29 753	67 233

1. Institut catholique. 2. Université catholique. 3. Fédération d'écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres, regroupant 27 grandes écoles d'ingénieurs et de management. N. B. Pour Lyon : étudiants Fesic/Ugei (Union des grandes écoles indépendantes).

► Enseignement supérieur en lycée (hors agricole) : 50 943 étudiants

L'apprentissage en France et dans le réseau EC*

Répartition des effectifs et des structures par régions

REGIONS	STRUCTURES (CFA/UFA/SA*)		EFFECTIFS	
	TOTAL	ASP**	TOTAL	ASP
Alsace	45	2	14 776	131
Aquitaine	116	8	18 554	71
Auvergne	43	1	8 778	82
Bourgogne	44	1	11 655	59
Basse-Normandie	53	1	11 055	-
Bretagne	114	9	18 226	569
Champagne-Ardenne	35	1	8 853	19
Corse	14	0	1 961	-
Centre	109	10	197 787	1 998
Franche-Comté	92	6	9 989	156
Guadeloupe	7	0	1 230	-
Guyanne	2	0	320	-
Haute-Normandie	62	1	14 179	226
Ile-de-France	474	35	78 427	4 000
Limousin	31	0	3 850	-
Pays de la Loire	118	8	29 564	246
Lorraine	73	4	16 849	83
Languedoc-Roussillon	88	3	15 117	68
Midi-Pyrénées	106	4	18 527	91
Martinique	4	0	2 027	-
Nord Pas-de-Calais	201	17	13 982	1 768
PACA	119	0	32 718	-
Picardie	87	5	13 914	224
Poitou-Charentes	89	1	14 276	63
Réunion	17	1	4 200	44
Rhône-Alpes	347	14	26 785	1 393
TOTAL	2 490	132	587 599	11 291

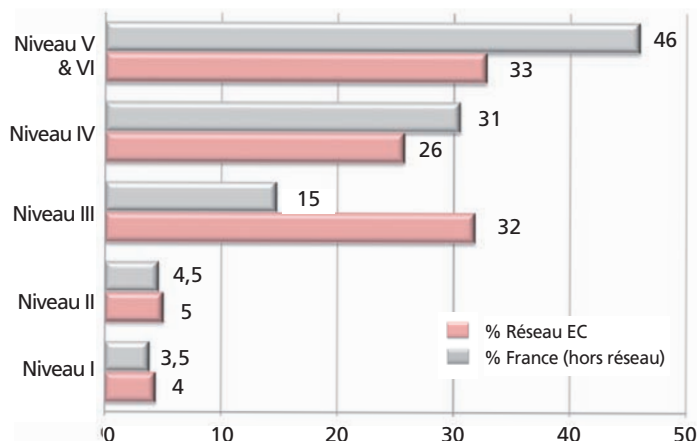
* Centres de formation d'apprentis, Unités de formation par apprentissage, Sections d'apprentissage en France. Le total 2 490 inclut 16 antennes et 2 annexes. ** Structures adhérentes ASP (Au Service de la Profession).

 + de 17 000 apprentis dans le réseau EC, soit **3 %** de l'apprentissage en France.

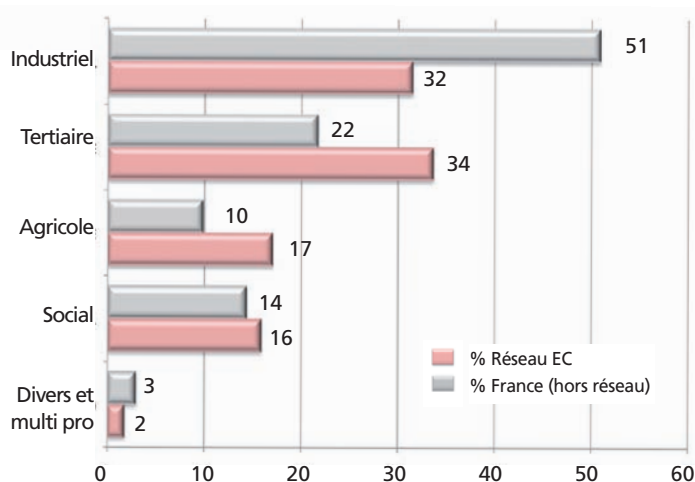
Nombre de CFA et SA en France : 1 517, dont 3,5 % dans l'enseignement catholique.

Nombre d'UFA en France : 955, dont 16 % dans l'enseignement catholique.

Niveaux de formation en %



Répartition des filières en %



* Réseau Enseignement catholique : Cneap, Fesic, ASP, Unetp.

Les chiffres de l'enseignement agricole*

❖ 195 établissements (220 sites de formation) répartis dans 19 régions métropolitaines, ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie et à La Réunion.

❖ 49 993 élèves.

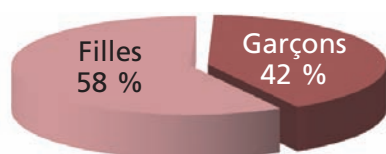
❖ 49 500 familles.

❖ 5 000 enseignants, formateurs et documentalistes.

❖ 5 500 personnels d'éducation, d'administration et de service.

❖ 190 associations responsables.

❖ 3 000 administrateurs bénévoles.



Évolution des effectifs d'élèves

	Classes	2009	2010	2009-2010	%
Cycle Court	4 ^e de l'ens. agricole	3 982	3 726	- 256	- 6,43 %
	3 ^e de l'ens. agricole	5 434	5 606	172	3,17 %
	CAPA	3 428	3 695	267	7,79 %
	BEPA	12 945	9 275	- 3 670	- 28,35 %
Cycle Long	Seconde pro	3 892	3 819	- 73	- 1,88 %
	Seconde GT	2 084	2 086	2	0,10 %
	BTB/Bac pro	9 593	12 867	3 274	34,13 %
	Bac techno	3 551	3 347	- 204	- 5,74 %
	Bac S	926	873	- 53	- 5,72 %
Cycle supérieur	BTSA	4 730	4 699	- 31	- 0,66 %
	Total	50 565	49 993	- 572	- 1,13 %

Les internats dans les 1^{er} et 2^d degrés*

	1 ^{er} degré 2010					2 ^d degré 2010				2010/2009
	Internats	Filles	Garçons	Total	Évol. 10/09	Internats	Filles	Garçons	Total	Évol. 10/09
Aix-Marseille	1	5	7	12	12	23	507	669	1 176	24
Amiens	4	5	19	24	- 1	52	1 124	1 554	2 678	33
Besançon	4	15	57	72	- 32	24	594	645	1 239	75
Bordeaux	13	80	129	209	12	83	1 720	2 161	3 881	86
Caen	4	22	52	74	34	46	1 063	1 354	2 417	320
Clermont-Fd	10	6	32	38	- 12	50	597	656	1 253	- 61
Créteil	5	37	50	87	- 111	12	217	447	664	- 129
Dijon	7	11	43	54	9	34	726	868	1 594	- 48
Grenoble	2	8	14	22	0	74	1 269	1 796	3 065	6
Lille	6	64	90	154	1	46	1 354	2 084	3 438	49
Limoges	2	1	3	4	- 5	17	150	183	333	11
Lyon	5	11	46	57	- 75	40	873	1 409	2 282	107
Montpellier	4	1	21	22	- 21	34	956	1 669	2 625	59
Nancy-Metz	8	42	73	115	9	44	902	1 108	2 010v	- 96
Nantes	-	-	-	-	-	82	2 724	3 477	6 201	46
Nice	-	-	-	-	-	12	141	349	490	- 6
Orléans-Tours	1	1	0	1	1	54	920	1 457	2 377	- 34
Paris	3	40	53	93	6	6	285	709	994	348
Poitiers	2	2	0	2	- 5	26	577	716	1 293	35
Reims	2	2	6	8	1	28	570	842	1 412	- 12
Rennes	-	-	-	-	-	89	2 615	3 495	6 110	- 453
Rouen	-	-	-	-	-	23	483	824	1 307	77
Strasbourg	8	28	100	128	- 9	11	290	367	657	- 25
Toulouse	7	11	28	39	- 59	83	1 867	1 998	3 865	- 387
Versailles	5	36	85	121	- 8	22	863	2 270	3 133	- 58
TOTAL métrop.	103	428	908	1 336	- 253	1 015	23 387	33 107	56 494	- 33
Martinique	1	0	27	27	3	2	0	21	21	- 8
Réunion	2	1	5	6	0	1	0	30	30	7
TOTAL général	106	429	940	1 369	- 250	1 018	23 387	33 158	56 545	- 34

* Hors enseignement agricole qui compte 19 180 internes en 2010-2011 (sur 49 993 élèves) contre 19 450 internes en 2009-2010 (sur 50 565 élèves).

ASH* : Segpa** et Ulis*** par académies

	SEGPA				ULIS			
	Eff. 2009	Eff. 2010	Évol. 10/09	Unités	Eff. 2009	Eff. 2010	Évol. 10/09	Unités
Aix-Marseille	150	153	3	3	145	102	- 43	8
Amiens	5	22	17	2	36	55	19	6
Besançon	204	198	- 6	3	39	39	0	4
Bordeaux	215	206	- 9	5	70	101	31	13
Caen	48	44	- 4	1	29	23	- 6	2
Clermont-Fd	104	117	13	2	51	56	5	5
Corse	0	0	0	0	0	0	0	0
Créteil	66	70	4	1	16	15	- 1	2
Dijon	58	62	4	1	35	37	2	3
Grenoble	92	97	5	2	175	193	18	6
Lille	383	392	9	8	186	212	26	20
Limoges	40	45	5	1	7	15	8	2
Lyon	237	193	- 44	3	241	246	5	17
Montpellier	144	156	12	3	31	29	- 2	3
Nancy-Metz	0	0	0	0	44	47	3	4
Nantes	1 049	1 017	- 32	18	252	309	57	26
Nice	33	38	5	1	42	62	20	7
Orléans-Tours	110	119	9	5	52	61	9	7
Paris	44	55	11	1	86	136	50	9
Poitiers	58	59	1	1	79	79	0	8
Reims	11	28	17	2	40	36	- 4	3
Rennes	786	776	- 10	13	283	333	50	31
Rouen	40	34	- 6	1	22	25	3	3
Strasbourg	24	41	17	1	92	93	1	1
Toulouse	79	81	2	3	35	58	23	3
Versailles	117	136	19	3	163	156	- 7	13
Métropole	4 097	4 139	42	84	2 251	2 518	267	206
Dom	6	25	19	1	10	14	4	2
Métropole + Dom	4 103	4 164	61	85	2 261	2 532	271	208



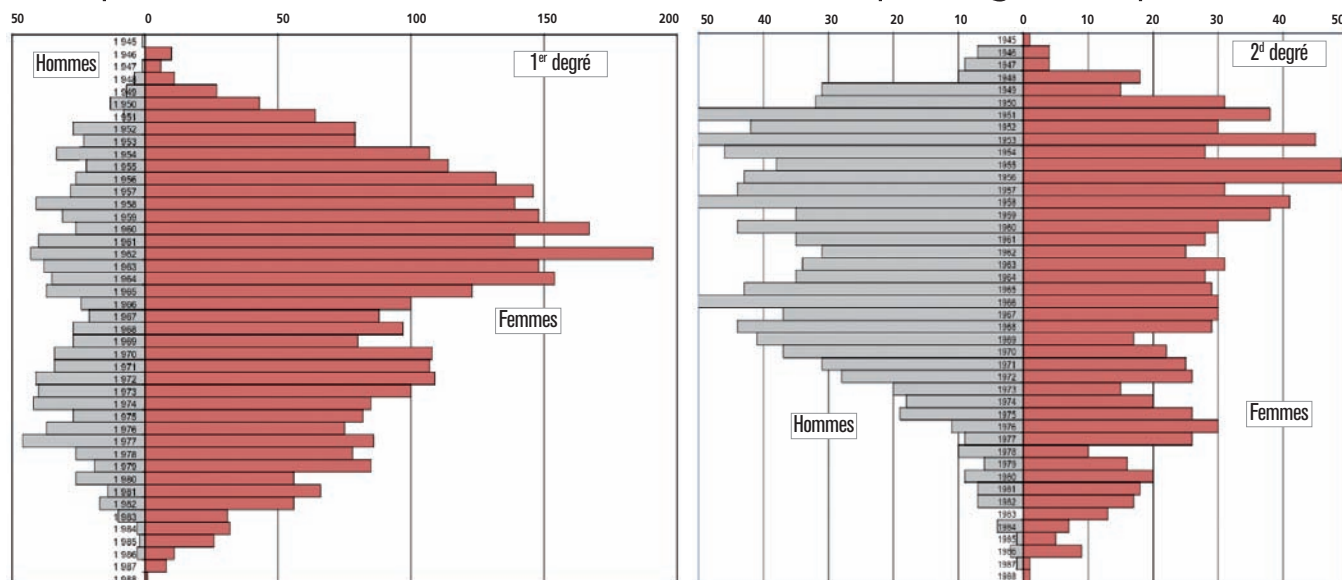
Devant un certain retard de développement des Segpa et des Ulis, l'enseignement catholique a décidé d'en faire une priorité, tout en favorisant simultanément l'inclusion du handicap dans les classes. Ainsi, en trois ans, le nombre de Segpa est passé de 90 à 110 et le nombre d'Ulis de 99 à 213.

* Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés.

** Sections d'enseignement général et professionnel adapté.

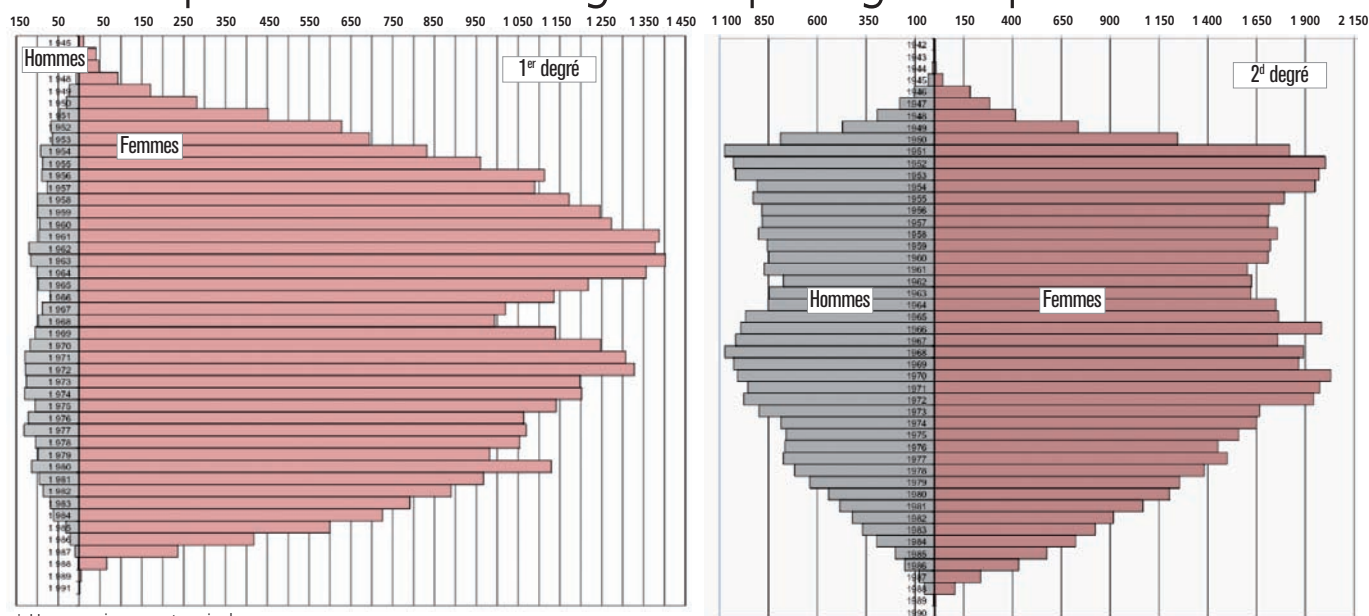
*** Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ex-UPI – Unités pédagogiques d'intégration).

Répartition des chefs d'établissement par âges et par sexes*



* Hors enseignement agricole.

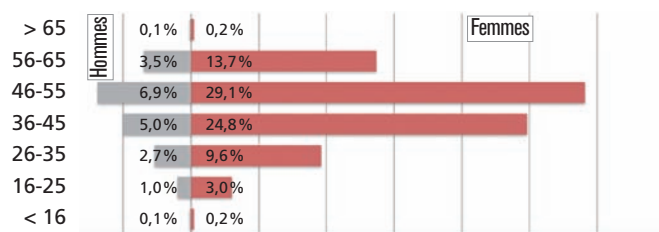
Répartition des enseignants par âges et par sexes*



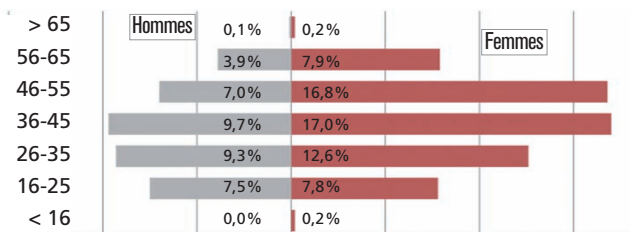
* Hors enseignement agricole.

Répartition des personnels non enseignants par âges et par sexes

Personnels administratifs et de service



Personnels d'éducation

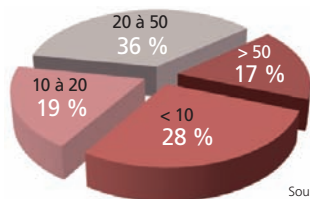


► 131 928 enseignants ► 41 994 dans le 1^{er} degré, dont 3 439 hommes et 38 555 femmes

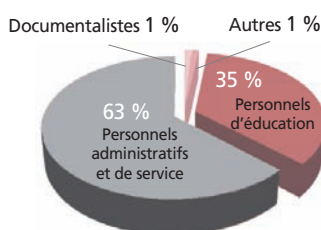
► 89 934 dans le 2^d degré, dont 30 511 hommes et 59 423 femmes

Les personnels non enseignants

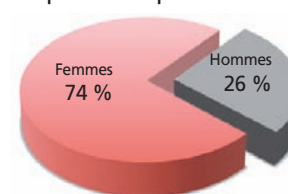
Salariés par seuils d'effectif



Répartition par secteurs



Répartition par sexes

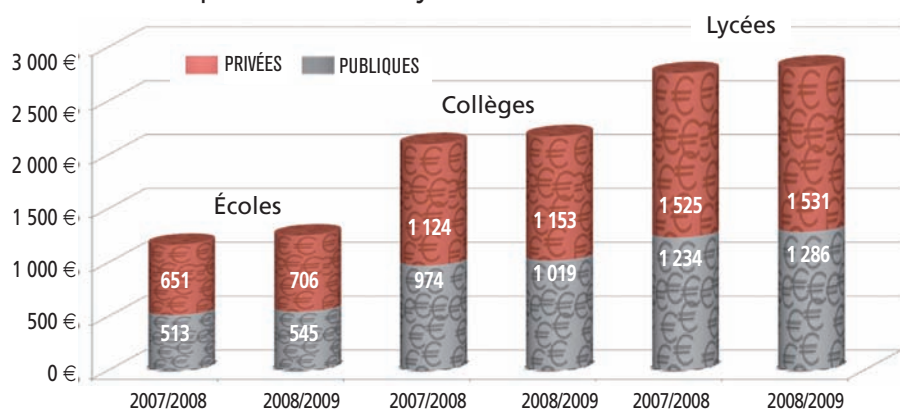


Tranche effectif	Nombre d'Ogec	Effectif total
< 10	3 726	22 822
10 à 20	689	15 056
20 à 50	587	28 807
> 50	137	13 953
Total	5 139	80 638

Total des salaires bruts versés
Personnels non enseignants

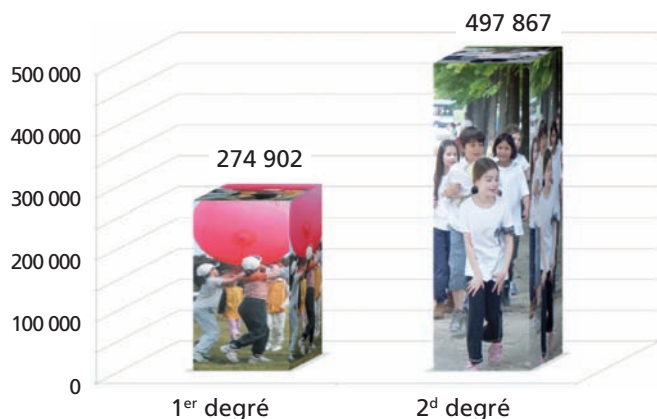
▶ 1 200 000 000 €

Répartition moyenne des ressources

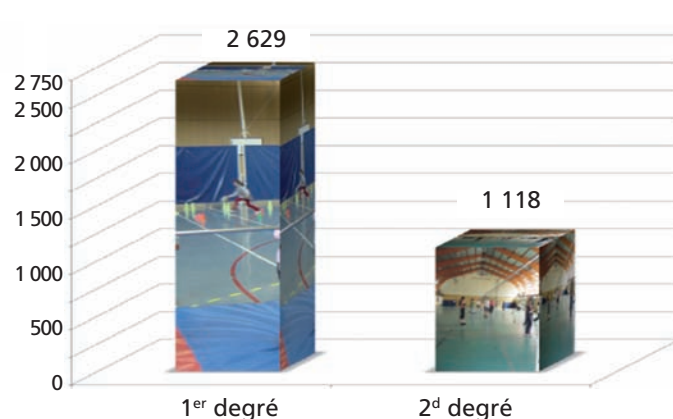


Effectifs des élèves licenciés sportifs

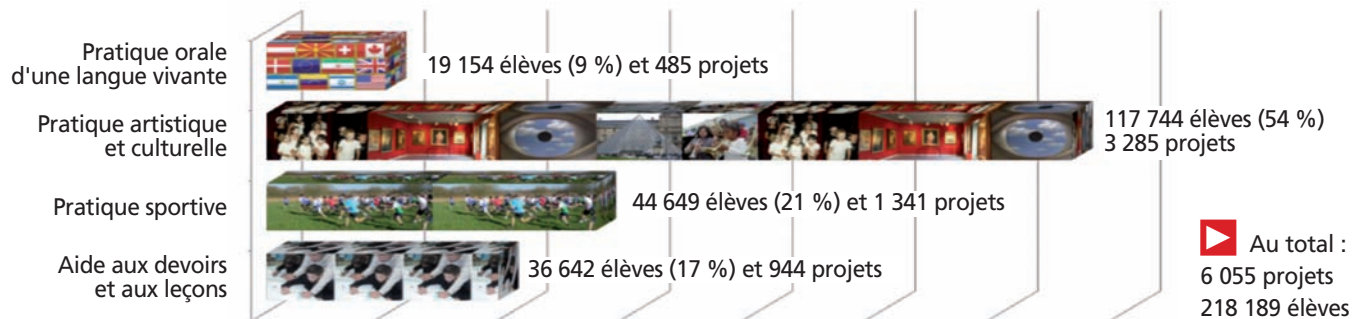
Répartition des effectifs d'élèves licenciés



Répartition des structures associatives

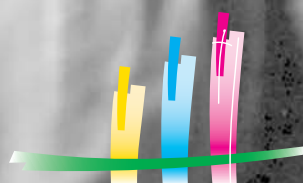


Accompagnement éducatif en collège



▶ 3 747 structures associatives sportives ▶ 6 055 projets d'accompagnement éducatif

[Faint, illegible text from a document or book, appearing as bleed-through from the reverse side.]



Faire amis communs

Se rendre utile et progresser dans la compréhension du pays, c'est une valeur ajoutée par rapport à un pèlerinage classique », témoigne Benoît Jimenez, étudiant en sciences politiques, ayant participé à l'animation d'un camp d'été à Ramallah, en juillet dernier. Une première semaine à encadrer des élèves d'une école melkite, à échanger avec leurs enseignants et à profiter de la généreuse hospitalité palestinienne. Une seconde semaine, à Jérusalem, de visites et de rencontres au sein de la communauté juive. Le tout ponctué de temps de prière et d'éclairages théologiques. Fort du succès de l'initiative, son instigateur, le réseau Barnabé, faisceau de solidarités envers les écoles de Terre Sainte coordonné par le diocèse de Paris, constitue un nouveau groupe pour l'été prochain. « Nous recherchons des jeunes chrétiens désireux de nouer des liens d'amitié avec les bords opposés, une transition qui n'est pas évidente mais qui vise à jeter des ponts, à notre mesure. Nous espérons retrouver la même hétérogénéité que l'an dernier avec une mixité équilibrée, des âges allant de 18 à 35 ans, une grande diversité d'origines sociales et professionnelles », explique Jean-François Canteneur, pilote du projet.

En effet, malgré des *a priori* différents, des jeunes issus des banlieues nord de Paris et d'autres du XVI^e arrondissement, réunis par leur foi et par la force de l'expérience vécue, expriment des ressentis très proches : un premier mouvement de surprise face à un pays peu dépayçant, très occidentalisé ; la prise de conscience progressive du sentiment d'enfermement oppressant vécu dans les territoires palestiniens, puis de l'effrayante imperméabilité du mur empêchant tout contact entre les deux peuples.

« Nous avons rencontré des gens de paix, plutôt favorables au compromis, à



Été 2010 : deux jeunes volontaires à Ramallah.

VIRGINIE LERAY

Conjuguer action de solidarité, découverte culturelle et cheminement spirituel, en animant un camp d'été en Terre Sainte... Le réseau Barnabé, recherche quinze jeunes volontaires pour reconduire cette aventure interreligieuse.

la troisième voie d'un État partagé, ce qui m'a fait renoncer à avoir un avis trop tranché. D'un autre côté, les deux parties ne se connaissent pas », raconte Benoît. Il est revenu en France, décidé à s'investir davantage encore « dans le dialogue interreligieux au sein de ma paroisse de Garges-lès-Gonesse, pour lutter contre les tentations communautaristes ».

Antoine Depauw, ingénieur basé à Chantilly, ne peut oublier « ce retour aux sources de la foi, le chemin de croix effectué sur les pas accomplis par le Christ ou l'écoute de psaumes récités en arabe... La cacophonie de Jérusalem, lieu culturel de trois religions, mais lieu de l'impossible unité,

est une exhortation à l'espérance ». L'expérience, partagée avec sa fiancée, Florence, épousée cet hiver, a tant marqué le jeune couple qu'ils passeront leur lune de miel à Ramallah, en visite auprès des amis qui leur ont « ouvert leur maison et leur cœur ». À l'école, lors des ateliers proposés à 80 enfants, de 6 à 13 ans, la jeune femme, enseignante au collège Charles-Péguy de Bobigny, a « beaucoup appris des enseignants du premier degré, de leur présence aux élèves, de leur utilisation pédagogique du jeu ». L'excellente

cohabitation entre chrétiens et musulmans qui partagent un temps de prière chaque matin l'a par ailleurs impressionnée : « Il n'y a aucune sortie scolaire à Jérusalem, par solidarité avec les musulmans qui ne pourraient franchir les checkpoints... C'est une belle leçon de vivre-ensemble. »

Nicolas Morzelle, enseignant d'histoire dans le public à Cergy, parle de « coup de foudre pour cette terre et ces deux peuples, malgré leurs divergences. Aujourd'hui, je peux témoigner, notamment en cours, que, malgré les blocages diplomatiques, des Juifs et des Palestiniens aspirent à la paix et que, plutôt que d'apporter des solutions politiques clefs en main, nous, Européens et chrétiens, devrions aller à la rencontre des deux communautés ». Il espère donc repartir cet été pour « profiter de la liberté de circulation dont les habitants sont privés pour créer une forme de lien indirect entre eux ». Et pourquoi pas, plus tard, organiser lui-même d'autres camps d'été, le réseau Barnabé cherchant toujours à essaimer les initiatives...

Coût du séjour : 950 € environ. Renseignements : Réseau Barnabé, 76 rue des Saints-Pères, 75007 Paris. Tél. : 01 45 49 61 10. Internet : www.reseau.barnabe.org

BARNABÉ TOUS AZIMUTS. Depuis 2006, cinq cents enseignants et chefs d'établissement ont visité les écoles de Terre Sainte et, fruits de ces rencontres, des projets, notamment sur le plan de la formation d'enseignants, sont conduits sur place par une cinquantaine d'établissements, en Ile-de-France mais aussi à Lille, à Strasbourg, à Dunkerque ou à Montauban. Parmi les nouveautés, Sainte-Marie de Neuilly se prépare à accueillir une élève de Ramallah, désireuse de finir son cursus en France et, à Paris, le collège Stanislas envisage d'organiser un camp d'été. Enfin, le réseau propose aux enseignants et éducateurs chrétiens un séminaire d'une semaine au Yad Vashem, mémorial national du souvenir des martyrs et des héros de la Shoah. Il se tiendra en avril prochain à Jérusalem. L'occasion de s'initier à une pédagogie interdisciplinaire pour l'enseignement de la Shoah. Quelques places sont encore disponibles. **VL**



Hors du circuit scolaire

Grâce à son centre de formation continue, l'institut Saint-Pierre, à Brunoy (Essonne), accompagne des stagiaires... jusqu'à 60 ans ! Exemple avec son pôle de mobilisation, dispositif d'insertion professionnelle destiné aux jeunes en manque de qualification.

VIRGINIE LERAY

C'est un accueil souriant et attentionné que Claire Béral, formatrice, réserve aux participants au stage de mobilisation professionnelle du Cefop, centre de formation permanente adossé à l'institut Saint-Pierre¹ de Brunoy. Ce dispositif d'insertion s'adresse aux 16-25 ans sortis du système scolaire et dont le manque de qualification complique l'entrée dans le monde du travail. De jeunes adultes guidés pas à pas dans l'élaboration d'un projet professionnel réaliste qui les amènera à intégrer une formation qualifiante, un apprentissage, voire un emploi pérenne.

Un à un, les jeunes gens prennent place autour des tables disposées en cercle dans une salle aux murs tapissés de posters colorés présentant les grands secteurs d'activités ou, sous forme de roman-photo, les grandes étapes d'un entretien d'embauche. Pendant que la feuille d'émargement circule, chacun se met en condition : les uns évoquent l'avancement d'une recherche de stage, d'autres leurs démarches pour une inscription en centre de formation ou à un CAP Petite enfance en candidat libre, voire les deux de front pour s'ouvrir plusieurs pistes. Certains, mutiques et engoncés dans leurs blousons, sont invités à se dévêtir et finissent par quitter leur carapace protectrice pour entrer dans la dynamique du groupe.

Aujourd'hui, la présence d'une journaliste sert de prétexte à un exercice récurrent : une présentation de soi, de son projet professionnel, de sa progression et des étapes qui restent à franchir. Le tout conclu par une poignée de main à chacun, avec sourire



Claire Béral (debout), une formatrice motivée.

et échange de regards. « Nous travaillons beaucoup la communication et la socialisation car ces jeunes, aux histoires très variées, ont tous en commun une rupture dans leur parcours qui les a conduits à un certain repli. L'enjeu est de les faire progresser dans leur connaissance d'eux-mêmes pour qu'ils se remettent en route, osent aller vers l'extérieur, et à terme, vers l'emploi », explique Claire Béral.

Au Cefop, priorité est donnée à l'élaboration du projet professionnel.

Cette remise sur les rails prend en moyenne cinq mois à raison de 400 heures au Cefop et de 200 heures en entreprise. Plus, si besoin, pour éviter toute nouvelle interruption. Le parcours est ponctué de stages dont la recherche puis le bon déroulement sont suivis de près par Claire Béral et Manalhi Yuka, autre formateur. Ces expériences de terrain infirment ou confirment les aspirations des jeunes, et débouchent parfois sur des embauches directes. Elles permettent aussi de valider le versant pratique d'un diplôme dont les épreuves

théoriques, préparées au Cefop, seront passées en candidat libre. Dans la perspective de se qualifier davantage, les jeunes peuvent aussi suivre des plateaux techniques, c'est-à-dire une semaine en immersion dans un centre de formation. Ils y découvrent les différents métiers d'un secteur professionnel, les cursus qui y mènent, le niveau et les comportements requis. Lorsque cette étape est concluante, ils passent des tests de sélection et des entretiens de motivation pour la formation choisie.

apprentissage, contrat de professionnalisation ou palier préqualifiant sur quatre mois, lequel complète le travail commencé en mobilisation. Certains rejoignent ainsi les filières santé, hôtellerie et tertiaire du Cefop ou des UFA² de l'institut Saint-Pierre, mais aussi d'autres formations, dans toute l'Ile-de-France.

« La progression est toujours sur mesure, le pôle de mobilisation fonctionnant en entrées et sorties permanentes et accueillant un public très hétérogène, allant des niveaux VI à IV. D'autre part, ces jeunes restent très fragilisés : il n'est pas rare qu'une difficulté supplémentaire surgisse en cours de route. Un problème de logement, par exemple, peut solliciter notre concours et impose parfois un changement de stratégie professionnelle. C'est un travail de reconstruction de longue haleine. Je prends souvent l'image d'un escalier avec, à chaque marche, des niveaux d'exigence accrus. Le Cefop sert de tremplin, permet d'envisager les solutions possibles, donne les clefs pour ouvrir les portes suivantes », explique Sophie Figueroa, coordinatrice du pôle, dont l'action s'inscrit dans un dispositif partenarial, permettant d'of-



Sophie Figueroa (au 1^{er} plan), coordinatrice, et Éliane Teytaud, secrétaire du pôle.

frir les parcours les mieux adaptés à chaque profil. Financé par la région Ile-de-France et le Fonds social européen, le pôle de mobilisation s'insère en effet dans un vaste plan « Avenir jeunes » qui structure les acteurs d'insertion franciliens. En amont, les missions locales, principalement, mais aussi les MGIEN³, repèrent les jeunes en difficulté. Ainsi, l'an dernier, les antennes de la mission locale du Val d'Yerres-Val de Seine ont orienté 323 jeunes vers ce dispositif. Finalement 271 d'entre eux se sont effectivement présentés aux 19 sas, ces temps de diagnostic organisés toutes les deux semaines par le Cefop.

Projets collectifs

Durant ces trois jours et demi, Sophie Figueroa, aidée d'une formatrice, évalue le degré de motivation et la nature des freins de tous ordres qui empêchent ces jeunes d'accéder à l'emploi. Parallèlement, Éliane Teytaud, secrétaire du pôle, établit un dossier pour la rémunération mensuelle allouée par la Région à ces stagiaires. Une aide calculée en fonction de leur situation et conditionnée à leur assiduité. À l'issue du bilan, une analyse collégiale permet de proposer un parcours adapté dans l'un des centres de formation du dispositif, qui présentent chacun leurs spécificités : remise à niveau linguistique, accompagnement sur des difficultés sociales, personnelles, familiales, de santé...

Au Cefop, priorité est donnée à l'élaboration du projet professionnel. Les stagiaires peuvent aussi glisser d'un parcours à l'autre en fonction de leur progression, étudiée au cours de

réunions bimensuelles associant l'ensemble des partenaires.

L'an dernier, à l'issue des « sas » et des réorientations en cours de route, 50 jeunes ont été dirigés vers le Cefop pour bénéficier d'une pédagogie appliquée au monde du travail, comme le détaille Claire Béral : « *L'obtention d'un certificat de premiers secours ou de maîtrise informatique les fait sortir d'une spirale d'échec. Des*

interventions extérieures de juristes leur apprennent les bases du code du travail. Nous travaillons les mathématiques à travers l'analyse de feuilles de paie, de tableaux de gestion ou de la tenue de caisse. Les stagiaires travaillent aussi sur la chaîne d'élaboration d'un produit, à présenter à tous. Vigilance au registre de langage, à la présentation, ils doivent fournir un gros effort à l'oral, avec notamment des séances d'enregistrement vidéo et des exposés rendant compte d'enquêtes métiers avec interviews de professionnels, qu'ils conduisent dans les secteurs d'activité qu'ils choisissent. Sans oublier bien sûr le démarchage d'entreprises et les inscriptions en formation... »

Dans le cadre de projets collectifs, le Cefop organise aussi, pour tous les stagiaires du dispositif, un module sport, soit une semaine d'activités physiques placées sous un thème professionnel, de santé ou d'écocitoyenneté tel que la gestion de conflits, la prévention des maux de dos ou la pratique du sport au naturel. Pour une prise en charge éducative à la carte qui recouvre toutes les dimensions des jeunes. Leur accompagnement sur tous ces fronts mobilise les quatre permanents de la plateforme qui ne ménagent pas leur énergie pour composer avec un budget calculé au plus juste. Mais des nouvelles régulières d'anciens, en emploi ou en formation, motivent une équipe tout entière dévouée à aider les jeunes à s'en sortir.

1. Cefop, Institut Saint-Pierre, 29 bis rue des Godeaux, 91800 Brunoy. Plus de détails sur le Cefop à l'adresse suivante : www.lyc-st-pierre-brunoy.ac-versailles.fr

2. Unité de formation des apprentis

3. Mission générale d'insertion de l'Éducation nationale.

La richesse de la formation continue

Le pôle de mobilisation n'est que l'une des quelque quarante actions développées chaque année par le centre de formation permanente de l'institut Saint-Pierre à Brunoy (Essonne). Mais elle illustre parfaitement pourquoi l'établissement a choisi, à la fin des années quatre-vingt, de s'ouvrir à des personnes hors du circuit scolaire, âgées de 16 à 60 ans : « *En transversal, il y a la notion du service à autrui, d'apprentissage tout au long de la vie et d'accompagnement vers l'emploi. De plus, proposer ainsi à un public diversifié, des filières complémentaires à celles de Saint-Pierre ouvre un panel de possibilités pour certains de nos élèves et renforce notre activité, notamment celles des lycées technologique et professionnel* », explique Dominique Cazenille, directeur pédagogique du Cefop. Trois autres secteurs, hôtellerie, santé et tertiaire, se sont ainsi développés au Cefop, pour accompagner jeunes et adultes vers la qualification ou l'embauche. Le tout pour répondre au mieux aux politiques régionales de l'emploi. Dans chacun des secteurs, des cursus via l'apprentissage*, la formation professionnelle ou des passerelles préqualifiantes sont accessibles et s'appuient sur un réseau d'entreprises, de centres de formation partenaires et d'acteurs d'insertion, pôle emploi et missions locales en tête.

Pour se développer ainsi tous azimuts sur un marché de la formation professionnelle devenu hautement concurrentiel, le Cefop a opté depuis une dizaine d'années pour la collaboration au sein de groupements de centres de formation. « *La Région préfère cette architecture qui lui permet de n'avoir qu'un seul interlocuteur pour des dispositifs plus cohérents, proposant un panel de solutions. Répondre de manière concertée aux appels d'offres nous donne aussi davantage de poids* », résume Dominique Cazenille. Malgré des lourdeurs administratives, l'institut Saint-Pierre s'adapte à cette organisation afin de répondre au mieux aux besoins des différents publics.

* Les UFA de Saint-Pierre s'adosent chacune à différents centres de formation d'apprentis comme le Cerfal pour le pôle tertiaire, le CFA Trajectoire (public) pour l'hôtellerie, l'ACPPAV pour la santé.



L'internat des petits : pour vi

À Corbigny, dans la Nièvre, l'institution Saint-Léonard accueille une quinzaine d'internes âgés de six à onze ans. Temps d'étude, plages de jeu, sorties culturelles... Tout est fait pour qu'ils vivent « au maximum leur vie de petit garçon ou de petite fille ».

C'est une arche pour petits poucets, ou pour « Minimoys » comme les appellent les plus grands. À Corbigny, aux portes du parc naturel du Morvan, l'institution Saint-Léonard¹ – trois classes de primaire et quatre classes de collège – propose un accueil spécifique en internat pour les élèves du premier degré, à côté de celui dédié aux collégiens. Chaque dimanche soir ou lundi matin, ils sont une quinzaine de « petits », Erwan, Nolwen, Mathias, Jade, Guillaume..., âgés de six à onze ans, à retrouver, pour la semaine, le chemin de l'école avec leurs valises en plus du cartable.

La présence d'un tel dispositif dans ce petit centre économique de la Nièvre, « loin de tout », n'est pas anodine. Porté depuis cent ans par les Sœurs de la Sainte-Famille, le projet correspond à un réel besoin des familles. « À l'origine, les petits n'étaient que quelques-uns parmi les grands. Il s'agissait surtout d'enfants d'agriculteurs, dont la ferme était trop éloignée de l'école et qui voulaient épargner aux petits le rythme de l'exploitation et leur donner la meilleure éducation possible. Fidèles à la tradition de terre d'accueil qu'a longtemps été le Morvan, à deux heures de Paris, nous recevions aussi des enfants de l'ASE [Aide sociale à l'enfance] », explique sœur Marie-Ange, l'une des trois religieuses bénévoles actives dans l'établissement.

Aujourd'hui, avec la récession économique qui frappe le département, les fermetures d'usines, le recul du monde agricole, la donne a bien changé, et les petits représentent un quart des effectifs d'internes. Faisant écho aux évolutions sociétales, ce sont davantage des trajectoires familiales éprouvées par une vie professionnelle précaire, inconciliable avec la prise en charge d'un enfant, ou



AURÉLIE SOBOCINSKI

encore brisées par une séparation, un accident, la maladie, qui amènent les parents à soixante kilomètres à la ronde à faire le choix de « Saint-Léo », établissement unique en son genre dans le département.

« Notre engagement, c'est que tous les enfants, pas seulement ceux en grosse difficulté, puissent bénéficier de tout ce qui peut les aider à se développer, à grandir, à se construire. On leur offre ici un cadre familial, sécurisant, au rythme régulier, où ils peuvent vivre au maximum leur vie de petit garçon ou de petite fille, en laissant les soucis sur le porte-manteau », précise Marie-Claude Moncorger qui a pris, il y a quatre ans, la direction de l'institution au cadre simple et chaleureux.

Le premier axe fort du projet tient dans l'aide aux études, « même si l'apport va toujours bien plus loin que le scolaire », insiste sœur Yvette, en tongs ou en baskets selon l'heure du jour. « On est loin du Pensionnat de Chavagnes², il n'y a pas d'ambiance disciplinaire ici ! Seulement le souci de personnaliser les parcours et de permettre à chacun

d'avancer, en proposant tous les soirs une heure et demie d'étude, de l'aide personnalisée le mercredi matin si besoin, et des opérations coups de pouce pour ceux qui peinent comme pour ceux qui réussissent », souligne Kader El Houmri, directeur adjoint de l'établissement en charge de l'internat.

Les petits pensionnaires restent pleinement reconnus dans leur vie d'enfant. Des plages entières sont laissées pour jouer, rêver, discuter dans la cour, au BDI, au coin causerie de sœur Yvette le soir. D'autres sont programmées « pour les faire grandir en curiosité » : soirées cinéma, sorties au centre artistique de l'abbaye voisine, à la bibliothèque municipale, ateliers cuisine ou jardinage, parcours de plein air dans le parc naturel à proximité (VTT, randonnée, canoë), séjours au ski, voyages à Paris... « dans la limite de nos moyens, malheureusement ! ».

L'apport éducatif se glisse aussi dans les interstices du quotidien, où les petits vivent séparés des grands : « Comme ils sont ensemble 24 heures sur 24, il faut leur apprendre à se supporter, à gérer les petits conflits permanents, à accepter la présence de l'autre, son origine, sa confession..., raconte sœur Marie-Ange. Et puis il y a les gros mots, le gaspillage, la toilette, l'ordre dans les affaires... On est sans arrêt avec eux pour les mettre devant leurs actes – pas pour leur casser les pieds ! Ainsi appelés à leurs responsabilités, ils apprennent à contrôler leur comportement et à se munir pour la vie. »

La sonnerie du téléphone, quasi ininterrompue chaque soir, et le défilé dans le bureau de la secrétaire pour y répondre, disent le maintien essentiel du lien avec les familles, encouragé et valorisé par l'équipe. « Même si parfois la colère guette face à trop de

vre en grand

légèreté, la majorité d'entre elles font ce qu'elles peuvent et le rôle de l'internat n'est pas d'y suppléer, observe Kader El Houmri. Il n'est qu'un relais, le temps de retrouver un équilibre. » Dans cette optique, la présence des enfants peut être modulée pendant la semaine, selon les possibilités des parents. « *On fait de la dentelle, un projet pour chacun* », insiste Marie-Claude Moncorger.

C'est ce qui a frappé Mickaël Piazza, précédemment maître d'internat dans un collège public, à son arrivée à la rentrée 2010 : « *La qualité de relation avec les enfants est incomparable, bienveillante, d'égal à égal. On ne fait pas dans le général et dans l'injonction, mais dans la confiance et le particulier. Ça change tout. Y compris chez les adultes. On sait que notre travail transforme, les retours sont nombreux et la cohérence forte au sein de l'équipe.* »

« En fait, ce n'est pas une punition, c'est comme si j'apprenais à vivre ma vie. »

La place donnée à l'internat au cœur du projet d'établissement complète la démarche. Des assistants d'éducation et maîtres de dortoir aux enseignants, en passant par le responsable de l'internat, les sœurs et le chef d'établissement, « *tout fait un* », indique Sœur Yvette : « *Le choix d'un professeur est relayé le soir, d'une seule et même voix* », et les exigences de la vie collective portées par les éducateurs au sein de l'internat irriguent réciproquement l'ensemble de la vie de l'école.

Tout cela concourt à un indubitable « *effet Saint-Léo* ». « *Les résultats s'améliorent pour beaucoup d'entre eux, et les parents parlent d'une stabilité et d'une assurance scolaire nouvelles. On est obligés de refuser des inscriptions pour de plus petits encore, et des externes nous demandent de faire des essais – c'est*

plutôt bon signe ! » se réjouit sœur Marie-Ange, qui refuse pourtant de « *faire le calcul en résultat payant* ». « *Ce que l'on voit surtout, c'est comment l'internat*



peut constituer un lieu fort de référence et poser les bases d'une vie réussie dont les enfants deviennent les premiers acteurs », ajoute sœur Yvette. « *J'ai appris à me débrouiller pour beaucoup de choses : faire mon lit, ranger mon armoire, et maintenant à la maison aussi* », explique Pierre, onze ans, en CM2. « *Cela nous permet aujourd'hui de faire tous nos devoirs et le moins maximum de bêtises quand on retrouve notre maman* », raconte Maëlle, dix ans. « *En fait, ce n'est pas une punition, c'est comme si j'apprenais à vivre ma vie* », relève très sérieusement Lilian, onze ans.

Présence essentielle

« *En évitant à des enfants pas forcément défavorisés, mais hypersensibles, fragilisés, blessés, de se laisser submerger par les problèmes familiaux ou sociaux et de tomber dans des situations de délinquance, notre travail de prévention est essentiel* », affirme Marie-Claude Moncorger, tout en insistant fortement sur la mixité du recrutement, clé de voûte indispensable au bon équilibre du dispositif. « *Sans un internat comme celui-ci, dès le plus jeune âge, où atterriraient-ils ? Ici, ils restent*

dans un cadre "normal", internes parmi d'autres. Cela permet d'atténuer une stigmatisation trop précoce dans un foyer et de prolonger au maximum une vie de famille et les chances d'une insertion. »

Dans ce service singulier rendu aux familles, se joue « *une présence essentielle de sa complémentarité avec de l'offre du collège public de la ville. Sans forfait communal ni le moindre financement de l'État et le choix de participations familiales limitées (183 euros par mois), la question de la viabilité du petit internat, dont les exigences d'encadrement n'ont aucune commune mesure avec un dispositif pour lycéens, se pose avec acuité. Si l'engagement des sœurs, et la solidarité diocésaine qui lui réserve « une place à part », ont permis d'échapper au naufrage voilà quatre ans, un adossement au collège en plein essor, et bientôt au lycée de Saint-Saulge – à vingt-cinq kilomètres de là – que Marie-Claude Moncorger dirige aussi, ainsi que la recherche de nouveaux partenariats, semblent incontournables.*

1. Adresse : 5 rue de Vézelay, 58800 Corbigny. Tél. : 03 86 20 02 66. Internet : www.st-leonard.net
2. Émission de télé-réalité diffusée sur M6 à l'automne 2004.



AQUITAINE L'alliance des pôles

En Aquitaine, l'enseignement catholique est à l'image des territoires : contrasté et ennemi d'une trop grande concentration des pouvoirs. Une construction régionale atypique en est issue.

AURÉLIE SOBOCINSKI

Des vallées du Pays basque, au maillage rural dense, où chaque village – ou presque – a son école, à la campagne périgourdine culturellement très riche et pourtant en lutte pour la préservation de ses établissements, en passant par la mégapole bordelaise en plein essor et ses grands établissements de tradition congréganiste qui concentrent l'essentiel des effectifs de la Gironde et surtout près de la moitié des effectifs de l'enseignement catholique de la région..., quel dénominateur commun ? La question semble consubstantielle à la création de l'Aquitaine elle-même.

« *Ce qui frappe dans cette région, c'est son extrême diversité culturelle et ses déséquilibres*, témoigne Jean-Pierre Demoy, directeur diocésain de Bordeaux jusqu'en 2009. *Manifestement l'histoire et la géographie ne sont pas très favorables à la constitution d'un ensemble cohérent.* » Très étendue et façonnée par des présences d'Église variées, l'académie se caractérise par une implantation très inégale de l'enseignement catholique et par des écarts qui se creusent chaque année davantage entre les pays.

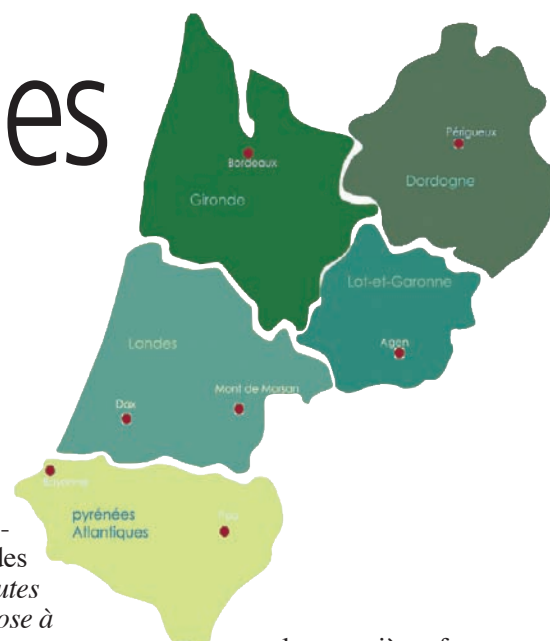
Si le nombre d'élèves – un peu plus de 75 000 – augmente globalement aujourd'hui (+ 747 élèves en 2010, dont + 150 dans le 1^{er} degré et + 597 dans le 2^d degré), la Gironde rafle l'essentiel de la mise (+ 300 élèves dans le premier degré ; + 475 dans le second) tandis que le Lot-et-Garonne (- 445 élèves en cinq ans, tous degrés confondus) et les Landes (- 370 élèves dans le premier degré en cinq ans) s'appauvrissent et se désertifient, et que les Pyrénées-Atlantiques et la Dordogne se maintiennent, faisant émerger des réalités de vie très

différentes dans les établissements, en termes de moyens, de gestion du personnel, d'engagement au sein des structures... et des problématiques antagonistes. « *Toutes ces situations n'ont pas grand-chose à voir les unes avec les autres* », résume Nicole Lalanne, présidente régionale intérimaire de l'Apel, qui doit composer très singulièrement avec deux sections départementales dans les Pyrénées-Atlantiques – l'une en Pays basque, l'autre en Béarn.

Impulsion

La construction aquitaine de l'enseignement catholique relève ainsi « *de tout sauf d'une convergence naturelle* » : « *Il faut une véritable volonté politique* », analyse Éric de Labarre, natif de la région. Sa genèse tient, dans les années 70, à l'impulsion courageuse et visionnaire du père Max Cloupet, alors directeur diocésain de Bordeaux. Avec ses trois homologues, prêtres comme lui, il fonde un esprit et une organisation régionale, en mettant en place une commission de l'emploi interne. Il institue également un délégué laïc aux affaires régionales, « *chargé de traiter les affaires dont la solution ne peut être trouvée à l'intérieur de chaque diocèse* », dont l'animation des relations avec le conseil régional et le rectorat et celle du comité régional de l'enseignement catholique, lieu d'un premier travail commun avec les syndicats.

Dans la même dynamique, au début des années 80 une première structure informelle au service de la formation et de l'animation pédagogique en Aquitaine est créée à Bordeaux et per-



met les premières formulations d'une culture commune. Structuré en Carfec – Centre d'animation, de recherche et de formation de l'enseignement catholique d'Aquitaine – au début des années 90 avec pour mission la formation initiale et continue des enseignants du 2^d degré, le dispositif sera complété par la création en 2000 d'un CFP régional à Bordeaux.

Mais des forces contraires, qui poussent au repli identitaire et au séparatisme local, stoppent l'élan rassembleur en 1993. À la faveur de changements parmi les directeurs diocésains, le poste de délégué général régional est supprimé, et les craintes surgissent dans les autres diocèses d'être mis sous la coupe bordelaise. « *Si le conseil régional et le rectorat ne nous avaient pas poussés à développer nos relations et à nous structurer pour leur présenter un interlocuteur unique, nous serions retournés chacun sur notre territoire. C'est l'extérieur qui a fait la région* », reconnaît Jean-Pierre Demoy.

« *Aujourd'hui, tout est clair* » : le secrétaire général du Caec est reconnu comme l'interlocuteur privilégié, et le Caec, « *fondé sur la participation* », comme « *le premier lieu d'élaboration de la politique régionale, d'harmonisation et de mise en cohérence au-delà des intérêts propres de chacun* », explique Marc Braure, directeur diocésain de Bordeaux, qui en assume seul la charge. Jusqu'en 2009, en effet, l'organisa-

tion aquitaine différait des statuts, avec un président de Caec en la personne du directeur diocésain de Bordeaux et un secrétaire général de Caec, fonction rémunérée et attribuée à mi-temps au directeur diocésain d'un département rural afin de pallier les difficultés financières locales et de répondre au souci d'une représentativité des « petits » diocèses de la région.

En amont, le pilotage et la définition du périmètre d'actions communes sont assurés par les directeurs diocésains qui se réunissent une fois tous les 8 à 10 jours, à Bordeaux ou à Dax. Une délégation régionale est attribuée à chacun : à Marc Braure le secrétariat général ; à Jean-Marc Aphaule (Pyrénées-Atlantiques), la CAE¹ et la formation ; à Marie-Hélène Videau-Dutreil (Dordogne) et Emmanuel Ortollo (Landes), tous deux à mi-temps, la représentation auprès de l'Urogec et de Urapel...

« On ne va pas passer du clocher à la région en un claquement de doigt. »

Une association support, l'Areca², étaye depuis 2006 le fonctionnement aquitain. Présidée par la directrice diocésaine de Lot-et-Garonne, Danièle Davin, elle reçoit les fonds régionaux et salarie l'équipe réduite des services techniques de l'enseignement catholique aquitain (2 temps pleins, dont un observateur Solfège régional et une secrétaire pour le SAAR³ et la CAE ; et deux mi-temps pour le secrétariat du Caec et de la CAE). Plusieurs leviers d'action régionaux ont par ailleurs été initiés par l'Urogec : après un travail sur la mutualisation des indemnités de départ en retraite des enseignants, première amorce d'un fonds de solidarité, un fonds de développement immobilier régional a été créé en 2005 ; et un fonds de dotation aquitain vient d'être concrétisé...

Aucune superstructure donc. En « bon Girondin », Bernard Cazenave, président de l'Urogec, préfère « une subsidiarité maximum » avec une mise en œuvre des orientations régionales par les territoires. « Ce n'est pas le compromis, c'est le radical-socialisme de l'histoire du Sud-Ouest », fait-il valoir. Dans cette optique, une étape a été franchie depuis la rentrée

avec la structuration de deux pôles « fonctionnels » – un nord (Gironde, Lot-et-Garonne, Dordogne) et un sud (Pyrénées-Atlantiques et Landes), qui mutualisent désormais les suppléances et un service de gestion (comptabilité ; paie ; social). « Fausse centralisation » pour certains, il s'agit surtout selon Jean-Marc Aphaule « d'une invitation à penser la régionalisation sous une forme différente qu'un tout centré sur la mégapole ».

Relations privilégiées

Si des choses remarquables s'y élaborent – lancement en 2006 d'un CFA⁴ hors les murs qui fédère des lycées professionnels et technologiques de la région, travail prospectif sur la dotation des petits lycées, ou encore sur l'anticipation de la réforme du bac pro en trois ans... –, si des relations privilégiées existent avec le conseil régional (1 000 euros par élève, deuxième meilleur forfait de France) et le rectorat, la cohérence et la force d'une expression politique régionale manquent encore, selon Bernard Cazenave. Gérard Coucharrière, président de l'intersyndicale et délégué académique du Snceel, juge lui-même la voix des chefs d'établissement « un peu trop prépondérante », le fonctionnement trop « fédératif », et attend des tutelles qu'elles « fixent un plan d'ensemble un peu moins lié aux territoires ».

Il en va de la pérennité de l'enseignement catholique dans une région de tradition « laïcarde » où il ne « pèse » que 10 % dans le premier degré et 15 % dans le second, et où, à l'heure des fortes tensions budgétaires (- 34 postes à la rentrée 2011), il doit sans cesse réaffirmer l'originalité de sa contribution et consolider un équilibre toujours menacé face aux défis de la relocalisation, de la restructuration en bassins de vie et de la modernisation qui s'annoncent, dans le premier degré en particulier. « On ne va pas passer du clocher à la région en un claquement de doigt, souligne Jean-Marie Bue, délégué académique du Synadic. Cela prend du temps, mais aujourd'hui, ce qui est sûr, c'est qu'il n'y a plus de tabous entre nous. »

1. Commission académique de l'emploi.

2. Association régionale de l'enseignement catholique aquitain.

3. Service d'accueil et d'aide au recrutement.

4. Centre de formation d'apprentis.

Fiche d'identité

● RÉGION AQUITAINE

- 5 départements : Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques.
- 5 diocèses : Périgueux et Sarlat (Dordogne), Bordeaux et Bazas (Gironde), Aire et Dax (Landes), Agen (Lot-et-Garonne) et Bayonne, Lescar et Oloron (Pyrénées-Atlantiques).

● FORMATION

L'Aquitaine fait partie de Formiris Sud-Ouest. Elle compte un institut supérieur de formation : l'Isfec à Bordeaux.

● PROPORTION DE JEUNES SCOLARISÉS DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE (RENTREE 2010)

Dans le 1^{er} degré : 9,98 %

Dans le 2^d degré : 15,05 %

- Collèges : 15,10 %

- LEGT : 15,40 %

- LP : 16,5 %

- Post-bac : 8,78 %

● NOMBRE D'ÉLÈVES (effectifs consolidés 2010)

Total 1^{er} degré : 29 465 (+ 150 par rapport à 2009)

Total 2^d degré : 46 141 (+ 597 par rapport à 2009)

- Collèges et ens. spécialisé : 26 794

- Lycées et post-bac : 19 347

● ÉLÈVES INTERNES

Dans le 1^{er} degré : 209

Dans le 2^d degré : 3 881

● NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS (RENTREE 2010)

Dans le 1^{er} degré : 192

Dans le 2^d degré : 106

- Collèges et ens. spécialisé : 87

- LG : 13

- LT/LEGT : 22

- LP : 26

- Lycées agricoles : 14

CFA : 1 (hors les murs)

● TUTELLES

- Diocésaine : 71 %

- Congréganiste : 29 %

● NOMBRE D'ENSEIGNANTS (RENTREE 2010)

Total : 5 140 dont : 1 487 pour le 1^{er} degré et

3 653 pour le 2^d degré

● FONCTIONNEMENT DU CAEC

- Le Caec compte 24 membres : les présidents des 5 Codiec, les 5 directeurs diocésains, le secrétaire général adjoint du Caec, la directrice diocésaine adjointe de la Gironde et les deux chargés de mission des directeurs diocésains de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques, les représentants des syndicats de maîtres et de chefs d'établissement, 1 représentant de l'Apel Aquitaine, le président de l'Urogec, 1 représentant de l'enseignement agricole, 1 représentant des tutelles congréganistes.
- Il tient 1 réunion plénière par an ; 9 réunions par an pour la commission.

Contact : Caec d'Aquitaine, Centre Cluny,
54 boulevard Godard, 33300 Bordeaux.
Secrétaire général : Marc Braure. Tél. : 05 56 43 66 80.

SYLVAIN CONNAC

Pilote de classe

Pèlerin de la pédagogie coopérative, Sylvain Connac, après quatorze années passées au service de l'Éducation nationale, change de terrain d'exploration pour rejoindre l'enseignement catholique. Depuis la rentrée 2010, il est directeur adjoint de l'Isfec de Montpellier, en charge de la formation et de l'accompagnement, leviers essentiels à ses yeux pour concrétiser l'évolution nécessaire de l'école.

Il est devenu une référence dans le débat pédagogique et éducatif français, de par sa présence à la fois discrète et affûtée sur la Toile – et désormais dans toutes les (bonnes) librairies¹. Après quatorze années au service de l'Éducation nationale en tant qu'instituteur, marquées pour treize d'entre elles par une longue expérience en pédagogie coopérative mise en œuvre avec ses collègues au sein de l'école ZEP d'un quartier périphérique de Montpellier, Sylvain Connac, trente-sept ans, fait ses premiers pas dans l'enseignement catholique.

Depuis la rentrée dernière, le jeune enseignant aux manières simples, par ailleurs docteur et chargé de cours en sciences de l'éducation à l'université Paul-Valéry - Montpellier-III, a rejoint la petite équipe de permanents de l'Isfec² de la capitale languedocienne en tant que directeur adjoint, en charge de la formation et de l'accompagnement. Un monde nouveau pour cet Aveyronnais de souche à la voix douce et à l'accent pointu, qui n'a fréquenté que l'école publique. Nouveau mais... pas tout à fait inconnu : « *Je suis issu des Salésiens, non pas de leurs écoles mais des patronages où je passais, minot, tous mes mercredis et samedis. J'ai enchaîné ensuite avec l'aumônerie publique où je suis resté jusqu'à la fin de la prépa maths sup et où j'ai souhaité renvoyer l'ascenseur, en devenant animateur.* »



© A. Sobocinski

AURÉLIE SOBOCINSKI

L'approche éducative à la façon de Don Bosco, « *sans prosélytisme et appliquée à tous les enfants* », « *où l'on favorise d'abord la rencontre, où l'on vit beaucoup de choses avant d'aborder des questions plus transcendantes* », a non seulement marqué mais profondément orienté son parcours. « *Dans mes engagements, j'ai toujours eu le souci de me mettre au service là où mes actes seraient susceptibles d'être le plus utiles.* » De là à s'aventurer en territoire éducatif... Rien n'y prédestinait particulièrement Sylvain Connac. Fils aîné au physique carré d'un père militaire de carrière, il a traversé l'école « *comme un petit soldat* », en ne rêvant que d'une chose, devenir pilote de chasse. Aujourd'hui, il est toujours capable de reconnaître chaque modèle en patrouille dans le ciel méditerranéen.

Une licence de mathématiques et un parcours en tant que responsable de formation au sein de l'UFCV³ plus tard, l'étudiant, désireux de mettre concepts et théories en regard de son expérience, bascule définitivement du côté des sciences de l'éducation et passe le concours de maître du premier degré : « *J'ai pris conscience que pour qu'il y ait un réel impact sur le regard porté sur soi, sur les autres, sur le monde, et pour faire authentiquement acte d'éducation, il fallait du temps, et qu'une seule institution le permettait : l'école.* »

De son expérience au sein d'associations d'éducation populaire, Sylvain Connac reste animé par le projet de personnalisme communautaire d'Emmanuel Mounier, avec sa dimension laïque, pluraliste et tolérante, qu'il retrouve aujourd'hui – coïncidence ? – dans le réseau de l'enseignement catholique. Avec désormais pour fil rouge de son parcours, la volonté de « *faire de l'action la base de sa réflexion, et de la réflexion le moteur de son action* », le jeune enseignant se tourne « *naturellement* » vers les pédagogues de l'éducation nouvelle et décide de s'investir dans les marges du système en optant pour l'éducation prioritaire, dès 1997.

Freinet, Piaget, Meirieu, le penseur de la pédagogie institutionnelle René Lafitte, le philosophe Jean-Bernard Paturet... et aujourd'hui le père Faure, qu'il découvre, jalonnent son itinéraire, sans dogmatisme. Ni porte-parole d'un

mouvement ni prophète, ce penseur libre au sourire malicieux insiste beaucoup sur la notion de valeurs et sur son exigence à faire évoluer le système face aux problématiques qui se posent sur le terrain de l'école aujourd'hui, quitte à heurter certains « frénétiques ».

Retour au début des années 2000. Au pied des barres de la Paillade, quartier « chaud » de Montpellier, là où « sans l'école, les enfants sont souvent condamnés par la société à rester enfermés dans leur condition », Sylvain poursuit sa quête. Celle d'« une école qui ne soit pas un enfer, pas un lieu où l'on apprend à se taire, un lieu de ségrégation, de violence, mais un lieu d'émancipation et d'humanité, où l'on réponde aux questions des enfants et où on les aide à accroître l'affirmation de leur conscience de soi, si possible dans le sens du souci de l'autre et de la promotion du collectif ». Pour cela, il n'hésite pas à oser penser autrement et à ouvrir les possibles d'une école coopérative, qui « invite les enfants à investir des espaces de liberté et à s'exercer à une forme évoluée de la démocratie prise sous l'angle de la fraternité ».

La rencontre du pédagogue et philosophe Michel Tozzi, qui supervise sa thèse, le pousse à croiser les notions de coopération et de philosophie pour les enfants. Son approche dans la classe, où il vit grandeur nature cette recherche-action, et ses convictions pédagogiques s'en trouvent encore étoffées. En 2002, l'ensemble des enseignants de son équipe se lance dans l'expérimentation de la philosophie avec la bénédiction du rectorat, et en 2006, toute l'école se réorganise en classes uniques, chacune regroupant une vingtaine d'élèves du CP au CM2.

Dans la prise en compte de l'hétérogénéité, Sylvain Connac ne voit rien de moins que l'avenir de l'école et le défi central de la transformation du métier d'enseignant. L'entreprise, il ne le cache pas, est « difficile » et les revers « possibles », à l'image du dispositif de l'école Balard, à Montpellier, dont l'aventure n'aura duré que six ans malgré des résultats prometteurs. « On passe d'une logique d'enseignement à une logique d'apprentissage », résume-t-il. Cela demande à l'enseignant d'accepter de ne plus tout contrôler : il doit apprendre à parler moins et à penser sa classe différemment de l'ordinaire, à

se dégager du temps pour observer et interagir plus individuellement, à organiser les conditions d'autonomie et de responsabilisation des élèves dans leur travail. Mais tout est là aujourd'hui, quel que soit l'endroit où l'on se trouve, il faut réussir à développer des dispositifs qui bénéficient à tout le monde. »

Y compris dans l'enseignement catholique à l'image « terrible » parmi les enseignants du public qui n'y voient qu'élitisme et sélection précoce, décrit Sylvain Connac. Fonctionnaire désormais en disponibilité de l'Éducation nationale, ce qu'il « découvre depuis la rentrée, correspond à une autre réalité et à un véritable besoin, surtout dans les zones rurales ». Avec une rondeur qui n'en sait pas moins poser ses exigences, l'instituteur aurait pu devenir IEN⁴, et contribuer ainsi à l'innovation et à la modification des pratiques. C'est sur un autre levier de changement qu'il a décidé de se concentrer et de renouveler... son combat : la formation.

Plein la tête

À l'Isfec, son pedigree a tout de suite séduit l'équipe : « L'expertise de Sylvain, une figure sur Montpellier, avec son profil universitaire, et les champs de compétences qu'il a développés correspondent pleinement aux orientations que l'on veut approfondir », explique Bruno Grave, le directeur de l'institut. Il nous ouvre de nombreux horizons, en formation continue comme en formation initiale où il apporte toute sa réflexion sur la personnalisation des apprentissages, les interactions entre les personnes, l'évaluation participative, l'interculturalité... Sans oublier la gestion du multiâge. Sa démarche scientifique rigoureuse se double d'une faculté à mettre la main à la pâte et à inventer des protocoles professionnels pratiques, qui lui donne une grande crédibilité. Grâce à son esprit de synthèse et à son acuité en matière d'ingénierie éducative, les choses vont vite avec lui, parfois même un peu trop ! »

La bienveillance qu'on a pu lui manifester depuis son arrivée en août dernier a frappé le nouveau venu. Encore tout étonné de cette confiance « quasi aveugle », il évoque cette for-

mation de prérentrée qu'on lui a demandé d'animer devant les professeurs de l'un des plus gros collèges de Montpellier ou encore la sollicitation, à la mi-septembre, du directeur diocésain pour présider la conférence inaugurale des chefs d'établissement de l'Hérault sur le thème de la coopération... « Je n'ai pas dit non ! Mais dans l'enseignement public il y avait tellement de suspensions... J'ai basculé d'un coup dans un contexte où il n'en existe plus du tout et où j'ai l'impression d'avoir bien plus de marge de manœuvre. »

« Quel que soit l'endroit où l'on se trouve, il faut réussir à développer des dispositifs qui bénéficient à tout le monde. »

Pour qu'autour de lui un maximum de professionnels se sentent à leur tour autorisés « à faire », le nouveau directeur adjoint de l'Isfec n'a qu'un credo, l'accompagnement, « une autre forme d'apprentissage, sinon la forme exclusive chez les enseignants, qui permette le changement ».

« Pragmatiste matériel », convaincu que l'on apprend en faisant, cet empêqueur de penser en rond a calqué le fonctionnement de l'une de ses unités d'enseignement sur celui d'une classe personnalisée pour multiplier les chances que les futurs professeurs le choisissent un jour...

« Et Sylvain n'a certainement pas encore tout délivré de ce qu'il pourrait faire ! » se réjouit son directeur. De fait, le jeune pédagogue a des projets plein la tête – développer un pôle innovation à Montpellier, écrire de nouveaux livres, déblayer les nombreux champs de recherche inexplorés autour des pédagogies qui accordent une véritable place aux élèves... « Fondamentalement optimiste », il espère – tout en ménageant sa petite famille « qui compte beaucoup » – que certains se concrétiseront : « C'est le principe du loto : 100 % des gagnants ont tenté leur chance ! »

1. Sylvain Connac, *Apprendre avec les pédagogies coopératives - démarches et outils pour l'école*, ESF, 2009. Cf. ECA 335, p. 53.

2. Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique.

3. Union française des centres de vacances et de loisirs.

4. Inspecteur de l'Éducation nationale.

« VOYAGEONS AU-DELÀ DE NOS

Quelque 200 apprentis de Franche-Comté ont profité d'une sensibilisation citoyenne au développement durable et à la solidarité internationale faite par le CCFD-Terre Solidaire. Cerise sur le gâteau : un voyage en Syrie et au Liban à la rencontre des partenaires locaux de l'association pour dix de ces jeunes.

VIRGINIE LERAY

Campements écotouristiques, coopératives de femmes, utilisation des énergies renouvelables... À la fin d'octobre 2010, en huit jours, dix apprentis du CFA¹ Aspect², une structure de l'enseignement catholique franc-comtois, et leurs trois accompagnateurs ont fait le tour d'associations libanaises et syriennes soutenues par le CCFD-Terre Solidaire³. L'occasion d'une rencontre authentique avec ces deux pays et d'une découverte de la manière dont le développement durable y est mis en œuvre. Pour le CFA Aspect, centre de formation hors les murs gérant quelque 400 élèves répartis sur sept sites, l'enjeu consiste aussi à gagner en visibilité et, surtout, à approfondir le sentiment d'appartenance des apprentis à une structure commune mais dématérialisée. « Nous avons voulu travailler autour du développement durable et de

la coopération Nord-Sud, enjeu de société incontournable. Cette thématique, encouragée par le conseil régional, recoupe le programme des BTS tertiaires qui constituent l'essentiel de nos effectifs.

De plus, elle rejoint les valeurs portées par l'enseignement catholique et constitue un vecteur d'enrichissement personnel important », explique Odile Sauge, directrice du CFA.



Vincent : Ça a été une semaine très dense où nous avons bougé sans cesse, fait plein de rencontres et de découvertes...

Samir : Nos guides ont été très précieux, comme traducteurs d'abord, ensuite, pour nous mettre dans l'ambiance par leurs anecdotes, leurs explications et leur gentillesse. D'ailleurs, on garde contact avec eux par internet, ainsi qu'avec un journaliste libanais qui a suivi une partie de notre périple.

Clotilde : Tous les gens rencontrés sur place ont le cœur sur la main, toujours prêts à donner ce qu'ils peuvent à l'étranger... On nous a offert plein de fruits et de tasses de café turc... très épais... et très amer...

Samir : On a même mangé les champignons produits par une coopérative de femmes ! Mais on n'avait pas le choix : on avait signé une charte de bonne conduite avant de partir, qui nous obligeait à goûter tout ce qui nous était proposé sans faire la fine bouche. Heureusement, la plupart des aliments étaient délicieux... Et puis, ça faisait tellement plaisir à nos hôtes.

Pauline : Nous avons visité plusieurs sites écotouristiques où le visiteur est immergé dans la vie locale, hébergé parfois dans les familles. En Syrie, nous avons dormi dans des *qobbahs*, huttes en terre traditionnelles, chez un responsable du campement qui était aussi l'instituteur et nous a donc fait visiter son école. Les enfants nous ont accueillis avec des chants et des sourires fabuleux. Au Liban, nous avons même dormi dans un écolodge à 1 800 mètres d'altitude, perdu au milieu de montagnes magnifiques, mais au bout d'heures de route très éprouvantes !

Samir : C'était spartiate, avec des moustiques mutants, mais il y avait des panneaux photovoltaïques... et un camp d'entraînement du Hezbollah en face.

Vincent : Pour les villages, l'essor de l'écotourisme est souvent une question de survie. Dans la partie désertique de la Syrie, le gouvernement a interdit l'irrigation car le pays puise actuellement dans ses ultimes ressources hydriques : des nappes phréatiques fossiles qui ne sont pas renouvelables. L'agriculture n'étant plus possible, il y a eu un exode rural massif et la pauvreté s'est accrue.

Pauline : Ça fait réfléchir quand on voit toute l'eau qu'on gaspille et nos boutiques de luxe...

Vincent : On a aussi mesuré l'impact de la colonisation* car ce sont les Français qui ont imposé la monoculture du coton, qui a asséché les sols. Aujourd'hui les paysans reviennent à la production traditionnelle de pistaches et d'olives, moins rentable mais plus adaptée au climat. En plus, l'eau constitue un enjeu diplomatique énorme qui complique encore les relations entre Syrie, Liban et Israël...



Pauline et Clotilde.



Les apprentis de Notre-Dame-des Anges (Belfort) et de Saint-Jean (Besançon), avec leur guide libanais, Gilbert.

PRÉJUGÉS »

En 2009 et 2010, le CCFD-TS mène donc un parcours de sensibilisation à la solidarité Nord-Sud avec les 200 apprentis de première année, tant de bac pro que de BTS, via des modalités ludiques et

interactives : débats organisés sous forme de jeux de rôle, analyse comparative de la répartition des richesses et de la population mondiale, interrogations sur le caractère stéréotypé de nos représentations... Tant et si bien qu'en mars 2010, une journée régionale réunit l'ensemble des élèves autour de conférences et d'échanges avec de jeunes Mexicains et

un producteur de café guatémaltèque, partenaire du CCFD-TS. À la clef : une invitation à la première réunion de préparation du voyage à laquelle assisteront une quinzaine de jeunes, dix d'entre eux acceptant de s'investir pour partir.

Il a alors fallu relever un défi organisationnel important : définir, pour le séjour, un créneau respectueux des rythmes de l'alternance et résoudre la question financière. Sans oublier de s'assurer de l'adhésion des volontaires au projet, ces jeunes adultes, avec un pied dans la vie active, étant moins disponibles et moins coutumiers de ce genre de proposition. « *Toujours en étroite collaboration avec le CCFD, nous avons conduit trois temps de préparation, dont un week-end entier. Cela a permis de construire la cohésion du groupe, d'interroger ses attentes, de répondre aux appréhensions légitimes, de mieux connaître la Syrie et le Liban, mais aussi et surtout de s'interroger sur la finalité du voyage* », explique Pascale Morel, assistante de direction du CFA et accompagnatrice du séjour avec Marie-Ange Ponsard, chargée de mission régionale du CCFD-TS, qui précise : « *Notre objectif est de former des acteurs de transformation sociale à travers l'immersion dans un pays en voie de développement. Le CCFD s'appuie d'ailleurs toujours sur des initiatives locales. Il ne s'agissait donc pas d'apporter des solutions clefs en main aux populations, mais de découvrir leurs manières de faire pour participer à les faire connaître. Nous avons donc beaucoup travaillé sur la notion de don car les jeunes ont eu du mal, au départ, à accepter qu'ils ne partaient pas pour aider.* » Expérience humaniste plutôt qu'humanitaire, donc...

Au vu des récits de voyage enthousiastes faits par les jeunes auprès des médias, de leurs camarades et lors d'une soirée de restitution destinée aux partenaires, l'opération semble avoir atteint pleinement ces objectifs. Le CFA Aspect refléchit donc au renouvellement de l'expérience.

1. Centre de formation d'apprentis.
2. Association pour la promotion de l'enseignement catholique technique. Adresse : Aspect, 20 rue Mégevand, 25041 Besançon Cedex. Tél. : 03 81 25 03 75. Internet : <http://cfaaspect.celeonet.fr>
3. Comité catholique contre la faim et pour le développement. Internet : <http://ccfd-terresolidaire.org>
4. Le coût global de 20 000 euros a été pris en charge par une tombola organisée par les élèves, une aide de la mission locale, des organismes collecteurs de la taxe d'apprentissage ainsi que des fonds propres du CFA. Le conseil régional a financé le parcours de sensibilisation proposé par le CCFD-TS. Le voyage a aussi été enrichi d'une étape chez les partenaires libanais d'une action de coopération décentralisée menée par le conseil général du territoire de Belfort.



Samir et Vincent.

Clotilde : Malgré les difficultés, les gens semblent plus heureux que bien des Occidentaux. Nous ne sommes jamais satisfaits alors qu'eux savent apprécier le peu qu'ils ont. C'est une belle leçon, tout comme l'énergie déployée par tous les associatifs rencontrés : prévention pour la diffusion de l'éducation, les paysans ne poursuivant quasiment jamais après le primaire, prévention contre la maltraitance à l'école par des maîtres qui manquent

souvent de formation, prévention autour de la collecte des déchets... Ça impressionne.

Vincent : Dans les deux pays, les associations se substituent en fait à l'État. En Syrie, on nous a même dit qu'il truquait les chiffres du chômage. Partout, il y a un gros problème de corruption, avec des élections souvent achetées et des fonctionnaires qui font régner la loi du bakchich. Aller à la rencontre de ces associations, mieux les connaître, les soutenir, ça les encourage... C'est finalement plus important que de venir apporter une aide humanitaire à tort et à travers, avec nos gros sabots d'Européens.

Samir : C'est pour cela que c'est important d'avoir pu aller au-delà de nos préjugés. On peut aujourd'hui témoigner que ce ne sont pas des pays ravagés par la guerre ni des foyers d'intégrisme religieux, mais que les peuples sont au contraire accueillants et tolérants... Beaucoup de nos camarades étaient effrayés par l'annonce de la destination... Aujourd'hui, certains regrettent de ne pas avoir tenté l'aventure. C'est important que des touristes aient envie d'aller là-bas. D'ailleurs, on n'a pas ressenti d'insécurité... Bon, d'accord, au Liban, à cause de mon physique maghrébin, j'ai été souvent contrôlé... Mais à l'arrivée en France, j'ai aussi eu droit aux douanes volantes !

Clotilde : On a pris conscience de notre chance, notamment en matière de liberté d'expression...

Samir : Il n'y a qu'une seule personne, la présidente d'une association de femmes libanaises, Aïcha, qui a osé nous parler de politique, sujet tabou. La même autocensure se pratique aussi au Maroc, mon pays d'origine, où les gens ont peur de donner un avis politique...

Pauline : Nous avons aussi visité des mosquées et assisté à des messes, notamment au monastère du mont Musa où l'on accède par un escalier de 300 marches. C'était très émouvant d'entendre la liturgie en arabe, avec les fidèles qui nous aidaient à suivre.

Samir : Là-bas, j'ai été impressionné par la discipline qui régnait alors qu'il y avait des gens de toutes religions, de tous horizons... J'ai même apprécié de dormir par terre ! C'était un moment propice à la méditation.

Clotilde : Ce séjour nous a beaucoup apporté. Sûrement parce qu'on y a été bien préparé et que, dès le départ, on avait conscience de ne pas partir en vacances. Surtout, nous avons appris à voyager autrement...

Samir : Hé ! Les amis ! Chiche : on y retourne !

Propos recueillis par Virginie Leray

* La Syrie a été sous protectorat français de 1920 à 1946.

Une école incertaine dans un monde incertain

Pour comprendre des évolutions de fond, l'inscription dans une mémoire longue est nécessaire. Le système éducatif n'y échappe pas. Dans son dernier livre, André D. Robert expose comment nous sommes passés insidieusement à un modèle d'école néolibérale soucieuse de rentabilité. Une orientation qu'il faut contester activement.

NICOLE PRIOU

Le lecteur du livre d'André D. Robert, *L'école en France de 1945 à nos jours*¹, appréciera en premier lieu la dimension factuelle du récit qui lui permettra de retracer soixante années de faits majeurs qui ont marqué, d'un gouvernement à l'autre, les politiques scolaires de plus d'un demi-siècle. Si l'école – des lois Ferry jusqu'à la Seconde Guerre mondiale – a été une école conquérante, soutenue par un État éducateur dont l'action se revendique « *politique, philosophique, morale, culturelle et non pas économique* »², l'auteur nous montre que les années auxquelles il s'intéresse, de 1945 à 2005, témoignent de l'inscription dans une logique économique de plus en plus prégnante. Des mesures récentes, comme la réforme de la carte scolaire, sont les signes du passage d'une « *orientation libérale de basse intensité à une orientation néolibérale de plus haute intensité* »³.

Neuf chapitres organisent ce parcours en regroupant, au nom de la pertinence politique qui les spécifie, des périodes d'inégale durée avec la visée de fournir au lecteur « *une sorte de vade-mecum historique lui permettant des repérages aisés sans bien évidemment exclure une approche problématisée des décisions et des événements traités* »⁴. On pourrait dire que trois grandes périodes ponctuent ces soixante années : les trente glorieuses (1945/1975), les vingt piteuses (1975/1995) et la décennie 1995/2005.

Aux trente glorieuses correspond la figure d'une école moderne et « démocratisante », qui veut assurer l'égalité des chances et l'accès pour chacun à une promotion sociale. La sociologie critique et la crise économique entament cette confiance en l'école et amorcent une période d'hésitations de l'État sur les fins assignées à l'éducation et à la formation. Les années 1995/2005, enfin, voient l'État passer à une dimension managériale et néolibérale de plus en plus affirmée.

Si l'on devait extraire ce qui se dégage de cette rétrospective, que conviendrait-il de retenir ?

Sans doute qu'on est allé progressivement d'une école sûre d'elle-même et de ses missions à une école débordée et envahie par les missions multiples et parfois contradictoires qui lui sont assignées. Pour Jean-Louis Derouet, cité par André D. Robert, la publication du rapport du Collège de France en 1985 intervient au moment de « *l'entrée de l'école dans un univers à justifications multiples* »⁵. Face à une pluralité de principes, l'État peine à hiérarchiser. L'empilement de mesures successives ne trace pas une politique et, faute sans doute d'une « *image nette de l'homme* » que l'école vise à former, l'État glisse progressivement d'une logique de service public à une logique libérale où principe marchand et principe d'efficacité l'emportent insidieusement sur principe communautaire et principe d'intérêt général.

D'autres valeurs

Alors, faut-il désespérer face à ce processus de « *mise de l'école sous la dépendance de l'économie* » ? L'auteur tient à proposer en fin de parcours « *quelques boussoles appuyées sur quelques convictions pour aborder l'avenir et contester cette orientation* »⁶. La première nécessité est de résister à ce que formation et éducation deviennent

de « *purs objets marchands* ». La deuxième contrainte est de conjuguer une orientation universaliste, qui lutte contre le relativisme ambiant, et une prise en compte du sujet singulier. Toute situation pédagogique devrait favoriser

« *la rencontre du savoir autre comme ce qui altère sans aliéner dans l'aventure de devenir soi* »⁷. Il convient enfin que la culture proposée à l'école soit désirable pour les jeunes auxquels elle s'adresse, et pour cela, mise autant sur l'imaginaire, la créativité, le corps, les arts, que sur la raison abstraite.

Le défi à relever est d'importance. L'engagement pédagogique des acteurs autour des idéaux de justice et d'égalité des chances est l'un des atouts pour parvenir à maintenir une vision alternative de l'école orientée vers d'autres valeurs. Mais un engagement fort de l'État et des choix politiques en cohérence avec cette vision sont aussi nécessaires. L'auteur voit dans les décisions prises autour de la carte scolaire une position emblématique des dérives actuelles et une illustration de ce qui fait la différence entre gestion technique et choix politique.

Un livre de référence à conseiller à tout acteur de l'école. Une lecture à recommander particulièrement à tout futur enseignant dans le cadre des masters pour initier à une culture historique et favoriser la compréhension de l'école d'aujourd'hui en retraçant son histoire récente.



1. André D. Robert, *L'école en France de 1945 à nos jours*, Presses universitaires de Grenoble, 2010, 312 p., 19 €.

2. Bernard Charlot, cité p. 10 (note 15).

3. Page 279.

4. Page 7.

5. Jean-Louis Derouet, cité p. 138.

6. Page 280.

7. Jean-Pierre Audureau (*Revue française de pédagogie*, n° 143), reprenant *Dits et écrits - 1954-1988* de Michel Foucault. Cité p. 280.

Différences... Il y a urgence !

Jacqueline Costa-Lascoux, sociologue et directrice de recherche au CNRS, a participé à la rédaction du rapport « Discriminations à l'école¹ ». Malgré une réprobation relativement consensuelle du racisme, l'étude s'inquiète de la difficile acceptation du handicap ainsi que de l'essor du sexisme et de l'homophobie. Elle signale l'urgence à changer de regard sur la diversité.

PROPOS RECUEILLIS PAR

VIRGINIE LERAY

Un rapport sur les discriminations suivi d'un autre consacré à l'intégration²... Y a-t-il une volonté politique de se pencher sur la question de l'égalité des chances ?

Jacqueline Costa-Lacoux : Le délai de publication de notre rapport, qui était prêt dès avril 2010, et le peu d'écho qu'il a rencontré m'interrogent. Par ailleurs, il y a un déficit d'outils statistiques mesurant efficacement les discriminations. Nous avons donc préconisé la mise en place d'indicateurs permettant l'analyse fine de processus pour raisonner en termes de situations discriminantes plutôt qu'en fonction de groupes cibles. Outre le risque de stigmatisation, la catégorisation échoue à rendre compte de la complexité des phénomènes, lorsque des discriminations de natures différentes se cumulent ou lorsque des élèves se retrouvent à la fois auteurs et victimes.

Quel état des lieux ?

J. C.-L. : L'écart croissant entre la culture scolaire et celle des familles qui n'en possèdent pas les codes induit une discrimination systémique. Les discriminations directes surviennent plutôt entre élèves. Elles se fondent sur les stéréotypes sociaux et familiaux qui, cristallisés par cette période de crise, peuvent aboutir à des replis communautaristes. Si les jeunes se construisent en se différenciant des autres, l'école doit accompagner et orienter ce processus afin qu'il

n'aboutisse pas au refus des échanges, de la mixité, du débat. Les discriminations raciales et ethniques reculent, mais le sexisme progresse, de même que l'homophobie, qui représente près de la moitié des causes de suicides d'adolescents. Autre inquiétude : ces discriminations se fondent sur une naturalisation des différences. J'ai ainsi entendu des lycéens me demander comment on pouvait transfuser le sang d'un homme à une femme ou m'affirmer que l'homosexualité était une maladie, sans que cela ne soulève beaucoup de réactions indignées dans la classe. Ensuite, les enseignants me confient qu'ils n'abordent plus certains sujets en cours, de peur d'une explosion de violence...

Comment combattre ces discriminations ?

J. C.-L. : Il faudrait éduquer à la sexualité sans se limiter à l'approche physiologique, favoriser les débats argumentés, mieux exploiter les cours d'ECJS³, organiser des temps forts pour souder la communauté éducative, parents inclus, au-



tour de l'enjeu du vivre-ensemble et du respect de l'égale dignité des personnes. L'école gagnerait aussi à s'appuyer davantage sur les compétences des associations pour engager des projets de longue haleine plutôt que de les solliciter en cas d'urgence. Plus profondément, il serait nécessaire de mieux penser l'orientation, notamment en travaillant sur l'image des métiers [cf. encadré], l'évaluation ainsi que l'articulation entre vie scolaire et enseignements. Enfin, il faut que la formation initiale et continue des enseignants leur donne un bagage en psychologie des adolescents, en sociologie de la famille et de la parentalité ou sur la médiation des conflits, afin qu'ils soient mieux armés pour aborder la question des discriminations.

1. Disponible sur www.education.gouv.fr (« Outils de documentation, d'information » / « Tous les rapports »).

2. « Les défis de l'intégration à l'école ». Disponible sur www.ladocumentationfrancaise.fr (« Rapports publics » / « Enseignement »). Le Haut Conseil à l'intégration y fait 50 recommandations.

3. Éducation civique, juridique et sociale.

L'Unept contre l'orientation stéréotypée

Lutter contre l'impact des stéréotypes de genre sur l'orientation des élèves, c'est l'objectif du plan jeunesse porté par l'Union nationale de l'enseignement technique privé* (Unept), la seule expérimentation nationale retenue par le ministère de l'Éducation, sur le champ de la mixité. Durant trois ans, une quarantaine d'établissements affiliés au syndicat et leurs collèges partenaires vont travailler sur les représentations mentales que se font des métiers quelque 600 élèves de classes pilotes dont les choix d'orientation seront à terme comparés à ceux de 1 200 jeunes témoins. La formation des équipes éducatives achevée, le plan a débuté, le mois dernier, sa phase de sensibilisation d'élèves de 4^e. Débats, jeux de rôle ou décryptage des clichés envoyés par la pub... Un panel d'activités ludiques vise d'abord à leur faire prendre conscience du poids des préjugés existants. Des visites de lycées techniques et professionnels ainsi que d'entreprises partenaires, des témoignages avec des professionnels atypiques et des stages de 3^e choisis, achèveront d'ouvrir leur horizon des carrières possibles, jusqu'aux sages-femmes hommes ou aux femmes militaires. « Nous voulons participer à l'évolution des mentalités, déjà en marche, puisque les entreprises réalisent qu'un recrutement diversifié accroît la productivité. Encore faut-il qu'elles trouvent des candidats prêts à braver les stéréotypes », explique Alexis Bordet, secrétaire général de l'Unept. VL

* Sur internet : www.unep.org

Le handicap révélateur de notre humanité

Chez les Inuits, aux îles Marquises, en France et dans bien d'autres pays, quel regard pose-t-on sur la fragilité ? C'est à un tour du monde passionnant que nous invite Charles Gardou dans Le handicap au risque des cultures¹. On y découvre que la chose la mieux partagée au monde est le désarroi des humains face à leur vulnérabilité.

PROPOS RECUEILLIS PAR

SYLVIE HORGUELIN

Chez les Inuits du Grand Nord, par exemple, comment réagit-on face à ceux que le handicap fragilise ?

Charles Gardou² : Dans un environnement exigeant, si ce n'est hostile, les personnes en difficulté d'assumer leur rôle social, en raison de leur handicap, étaient jadis écartées, sauf si elles affichaient d'exceptionnelles capacités à dépasser les limites liées à leur état. La détermination, le courage, l'aptitude à réaliser des performances demeurent des dispositions valorisées par la culture inuite.

Comment expliquait-on l'irruption du handicap ?

C. G. : Chez les Inuits de l'Arctique canadien, comme dans nombre de cultures traditionnelles, le destin des vivants est indissociable des défunts dont les noms leur sont attribués à la naissance. Les agissements répréhensibles se répercutent ainsi, pensent-ils, sur plusieurs générations. Autre exemple : pour les anciens Maoris des îles Marquises, les maux étaient le signe d'un châtement divin pour la violation d'une loi.

C'est donc aux productions culturelles qui déterminent la vision du handicap que vous vous êtes intéressé, accompagné de chercheurs du monde entier...

C. G. : J'ai en effet travaillé avec des collègues de vingt pays, représentant les différents continents. J'ai voulu ainsi prendre la pleine mesure de la diversité des conceptions de l'homme et sa vul-

néralité. En France, dernière escale de ce voyage qui a duré trois ans, on constate que les représentations n'ont cessé d'osciller entre hospitalité et mise à l'écart des personnes en situation de handicap.

Par-delà la diversité des cultures, les personnes en situation de handicap connaissent-elles une condition commune ?

C. G. : Oui, elles sont généralement condamnées à suivre un chemin séparé. Présentes physiquement mais vouées à vivre dans un dehors du monde, à l'écart du flux général. Un corset de mythes et de fantasmes, voire une camisole de force, les enserre, entravant leur participation sociale.

Pourquoi ?

C. G. : Le handicap concentre les peurs eschatologiques de l'Homme. De sorte que ceux qui le vivent au quotidien restent, à des degrés divers, les proies d'un monde imaginaire, alimenté par des croyances immémoriales. Une constellation d'images déforme leur réalité existentielle, fabriquant par là même « du handicap ».

Que révèle globalement ce tour d'horizon anthropologique ?

C. G. : Que notre nature imparfaite renvoie au rang des mythes une humanité sans handicap. Et que les hommes ne cessent de chercher, à partir de leur infériorité façonnée par une culture, des explications de toutes sortes à leur vulnérabilité, dont le handicap est l'une des expressions. Leurs rêves prométhéens de maîtrise, d'absolu et d'éternité viennent se briser sur l'imperfection de leur condition humaine.

Dans le Nouveau Testament, Jésus, qui propose une vision nouvelle des plus vulnérables, ne brise-t-il pas cette fatalité ?

C. G. : La rupture du lien entre « infirmité » et faute individuelle constitue



Charles Gardou, professeur à l'université Lumière - Lyon-2.

une rupture culturelle essentielle. Le texte biblique nous dit que Jésus de Nazareth côtoie des malades, les soulage et les guérit. Plus encore : il s'identifie aux souffrants et aux déshérités. Il est à noter que la Bible constitue un document anthropologique de première valeur.

Jugez-vous positive la loi de 2005 demandant d'accueillir à l'école les enfants en situation de handicap ?

C. G. : La France a enfin pris conscience que la question du handicap ne relevait pas seulement de la seule compassion mais de l'égalité des droits entre tous les citoyens. Trop longtemps, des enfants ont été tenus à l'écart de l'école, patrimoine de tous, de manière infondée. Aujourd'hui, nous sommes à la croisée des chemins : si on ne peut nier les progrès accomplis, des mesures volontaristes restent à prendre, notamment en termes de moyens. Par exemple, les auxiliaires de vie scolaires (AVS), nous le savons, sont en trop petit nombre et peu préparés. De même, une formation insuffisante des enseignants et les effectifs des classes trop élevés entravent une prise en compte efficace des élèves les plus fragiles. Ne risque-t-on pas de prêcher l'ouverture à tous, tout en gardant les portes fermées ? Je nourris à cet égard des inquiétudes.

1. Charles Gardou et des chercheurs des cinq continents, *Le handicap au risque des cultures - variations anthropologiques*, érès, 2010, 423 p., 30 €.

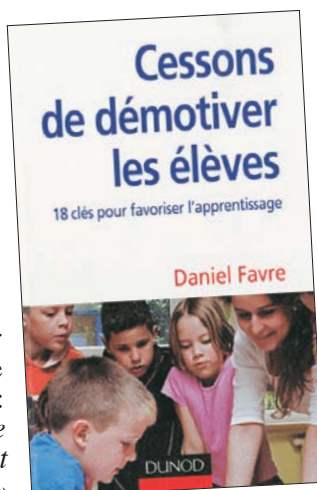
2. Professeur à l'Université Lumière - Lyon-2, spécialiste d'anthropologie culturelle et d'anthropologie du handicap, auteur d'une quinzaine d'ouvrages sur le handicap, dont *Fragments sur le handicap et la vulnérabilité* (érès, 2005) et *Pascal, Frida Kahlo et les autres... ou quand la vulnérabilité devient force* (érès, 2009).

Des clefs pour la classe

Prenant appui sur sa double compétence de professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM de Montpellier et de docteur en neurosciences, Daniel Favre fournit aux enseignants « 18 clés pour favoriser l'apprentissage » afin d'en finir avec la démotivation des élèves.

On aurait pu souhaiter que la forme « fiches » soit encadrée par une introduction plus consistante et par une conclusion, et qu'une bibliographie synthétise les références distribuées en notes de bas de page. Ces réserves faites, le petit ouvrage de Daniel Favre¹ a l'ambition – nous dit l'auteur – de mettre à disposition une présentation synthétique des outils utilisés par des enseignants pour « permettre aux élèves de se remotiver pour l'apprentissage ». L'examen du sommaire permet un parcours rapide des clés proposées : « [...] émotion et cognition forment un couple inséparable » (clé 2), « Expliquer comment on apprend » (clé 6), « Muscler l'attention » (clé 9), « Sécuriser l'apprentissage » (clé 13). Chaque chapitre est organisé selon le même découpage : des données qui font le point, des pistes pour l'action, un encadré qui résume l'essentiel sous le titre « À ranger pas trop loin dans sa mémoire ».

Quelques-unes des pistes proposées – si elles ne sont pas



forcément nouvelles – gagnent à être rappelées en précisant ce qui les fonde. Émotion et cognition marchent ensemble, nous redit l'auteur. Plutôt que d'évacuer les émotions à l'école – celles des élèves mais aussi celles des enseignants – mieux vaudrait rester en contact avec elles, travailler à « sentir ce qu'on pense » et à « penser ce que l'on sent ». Il conviendrait aussi de veiller à installer un cadre de travail sécurisant pour éviter que des affects non maîtrisés ne viennent troubler l'apprentissage.

Autre combat à mener : décontaminer les pratiques pédagogiques, en considérant l'erreur comme une information et non comme une faute. Pour Daniel Favre, c'est sur ce terrain que des mesures d'urgence sont à initier dans les pratiques des enseignants. Il faut, nous dit-il, « opérer une séparation explicite entre deux logiques incompatibles simultanément : la logique de contrôle qui a sa place au terme d'un processus de production et la logique de régulation qui accompagne ce processus² ».

Une seconde mesure s'impose tout autant : cesser d'appliquer le registre du bien et du mal pour caractériser la dimension cognitive des apprentissages. Une note n'est pas bonne ou mauvaise, mais haute ou basse. Le travail n'est pas excellent ou décevant : les objectifs sont atteints ou ne le sont pas. Le langage quotidien gagnerait donc à être révisé. Autant de mesures dont les effets positifs sont avérés !

Nicole Priou

1. Daniel Favre, *Cessons de démotiver les élèves - 18 clés pour favoriser l'apprentissage*, Dunod, 2010, 185 p., 17,50 €.
2. Page 101.

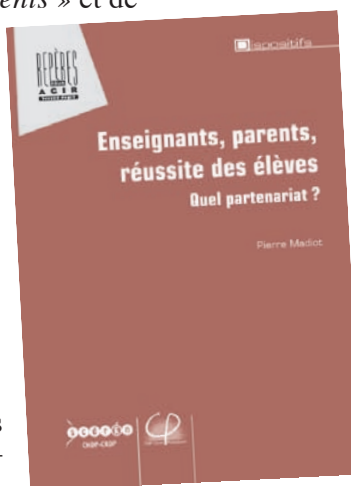
Bouger les frontières

Dans Enseignants, parents, réussite des élèves - quel partenariat ?¹, Pierre Madiot, professeur honoraire de lettres et militant pédagogique, montre comment améliorer les relations entre l'école et la famille. Exemples à l'appui.

C'est parce que la présentation de son ouvrage précédant² l'a conduit à rencontrer de nombreux parents qui voient l'école « comme un territoire qui n'est pas le leur » que Pierre Madiot a jugé indispensable « de donner la parole aux parents » et de « relater les exemples de collaborations fructueuses³ ».

L'une des richesses du livre tient à la diversité des témoignages et des récits d'expériences qui attestent qu'à chaque fois que des contacts authentiques peuvent se nouer, tous – élèves, parents, enseignants – en bénéficient. À côté d'initiatives innovantes et audacieuses, de nombreux dispositifs plus modestes montrent que chacun peut contribuer à améliorer l'existant là où il est, avec les marges de manœuvre dont il dispose.

Aussi, on lira avec beaucoup d'intérêt les deux premiers chapitres de l'ouvrage. On comprend mieux, dans l'état des lieux du chapitre 1,



pourquoi tout divorce entre institution scolaire et institution familiale entraîne une rupture du lien éducatif dont les plus défavorisés font les frais.

Le parcours historique auquel l'auteur nous invite ensuite, de l'Ancien Régime à nos jours, montre l'évolution des jeux de pouvoir entre familles et école, et les difficiles combats pour une école moins inégalitaire.

Enfin, on s'attardera sur les préface et postface. François de Singly, le préfacier, propose de remplacer l'expression « communauté éducative », non adaptée à l'école selon lui, par la formule « société démocratique éducative ». Ses conditions d'existence passent notamment par la prise en compte des savoirs profanes de tous les partenaires et par le refus d'une position de surplomb des « experts ». Françoise Lorcerie, quant à elle, insiste dans sa postface sur la nécessité de « déplacer les frontières entre l'école et la famille⁴ », ce qui suppose pour les enseignants de s'approcher un peu plus des identités des élèves et de leurs parents. **NP**

1. CRDP Amiens et Crap-Cahiers pédagogiques, coll. « Repères pour agir », 2010, 246 p., 19 €.
2. *L'école enfin expliquée aux parents (et aux autres)*, Stock, 2008, 461 p., 20 €.
3. « Questions à Pierre Madiot ». Sur le site internet du CRAP : www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article7174
4. Page 235.

Pour mettre le cap sur l'exploration éducative, des points d'ancrage ont été rappelés, le 21 mai 2010¹. Le quatrième d'entre eux, « Liberté et responsabilité », peut être relu à la lumière de l'envoi en mission des douze. M^{gr} Defois avait alors précisé : « Je crois que le rôle d'un chef d'établissement, c'est d'aider les membres de son corps éducatif à être libres [...], à avoir entre eux des relations fraternelles, de coresponsabilité, par exemple. Donc éduquer à la liberté, c'est éduquer à la responsabilité. »

Le cap donné aux apôtres

Évangile selon saint Matthieu 10,1-10

« ¹Alors Jésus appela ses douze disciples et leur donna le pouvoir d'expulser les esprits mauvais et de guérir toute maladie et toute infirmité. ²Voici les noms des douze Apôtres : le premier, Simon, appelé Pierre ; André son frère ; Jacques, fils de Zébédée, et Jean son frère ; ³Philippe et Barthélemy ; Thomas et Matthieu le publicain ; Jacques, fils d'Alphée, et Thaddée ; ⁴Simon le Zélote et Judas Iscariote, celui-là même qui le livra. ⁵Ces douze, Jésus les envoya en mission avec les instructions suivantes : « N'allez pas chez les païens et n'entrez dans aucune ville des Samaritains. ⁶Allez plutôt vers les brebis perdues de la maison d'Israël. ⁷Sur votre route, proclamez que le Royaume des cieux est tout proche. ⁸Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons. Vous avez reçu gratuitement : donnez gratuitement. ⁹Ne vous procurez ni or ni argent, ni petite monnaie pour en garder sur vous ; ¹⁰ni sac pour la route, ni tunique de rechange, ni sandales, ni bâton. Car le travailleur mérite sa nourriture. » »

CLAUDE BERRUER

Les disciples appelés par Jésus² sont témoins de la puissance de Jésus, exercée par l'autorité de son enseignement et par les signes de salut que sont les miracles. Les attentes des foules sont immenses, « la moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux³ ». Après un premier temps de compagnonnage, Jésus envoie ses disciples au champ de la mission. Les disciples ont été appelés pour suivre le maître et partager sa vie. Ici, Jésus en choisit douze pour en faire ses envoyés, ses apôtres⁴. Après leur avoir dit « Viens », il leur dit « Va ».

Le chapitre 10 de l'Évangile de Matthieu est entièrement consacré au discours sur l'activité missionnaire, la responsabilité de chacun de faire partager ce qui le fait vivre, la Bonne Nouvelle reçue et éprouvée : « [...] malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile⁵. » Cette mission est celle de l'Église que Jésus institue. L'Évangile nomme en premier son

chef, Simon « appelé Pierre » : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église⁶. »

Après cet appel, « les douze » désignent définitivement le collège des Apôtres. Douze est, dans la culture hébraïque, le chiffre parfait signifiant la totalité du peuple de Dieu, à l'image des douze tribus d'Israël⁷. Les douze apôtres sont le fondement de l'Israël nouveau, définitivement solidaires du Christ, jusqu'au dernier jour : « En vérité, je vous le déclare : lors du renouvellement de toutes choses, quand le Fils de l'homme siégera sur son trône de gloire, vous qui m'avez suivi, vous siégerez aussi sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël. »

Une telle page nous invite à questionner la façon dont s'exerce l'appel à prendre des responsabilités.

Jésus envoie d'abord ses apôtres vers son peuple : « N'allez pas chez les païens et n'entrez dans aucune ville des Samaritains. Allez plutôt vers les brebis perdues de la maison d'Israël. » Et, progressivement, la mission s'étendra à la totalité de l'humanité, invitée à entrer dans le Royaume.

L'Église est appelée à devenir catholique, c'est-à-dire universelle. Dans les derniers versets du même Évangile de Matthieu, Jésus ressuscité réunit ses apôtres⁸ et les envoie, cette fois, vers le monde entier : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez donc : de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps⁹. » Ainsi va sans doute le chemin de la mission, de sa propre nation vers les autres pays, de son environnement habituel

vers un monde moins connu, de ses repères familiers vers le risque de l'étranger.

Ces apôtres, réunis par une mission commune, sont néanmoins divers, comme le suggère la liste des douze, qui entrent dans le collège apostolique, avec leur singularité et leur histoire. L'Évangile mentionne les liens de parenté, les uns étant repérés comme frères, d'autres comme « fils de... ». Cette page redit que Matthieu est publicain, précise que Simon est « zélote¹⁰ », que Judas est dit « l'Ischariote¹¹ ». En outre, les apôtres vont par deux. La responsabilité est toujours collégiale, mais, dans l'exercice des tâches concrètes, il faut aussi une relation privilégiée avec tel ou tel. Ainsi, dans la responsabilité partagée, portée par toute l'Église, chacun contribue avec ce qu'il est, et en s'appuyant sur la collaboration.

Aventure inouïe

Cette page d'Évangile frappe aussi par la tension entre l'ampleur des responsabilités confiées, à la fois tâches d'enseignement et pouvoirs de guérison – « *Sur votre route, proclamez que le Royaume des cieux est tout proche. Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons* » –, et l'appel au dépouillement complet – « *Ne vous procurez ni or ni argent, ni petite monnaie pour en garder sur vous ; ni sac pour la route, ni tunique de rechange, ni sandales, ni bâton* ». Tâche immense, sans ressources apparentes. Engagement sur un chemin risqué, sans aucune sécurité. Aventure inouïe, sans assurance matérielle. Des assurances matérielles pourraient même dénaturer, affaiblir la dynamique de la mission : la crainte de les perdre pourrait limiter l'audace. La liberté de l'apôtre exige le consentement à l'abandon.



Jean Le Tavernier, Saint Simon et saint Jude délivrant les mages des serpents. *Legenda Aurea* (vers 1470).



Saint Thomas prêchant. *Livre des merveilles* (XV^e siècle).

Jésus, ici, n'attribue pas des moyens, mais partage sa propre puissance : « [Il] leur donna le pouvoir d'expulser les esprits mauvais et de guérir toute maladie et toute infirmité. » L'apôtre, l'Église n'ont pas d'abord à se préoccuper de ce qu'ils possèdent, de ce qu'ils détiennent mais ne doivent s'intéresser qu'à rejoindre, qu'à donner, qu'à se donner : « *Vous avez reçu gratuitement : donnez gratuitement.* »

La fin du récit rappelle certes, selon une locution proverbiale et conformément aux usages du temps, que les rabbis vivaient normalement des dons de leurs disciples : « [...] *le travailleur mérite sa nourriture.* » S'il est légitime de rechercher des moyens de subsistance, puis de pérennité de l'Institution, il est fondamental de bien hiérarchiser les moyens et les fins. La mission ne repose pas d'abord sur les moyens disponibles – même

s'il en faut bien –, mais sur la force intérieure des apôtres, force puissante parce que reçue d'un autre.

Une telle page nous invite à questionner la façon dont s'exerce l'appel à prendre des responsabilités. La parole de Jésus, ici, fait autorité parce qu'elle rend les apôtres capables de partir sur leur route singulière, en leur donnant confiance en leurs propres ressources et sans baliser le chemin, par avance, par des sécurités acquises. Le dépouillement qui leur est imposé leur ouvre le chemin de l'initiative et de la créativité. La précarité – qui n'est pas apologie de la misère – peut marquer l'avènement de la liberté.

Si éduquer à la liberté, c'est éduquer à la responsabilité, c'est d'abord en invitant à répondre de soi-même. Cela requiert, avant des sécurités matérielles, une sécurité psychologique et spirituelle, celle que donne celui qui envoie, qui confie des responsabilités, en indiquant la fin à rechercher, la nature de la

mission, sans préjuger des moyens nécessaires.

Seule peut éduquer à la liberté et à la responsabilité une parole de confiance, une parole d'autorité qui autorise, qui rend chacun auteur et acteur de son devenir.

1. Lors de la rencontre nationale de l'enseignement catholique à Rungis.

2. Évangile selon saint Matthieu 4,18-22 ; 9,9.

3. Évangile selon saint Matthieu 9,37.

4. Le terme « apôtre » est formé sur le grec *apostellô* : envoyer.

5. Première épître aux Corinthiens 9,16.

6. Évangile selon saint Matthieu 16,18.

7. Évangile selon saint Matthieu 19,28.

8. Ils ne sont plus que onze, dans cette page, après la trahison de Judas. Le collège comptera à nouveau douze apôtres après le choix de Matthias dont les Actes des Apôtres font le récit (1,15-26).

9. Évangile selon saint Matthieu 28,18-20.

10. Référence soit à son tempérament zélé, fervent, soit à son appartenance au mouvement nationaliste zélote.

11. Référence à son village d'origine, Kérioth, au sud de la Palestine, ou à partir d'une racine araméenne, à sa propension au mensonge, Judas étant aussi présenté comme « celui-là même qui le livra ».



Un jeu
d'équipe
pour articuler
toutes
les aides
à l'école
primaire

La boîte aux aides : 12 € l'exemplaire (port compris).

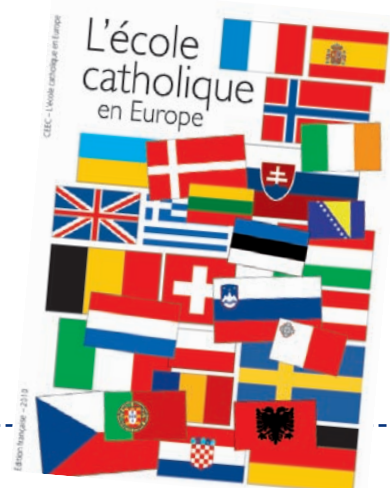
Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « La boîte aux aides ». Ci-joint la somme de : € à l'ordre de SGEC.
SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71. Fax : 01 46 34 72 79.

Découvrir et comprendre
la situation
de l'Enseignement
catholique en Europe



L'école catholique en Europe : 10 € l'exemplaire (hors frais de port).

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « L'école catholique en Europe ». Ci-joint la somme de : € à l'ordre de SGEC.

SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71. Fax : 01 46 34 72 79.

Sur Facebook : amis, sinon rien

« T'es sur Facebook ? – Pourquoi ? Tu me cherchais ?
– Oui, j'ai mis une photo hier. » Dialogue banal entre deux jeunes, à l'heure où 75 % des 13-17 ans sont inscrits sur ce réseau social¹. Rencontre avec quatre d'entre eux.

DANIELLE LACROIX

Alexandre, 15 ans, est « entré en Facebook » en classe de cinquième car presque tous ses copains y étaient. Et c'est parce que « *tout le monde y est* » que Sophie, Élise² ou Enguerrand, tous trois en terminale S, ont fait comme lui.

Face à ce phénomène, les adultes se sentent un peu désemparés. « *Il y a un décalage de générations, s'amuse Sophie. Ma mère a essayé, elle n'a pas bien compris.*

Et étaler sa vie privée, elle trouve ça débile. » Certains parents, curieux ou anxieux, veulent être « amis » avec leurs enfants³. Cette incursion est mal vécue, et les voilà vite « indésirables » ! Alexandre avait agréé sa mère, il l'a « supprimée » après coup. Juste une concession : « *Quand je pars seul en vacances, exceptionnellement, je lui donne à nouveau accès...* »

Pour Sophie, c'est clair : « *La famille est exclue.* »

Elle avait un temps accepté ses frères, mais un de leurs copains s'étant moqué de ses choix musicaux, elle les a rayés de sa liste... Parfois l'indiscrétion finit en punition. « *Quand mon père est parvenu à lire, malgré moi, ce que j'écrivais, j'ai été obligée de me désinscrire. Et ma sœur aussi !* » déplore Élise.

Seul Enguerrand, qui reconnaît avoir des parents « cool », les a intégrés au cercle de ses... 180 amis. Car les « tribus » qui se constituent sur ce nouveau territoire sont étendues : Alexandre avoue 530 contacts et communique surtout avec 200 d'entre eux. Beaucoup résident au Sénégal, en Bulgarie, en Égypte, aux États-Unis... Il les a connus ou croisés lors de séjours à l'étranger. Certains élèves demandent même à leurs profs de les ajouter comme amis. « *Quelques-uns le font* », note Élise, même si en général ils déclinent ou reportent à plus tard leur acceptation. C'est que « *Facebook anéantit la frontière entre le privé, le public et le professionnel* », traduit Sébastien Desbenoit⁴, pour ne garder que « *la relation d'un ego avec un alter* ».

Et que font-ils donc quand ils se connectent ? D'abord ils consultent « *le fil d'actus sur les murs*⁵ », commentent les photos et leur vie. Ils utilisent Facebook pour dialoguer et comme messagerie instantanée.

« *C'est si commode pour dire vite quelque chose à plusieurs amis* », explique Élise. Ils laissent comme Enguerrand une citation, postent d'un clic des « *J'aime*⁶ », indiquent des événements. « *Cela permet aux ados d'être au centre de l'attention, en échangeant des infos décomplexées*, explique Sébastien Desbenoit. *Ils affirment leurs opinions, se voient considérés. Tout ce qui est fondamental à cet âge. Cet outil sert un besoin naturel qui optimise les relations nouées dans la "vie normale".* »

Chaque jour, Alexandre passe au moins une heure et demie devant son ordinateur ou sur son iPhone. Pour autant, il ne se considère pas « accro » puisque « *certaines y passent trois heures* » ! « *Il faut utiliser Facebook avec modération et continuer à voir ses amis "en vrai"* », prône-t-il même. Quant à Sophie, depuis qu'elle a eu un iPod à Noël, elle se rend sur Facebook plusieurs fois dans la soirée.



Sophie et Enguerrand, sur Facebook, comme « tout le monde ».

Le danger

Facebook est-il dangereux ? Au départ, l'identité est publique, mais « *les plus de 16 ans savent protéger leur profil en le mettant en mode privé ou en ne laissant voir qu'un minimum de données* ». Ceux qui ne le font pas, « *c'est une question de flemme ou qu'ils n'y pensent pas* », souligne Enguerrand. En revanche, peu utilisent la possibilité de créer des groupes pour mieux « cerner » leur communication. Les adultes sont rarement plus vigilants. Or, un message destiné à une personne ou à un groupe sera visible par tous si le compte n'est pas configuré. Pour Sébastien Desbenoit, « *Facebook, c'est d'abord toute la diversité du monde et de la société : il s'y passe des événements magnifiques, insignifiants, et forcément aussi des faits divers. Alors cela fait peur, comme la vie fait peur.* » « *Le danger le plus important, s'interroge Alexandre, n'est-ce pas Facebook lui-même, qui garde les données, qu'on les efface, qu'on les protège ou non, et qu'un hacker pourrait utiliser contre les personnes ?* »

1. 4^e baromètre « Enfants et Internet » réalisé par Calysto en partenariat avec l'association la Voix de l'Enfant entre mai et juin 2010.

2. Le prénom a été changé.

3. Chacun crée son cercle d'amis, acceptant ou non toute personne entrant en contact avec lui.

4. Formateur, il intervient auprès d'élèves, d'enseignants et de parents sur les bons usages des réseaux. E-mail : s.desbenoit@sevcommunication.com

5. Tout ce qui figure sur l'espace personnel (le mur) constitue le fil d'actus.

6. Application qui permet, sans autre commentaire, de dire qu'on aime ce qu'un ami a laissé sur son mur.

Un musée accessible à tous

Le musée du quai Branly a inauguré en décembre dernier une semaine de l'accessibilité pour mieux faire connaître son offre à destination du public porteur de handicap.

Tables sonores permettant d'écouter autrement, en percevant non pas des sons mais des vibrations, découvertes tactiles d'œuvres dans la pénombre, initiations musicales ludiques, ateliers danse ou peinture adaptés à tous les publics. Sans oublier concerts, conférences et projections de films de tous horizons sur le thème des différences... Plus de deux mille visiteurs ont assisté aux multiples animations « accessibles » proposées par le musée du quai Branly¹ du 3 au 10 décembre dernier, semaine inaugurée à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées. Un beau succès et la preuve qu'une offre culturelle gagne à être partagée par le plus grand nombre. Pour le jeune musée qui fêtera ses cinq ans le 23 juin prochain, ce fut aussi l'occasion de faire connaître les importants efforts menés en matière d'accessibilité, à commencer par sa politique de gratuité en faveur du public handicapé.

Un souci présent dès sa conception, trois tables d'orientation tactiles favorisant le repérage des visiteurs qui accèdent aux collections *via* une rampe s'enroulant autour de la réserve des instruments de musique. Celle-ci se prolonge par le plan incliné de la Rivière, parcours muséographique multisensoriel de deux cents mètres de long récemment enrichi de quatorze reproductions d'œuvres en volume ou en bas-relief, de cartels en braille, d'un guidage au sol et de bornes sonores. Des aménagements précieux pour les publics en situation de handicap



Une personne handicapée avec son chien d'assistance.
Ci-dessous : le plan incliné menant aux collections.



visuel, qui bénéficient d'audioguides gratuits et pour qui le musée vient aussi d'éditer un imagier sensoriel, en couleurs et en relief, légendé en braille et accompagné d'un CD descriptif.

Davantage d'œuvres

Des guides vidéo en langue des signes (LSF), un traducteur LSF au guichet et des dispositifs fixes et mobiles de boucle à induction magnétique facilitent également la visite des personnes malentendantes. Des visites en LSF ou en lecture labiale, un guide du musée facile, mais aussi des parcours, des visites contées et des ateliers adaptés aux personnes en situation de handicap mental sont également programmables, y compris les jours de fermeture du musée.

En outre, le musée du quai Branly s'engage à mettre encore davantage d'œuvres à la disposition du public en situation de handicap et à élaborer des supports d'aide à la visite pour les expositions temporaires². Il poursuit enfin ses partenariats en faveur des élèves de l'enseignement adapté (cf. encadré) ou ses opérations hors les murs comme à l'hôpital Necker-Enfants malades.

1. Adresse : 37 quai Branly, 75007 Paris. Tél. : 01 56 61 70 00. Internet : www.quaibranly.fr (rubriques « Visiteurs handicapés » et « Espace en langue des signes française »). Renseignements et réservations visites accessibles : accessibilite@quaibranly.fr
2. Audioguide pour l'exposition *Dogon*, du 5 avril au 24 juillet 2011 et éléments tactiles intégrés à l'exposition *Mayas*, du 21 juin au 2 octobre 2011.

UNE SORTIE SCOLAIRE ADAPTÉE

Moins de 10 % des élèves d'Ile-de-France en situation de handicap profitent de l'offre culturelle de la région. Partant de ce constat, l'association des Pupilles de l'enseignement public de Paris (Pep 75)*, vouée à favoriser l'accès de tous à la culture, à l'enseignement et aux loisirs, a lancé, en 2003, un programme innovant baptisé *Le 5^e jour*. Les Pep 75 proposent ainsi aux classes relevant de l'enseignement adapté, une dizaine de séances à la découverte d'un des musées parisiens partenaires de l'opération**.

L'enjeu de ce travail : préparer ces jeunes à animer une visite guidée pour une classe ordinaire du même établissement. C'est aussi l'occasion de valoriser des élèves porteurs de handicap, et donc d'améliorer leur intégration. L'opération *Le 5^e jour* accueille des jeunes porteurs de déficiences mentales, motrices ou de troubles du langage. Elle est accessible aux Clis, Segpa, et Ulis de l'ensei-



gnement privé sous contrat. Leurs enseignants peuvent prendre contact avec l'association qui les aidera dans l'élaboration de leur projet pédagogique et organisera le déroulement des séances avec les musées. Le coût du programme, variable en fonction des sites choisis, peut être allégé grâce à des subventions, notamment dans le cadre d'une classe à projet artistique et culturel. **VL**

Le pôle handicap des Pep 75 propose des supports de visite conçus pour les jeunes handicapés et téléchargeables gratuitement sur le site : www.museesenliberte.fr - Contact : l.chazelle@pep75.org

* 149 rue de Vaugirard, 75015 Paris. Tél. : 01 47 34 00 10. Internet : www.pep75.org

** Le musée du Louvre, la Cité des sciences et de l'industrie, le Muséum national d'histoire naturelle, le Centre des monuments nationaux (la Conciergerie et la Sainte-Chapelle), le musée des Arts décoratifs, le musée des Arts et Métiers, le musée Guimet, le musée du quai Branly.

Une pièce passionnante

Record de longévité sur les planches parisiennes pour un drame vieux de plus de 2 000 ans : depuis 80 ans, chaque printemps, *La Passion* tient l'affiche au théâtre de Ménilmontant. Déjà 660 représentations ont été données devant 190 000 spectateurs ! Dans la tradition des



mystères médiévaux joués sur le parvis des cathédrales, une troupe composée d'artistes, d'étudiants, de retraités et d'actifs recrutés au sein même du quartier d'Édith Piaf et de Maurice Chevalier, déroule une grande fresque, adaptée des quatre Évangiles, en remontant l'histoire à partir de la résurrection du Christ. Le spectacle a traversé les courants artistiques, connu plusieurs scénographies et son texte originel a été adapté à plusieurs reprises, pour traverser le temps. Cette

année, Michael Lonsdale, qui a triomphé dans *Des hommes et des dieux*, assure la voix off d'un millésime toujours mis en scène par Jean-Michel Coignard sur une musique de René Aubry, qui accompagne les comédiens depuis 1993. Voilà une sortie scolaire idéale pour se préparer au temps pascal... avec passion. **VL**

➤ Du 12 mars au 3 avril, à 20 h 30 le vendredi et à 16 heures les samedis et dimanches. Théâtre de Ménilmontant, 15 rue du Retrait, 75020 Paris. Renseignements et réservations : 01 46 36 98 60. Internet : www.menilmontant.info

Le second degré de la BD

Le 9^e art, ironique par excellence ? L'exposition « Parodies - la bande dessinée au second degré », à la Cité internationale de la BD et de l'image d'Angoulême, en atteste. Les 230 planches présentées offrent un florilège de dérision post-moderne où les références de la culture de masse se retrouvent pastichées et détournées à l'envi... Très à l'honneur, Gotlib a largement caricaturé genres cinématographiques, mythes historiques, jeux ou séries télévisés et donné à son chien Gai-Luron les attributs de Tarzan, de Lucky Luke, de Zorro, etc. À ses côtés, une foule d'œuvres telles que *Madame Bovary* recontextualisée par Monsieur Vandermeulen, *La petite fille aux allumettes* relue par Daniel Goossens, *La Joconde* métamorphosée en chat par Philippe Geluck ou la méta-BD *Inside Moebius*. Autant d'entrées originales pour l'étude de la parodie, inscrite au programme de français de seconde. D'autant que Thierry Groensteen, commissaire de l'exposition, publie une perspective



historico-littéraire de la veine parodique en BD, depuis les détournements surréalistes, puis situationnistes, jusqu'à ceux de l'OuBaPo, l'Ouvroir de bande dessinée potentielle. **VL**

➤ L'EXPOSITION : jusqu'au 24 avril 2011, avec ateliers pratiques et livrets-jeux pour le jeune public. Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, 121 rue de Bordeaux, 16000 Angoulême. Tél. : 05 45 38 65 65. Internet : www.citebd.org - LE LIVRE : Thierry Groensteen, *Parodies - la bande dessinée au second degré*, Skira-Flammarion, 236 p., 32 €.

Une triple exposition sur Richelieu

Pour faire renaître de ses vestiges le palais de Richelieu, joyaux architectural du XVII^e siècle détruit au XIX^e, trois institutions culturelles ont uni leurs efforts : jusqu'au 13 juin, les musées des Beaux-Arts de Tours¹ et d'Orléans², et le musée de Richelieu³ proposent une triple exposition reconstituant les somptueux intérieurs du château où le cardinal, ministre de Louis XIII et collectionneur passionné, avait réuni les plus belles peintures, sculptures et tapisseries de son époque. À Tours, les œuvres des maîtres de la Renaissance italienne, de Poussin et de Prévost, ainsi que des tapisseries aux armoiries cardinales restitueront l'ambiance des cabinets du Roi et de la Reine, exaltant le triomphe de la politique de Louis XIII



Le siège de La Rochelle (France, XVII^e siècle).

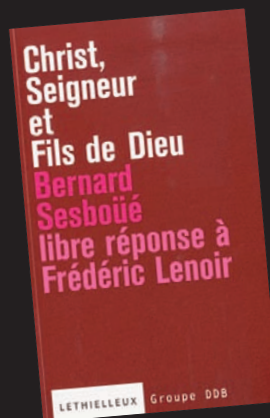
qui visait à rabaisser les puissants, à soumettre les Huguenots et à contrer les Habsbourg. Le musée orléanais présentera un florilège de bustes antiques prêtés par le Louvre et une partie de la galerie des batailles, l'autre moitié des œuvres grand format prêtées par Versailles et restaurées pour l'occasion étant visible à Richelieu. Dans cette ville-musée, dont l'urbanisme symétrique a été préservé, une série de portraits, de bustes et des gravures de Marot représentant des vues du château seront aussi exposés. À Tours et à Orléans, un film en 3 D retracera les étapes des travaux du palais Cardinal (futur Palais-Royal), édifié sous la direction de Jacques Lemercier, architecte qui a travaillé à l'agrandissement du Louvre et achevé la construction du palais du Luxembourg. Chaque site proposera enfin des cycles de conférences et des concerts pour agrémenter cet itinéraire historique entre Touraine, Anjou et Poitou. **VL**

➤ Dossier pédagogique téléchargeable sur : www.musees.regioncentre.fr

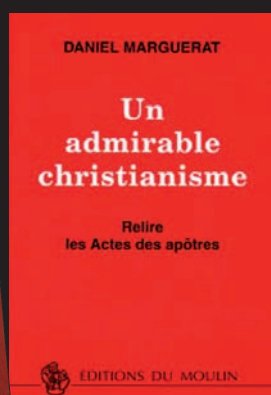
1. Adresse : 18 place François-Sicard, 37000 Tours. Tél. : 02 47 05 68 73.

2. 1 rue Fernand-Rabier, 45000 Orléans. Tél. : 02 38 79 21 55.

3. Hôtel de Ville, 1 place du Marché, 37120 Richelieu. Tél. : 02 47 58 10 13.



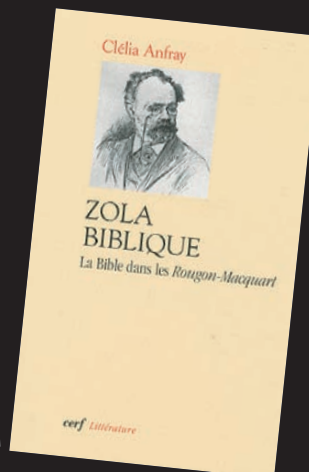
1



2



3



4



5

SESBOÜÉ CONTRE LENOIR

1 La réaction du jésuite Bernard Sesbouë au livre de Frédéric Lenoir, *Comment Jésus est devenu Dieu*, est courtoise et respectueuse. D'une clarté rare et d'une rigueur éblouissante. La réflexion soulevée par Frédéric Lenoir a fait du bruit grâce à l'agilité de sa plume, à sa notoriété et à la mobilisation médiatique. Le sujet, l'identité de Jésus de Nazareth pour la foi chrétienne, a eu une histoire longue. Les questions autour de ce sujet se posent aujourd'hui autrement, en prenant en compte le rapport aux non-chrétiens. Ainsi, le langage pour dire la foi au Christ est un véritable défi. Si le parti pris de Frédéric Lenoir peut conduire à une certaine confusion, en revanche, on pourra avancer à partir du dossier extrêmement solide présenté par Bernard Sesbouë en « libre réponse ».

Jésus Asurmendi

Bernard Sesbouë
Christ, Seigneur et Fils de Dieu - libre réponse à Frédéric Lenoir
Lethielleux/Groupe DDB
195 p., 13 €.

DES CLEFS POUR LIRE LES ACTES

2 On connaît les langues de feu du récit de la Pentecôte ou le cheval duquel Paul serait tombé, « inventé » par le Caravage mais absent des Actes des Apôtres. Mais l'œuvre de Luc, qui la connaît réellement ? Daniel Marguerat est un chercheur de premier plan. Ses qualités pédagogiques et la clarté de son exposé s'expriment sans modération dans ce petit livre – d'autant qu'il a publié dernièrement plusieurs ouvrages scientifiques très fouillés sur les Actes. Les lignes de force, les nouveautés, les particularités de ce texte, le savoir-faire littéraire de Luc, tout est dit simplement. Ce livre peut servir pour une première approche de l'œuvre

lucanienne, pour un accompagnement de la lecture du texte biblique et pour y retourner après des travaux approfondis. **JA**

Daniel Marguerat
Un admirable christianisme - relire les Actes des apôtres
Éditions du Moulin, 2010, 93 p., 14 €.

LA BIBLE ET LES ARTS

3 Comment concevoir un enseignement de l'histoire des arts sans un détour par le patrimoine religieux ? Voici une série d'outils concis, pratiques et pédagogiques ! *Pèlerin* et la revue bi-média *Narthex* – consacrée aux arts sacrés – proposent en partenariat avec RCF les « Guides du patrimoine chrétien ». L'ambition – réussie ! – de cette collection est d'être accessible au plus grand nombre. À une époque où la culture religieuse et la transmission se perdent, Emmanuel Bellanger et son équipe ont élaboré des ouvrages qui donnent des clefs de lecture des œuvres d'art inspirées de la Bible. Il ne s'agit pas de fournir un discours technique mais bel et bien d'expliquer le sens profond et la symbolique des œuvres pour reconnaître les passages de la Bible. Au travers d'une attitude, d'un objet ou d'un détail, le lecteur est amené à reconnaître les Apôtres, la Vierge Marie ou la Nativité dans l'art. **Stève Lepleux**

Les Guides du patrimoine chrétien
Reconnaître les symboles de la Nativité dans l'art + deux autres titres déjà parus.
Bayard/Narthex/RCF
Chaque numéro : 68 p., 5 €.

UN AUTRE ZOLA

4 Alors même que les nouveaux programmes de français de 1^{re} générale insistent sur l'étude du fait religieux dans l'art et la littérature, Clélia Anfray, agrégée de

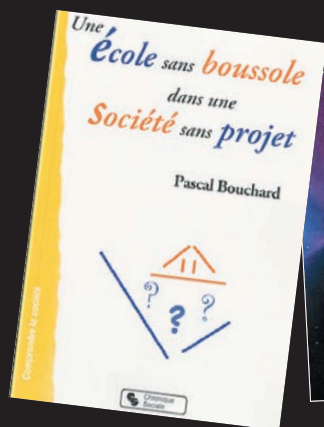
lettres modernes, nous fait découvrir Zola sous un nouveau jour. Elle livre un travail remarquable sur les relations entre la Bible et l'auteur de *J'accuse...* ! On découvre ainsi comment Caïn et Abel, la cité de Babylone ou le péché originel sont présents dans l'œuvre du grand naturaliste du XIX^e siècle. La démonstration éclatante amène à ce constat : la culture biblique imprègne l'œuvre de Zola... Cet essai s'attache à mettre à jour des liens étroits et des relations paradoxales : un éclairage étonnant et une bonne lecture avant d'aborder un volume des *Rougon-Macquart* avec ses élèves ! **SL**

Clélia Anfray
La Bible dans les Rougon-Macquart
Cerf
Coll. « Littérature », 240 p., 27 €.

APPEL À VIVRE

5 Pierre Gire, philosophe, spécialiste d'éthique, pose d'abord les fondements. L'éthique, quête de sens pour l'agir humain, et la morale, pensée du bien et du mal, participent à la recherche de la vie bonne. L'ouvrage aborde ensuite la vie collective car l'éthique engage la responsabilité devant l'autre, la dimension relationnelle de la vie humaine et le bien commun. Entre autres questions, les problématiques du travail, de la mondialisation, de la biologie. Une dernière partie aborde « des questions vives » telles que le mal, le pardon, le suicide, l'euthanasie... Un ouvrage, certes exigeant, mais qui conduit de la réflexion spéculative à des questionnements très concrets. L'appel à vivre qui meut tout être humain, requiert la sollicitation permanente de la connaissance et de l'action. **Claude Berruer**

Pierre Gire
L'éthique à l'épreuve de la vie
Cerf
400 p., 34 €.



6



7



8



9



10

UN PROJET POUR L'ÉCOLE

6 Dans ce petit livre polémique, mais vivifiant, l'auteur, ex-enseignant devenu journaliste, s'insurge contre les discours alarmistes ou catastrophistes sur le niveau de nos élèves. Sans pour autant nier que le système éducatif français vit des échecs et traverse des difficultés, Pascal Bouchard estime que ces déclarations s'appuient avant tout sur du ressenti et des arguments simplistes, et non sur des faits avérés, sur « *la raison et l'expertise* ». Il reconnaît d'ailleurs que la succession des réformes, décidées sans concertation et sans prise en compte des réalités des classes, a encouragé cet état d'esprit défaitiste. Il dénonce une conception « *mortifère* » de l'individu dans notre société. Il suggère la création, à l'échelle des bassins de population, de réseaux qui rassembleraient dans un même projet écoles, collèges et lycées. Plus largement, il appelle de ses vœux une « *révolution démocratique* » qui permettrait de « *sortir des impasses de la pensée et de la confusion des débats* ». **Danielle Lacroix**

Pascal Bouchard

Une école sans boussole dans une société sans projet

Chronique sociale

128 p., 11,90 €.

DANS LE COSMOS

7 Avant de se plonger dans les textes de l'astrophysicien Jean Audouze, il faut se laisser envoûter par les nombreuses photographies qui ponctuent ce livre scientifique. Elles vous donneront le vertige. Face à certaines d'entre elles, vous aurez l'impression d'admirer une toile abstraite... Ces superbes illustrations comportent bien sûr des informations sur la composition et l'histoire de l'univers. Jean-Claude Carrière et Erik Orsenna, qui ont participé à la rédaction, sollicitent notre imaginaire. Ainsi, avec cette sérieuse et merveilleuse invitation au

voyage dans le cosmos, nous voilà en réflexion sur l'origine du monde et sur notre propre existence... **DL**

Jean Audouze (avec Jean-Claude Carrière et Erik Orsenna)

Merveilleux Cosmos !

CNRS Éditions

Coll. « *Le Banquet scientifique* », 160 p. (76 ill.), 29 €.

REFAIRE LE MONDE

8 Deux philosophes nous aident à penser simplement et sans résignation un sujet grave : la crise comme la fin d'un cycle qui s'achève, et la venue d'un monde nouveau. Edgar Morin, poursuivant sa réflexion sur la complexité, invite à sortir du manichéisme pour penser l'ambivalence. Patrick Viveret souligne les écarts démesurés entre les pauvres et les nantis. On est passé d'un monde où ce qui avait de la valeur n'avait pas de prix, à un monde où ce qui n'a pas de prix est sans valeur. Les indicateurs économiques actuels, focalisés sur la production et la consommation, doivent laisser place à de « *nouveaux indicateurs de richesse* », qui valoriseraient les performances en termes de respect de la planète et de l'homme. Un essai à deux voix qui donne à penser ! **CB**

Edgar Morin, Patrick Viveret

Comment vivre en temps de crise ?

Bayard

Coll. « *Le temps d'une question* », 91 p., 15 €.

DANS LA PEAU DE DURAS

9 « *3 octobre 1933, dans le port de Saïgon [...], Marguerite Donnadiou, 19 ans et demi, est accoudée au bastingage du Porthos* », écrit Marie-Christine Jeanniot, pour planter le décor. Notre ancienne consœur a su se glisser dans la peau de cette jeune fille qui deviendra le grand écrivain que l'on sait. Derrière elle, Marguerite laisse

une terre âpre et une mère redoutable qui ne l'a jamais aimée. Elle a déjà connu la violence, l'inceste et une relation avec un homme riche auquel elle a cédé avec « *répulsion* ». Cette traversée vers la France va la conduire de la mort à la vie, car c'est bien de résilience qu'il s'agit. Fidèle à l'esprit de la collection, l'auteur ressuscite les 20 ans de « *l'amante* » à Paris : ses études de droit, ses amours faciles puis sa rencontre avec Robert Antelme et ses premiers pas d'écrivain. Un récit sensible sans concession. **Sylvie Horguelin**

Marie-Christine Jeanniot

Marguerite Duras - l'amante

Au Diable Vauvert

Coll. « *à 20 ans* », 147 p., 12 €.

IMPRESSIONS D'AFRIQUE

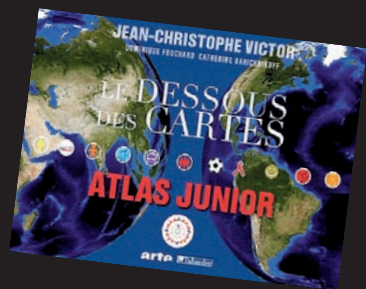
10 Dans la deuxième moitié des années 70, Alberto Moravia s'est rendu plusieurs fois en Afrique. Et toujours, l'auteur du *Conformiste* s'est tenu à l'écart du « *tourisme organisé [...]* pour ne pas rencontrer, précisément, les touristes qui [...] introduisent dans la réalité abrupte de certains lieux quelque chose de la banalité de la consommation ». Ce qui nous vaut les impressions de voyage d'un écrivain qui a lu ses pairs – Blixen, Hemingway, et le Conrad d'*Au cœur des ténèbres*, bien sûr, qui accompagne sa lente remontée du fleuve Zaïre. Et d'un homme hanté par la mort dont la présence récurrente culmine dans le récit de l'agonie d'un enfant : « *Je le regarde et je me prends à me demander à quoi nous pouvons ressembler pour cet enfant, tandis qu'il agonise [...]* ». Des mots choisis, des phrases sobres, parfaitement restitués par le traducteur. **René Troin**

Alberto Moravia, Christophe Mileschi (trad.)

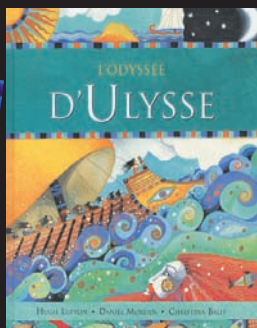
Lettres du Sahara

Arléa

346 p., 20 €.



1



2



3



4



5

LA GÉOPOLITIQUE À HAUTEUR D'ADO

1 Plus encore que les adultes, les adolescents s'interrogent souvent sur les grands problèmes de notre société : le changement climatique, l'inégalité entre les hommes, l'environnement, les religions, etc. Cet atlas, organisé en six grandes parties thématiques, a été conçu spécialement pour eux. Il présente des cartes vivantes et colorées, particulièrement pédagogiques. Les illustrations sont nombreuses et pertinentes tandis que les textes courts et accessibles sont sans complaisance ni simplification excessive. Par là, les auteurs souhaitent donner aux jeunes des clefs de compréhension de ce monde dans lequel ils vivent aujourd'hui, afin qu'ils en deviennent demain acteurs et citoyens, en toute connaissance de cause. **Danielle Lacroix**

Jean-Christophe Victor, Dominique Fouchard, Catherine Barichnikoff
Les dessous des cartes - atlas Junior
Arte/Tallandier
116 p., 19,90 €.

DÉCOUVRIR L'ODYSSÉE

2 Voilà donc l'histoire d'Ulysse à la portée des plus jeunes : c'est l'occasion pour eux de faire la connaissance de ce célèbre guerrier qui croyait pouvoir rentrer très vite chez lui et retrouver sa femme Pénélope à la fin de la guerre de Troie. Or, on le sait, Ulysse va se trouver embarqué pour dix ans avant de pouvoir aborder sa terre natale. Ce héros devrait séduire les lecteurs avides de romans d'aventures où épreuves, rencontres « magiques » et péripéties se succèdent et où l'on est ballotté de rebondissement en rebondissement... Faire découvrir *L'Odyssée* aux enfants en restant fidèle au texte d'Homère, n'était pas gagné d'avance. Mais

le choix du grand format qui met en valeur les illustrations colorées facilite l'accès à ce classique de la littérature antique. À partir de 10-11 ans. **DL**

Hugh Lupton, Daniel Morden, Christina Balit
L'Odyssée d'Ulysse
Salvator
100 p., 13,50 €.

UN « BON LIVRE », C'EST SELON...

3 Lorsqu'on est un petit garçon et qu'on doit faire un cadeau à son papa, on a envie de lui faire plaisir... Mais, parfois, on n'a pas beaucoup d'idées. C'est le cas de Lucas. Heureusement, sa maman lui souffle qu'offrir « un bon livre » serait parfait. Et voilà notre gamin parti en quête de ce fameux « bon livre » auprès de différentes personnes : passant, boulanger, petit vieux, mère de famille, etc. Mais entre ceux qui n'ont pas d'avis, car ils ne lisent pas ou trouvent que ça ne sert à rien, et ceux qui expriment des opinions très diverses, le petit garçon est désespéré. L'accueillant libraire saura-t-il mieux l'éclairer ? Ce court roman, joliment illustré et mis en page, aborde avec humour, originalité et finesse ce que lire peut (ou non) apporter dans une vie. Il peut aussi servir de support à une discussion avec des élèves sur le goût de lire. Pour les 7-10 ans. **DL**

Emmanuel Parmentier, Alain Mathiot (ill.)
C'est quoi un bon livre ?
Grrr...Art
40 p., 12 €.

LA RÉPONSE EST DANS LA BIBLE

4 Cinq garçons et filles livrent leurs souffrances et leurs questionnements dans cinq lettres adressées à l'auteur : Sylvain « se

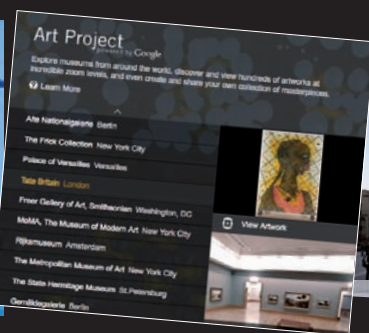
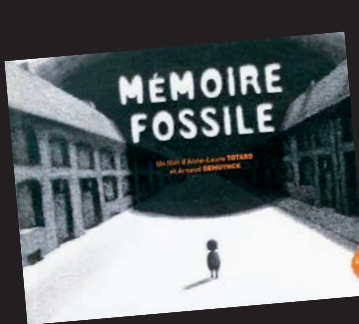
fait cogner à l'école » ; Timothée a des parents qui divorcent ; Cindy se demande si elle a « le droit au bonheur » ; Yasmin a peur de la mort ; Nicolas veut en savoir plus sur l'existence de Dieu. Fatima Kachaou explique, conseille, propose jeux et énigmes pour réfléchir, recommande des lectures. Mais surtout, elle invite à se rapprocher de Dieu. Les cinq derniers chapitres ouvrent plus précisément à une meilleure connaissance de Jésus. Ce petit livre part ainsi des préoccupations d'enfants pour les amener à la Bible et à son partage. L'auteur a longtemps été collaboratrice de l'Association pour l'évangélisation des enfants de France (AEE) au service des Églises protestantes évangéliques. Son ouvrage peut donner des pistes d'animation pour des séances de catéchèse. À partir de 9-10 ans. **DL**

Fatima Kachaou
Je trouve la vie déjà bien difficile...
BLF Europe
Coll. « Nouveau Départ », 96 p., 5 €.

CHÈRE PLANÈTE...

5 Au mois d'avril, les magazines jeunesse édités par Bayard et Milan se retrouvent autour de l'opération « J'aime ma planète ! » et sensibilisent les enfants et leurs familles à l'environnement et au développement durable. De *Popi* à *Phosphore*, en passant par *Okapi* ou *Youpi*, on trouvera des dossiers, des histoires, des BD, des documentaires ou encore des reportages sur la nature et plus particulièrement sur la forêt. Ainsi, les adolescents liront dans *Okapi* un dossier consacré à la sauvegarde de la forêt amazonienne et une enquête menée dans des collèges qui défendent un projet de protection de l'environnement. **Dorothée Tardif**

Okapi, bimensuel, 5,20 €.
En kiosque ou par abonnement sur www.bayard-jeunesse.com



6

7

8

9

10

DVD

BRUITS DU FOND

6 Un petit garçon angoissé épie les paroles du médecin qui vient d'ausculter son grand-père, un ancien mineur victime de la silicose. Alors, pour échapper à sa tristesse et se rapprocher de son aïeul, le petit garçon emprunte le stéthoscope et part à la découverte des sons enfouis d'une vie en pays minier dont les traces, à la surface, s'effacent peu à peu. Cette histoire toute simple, c'est celle de *Mémoire fossile*, un film d'animation qui a fait le tour des festivals d'Europe et d'ailleurs. « J'ai trouvé extraordinaire de pouvoir raconter une histoire de la mine par extraction du charbon sur la feuille à dessin », dit Arnaud Demuyne, soulignant la technique choisie par Anne-Laure Totaro. La dessinatrice a d'abord couvert ses planches d'une couche de fusain, et puis, à coups de gomme, a fait surgir décors et personnages. Toutes les étapes de la réalisation sont détaillées dans un bonus très pédagogique. **René Troin**

Arnaud Demuyne, Anne-Laure Totaro
Mémoire fossile

Centre historique minier/Les Films du Nord
1 album-DVD. Commandes : Centre historique minier,
Boutique, Fosse Delloye, Rue d'Erchin, BP 30039 -
59287 Lewarde. Prix : 12 € (+ 2,26 € de frais
d'envoi).

CD

DU SWING DANS LES RITOURNELLES

7 Précurseur – et sans doute inspirateur – d'Henri Dès, Jean Naty-Boyer fut, dans les premières années 60, le fournisseur quasi exclusif de chansons originales pour les fêtes d'école et les colonies de vacances. *L'écureuil et le hibou*, *Le bonhomme de bois* et autres personnages, objets (*La vaisselle*) ou éléments (*C'est le vent*) composent un

répertoire désormais classique. Ce qui ne veut pas dire figé. En tout cas pas pour Olivier Caillard, le jazzman, qui a mis du swing dans ces ritournelles. Quant à ceux qui voudraient retrouver les versions historiques de ces titres et de quelque deux cents autres, ils visiteront *edanimimes.com*, le site dédié à la vie et à l'œuvre de l'instituteur chantant. **RT**

Olivier Caillard
Cache-cache – 15 chansons de Jean Naty-Boyer
Enfance et Musique
1 CD (+ 1 CD versions instrumentales), 19,90 €.
Site Jean Naty-Boyer : <http://edanimimes.com>

WEB

« ART PROJECT », PAR GOOGLE

8 Dix-sept des plus grands musées du monde sont présents dès le lancement de l'« Art project » de Google. La technologie *Street View*, bien connue des utilisateurs de *Google Maps*, permet une navigation fluide et notamment de parcourir les salles du Palais de Versailles, de la National Gallery, du musée de l'Hermitage, de la Galerie des Offices, du musée Van Gogh ou, encore, du MoMA, le musée d'art moderne de New York. Et bien sûr, on peut zoomer pour avoir plus de détails ! Ajoutons qu'un tableau de chaque musée a été photographié en très grande résolution grâce aux technologies dites du gigapixel. Cela dévoile d'infimes détails de *La nuit étoilée* de Van Gogh, des *Moissonneurs* de Pieter Bruegel ou de *Marie-Antoinette et ses enfants* d'Élisabeth Vigée-Lebrun. Vous souhaitez sélectionner l'une ou l'autre des mille œuvres rencontrées au long de votre promenade ? Votre compte Google vous permet de réaliser votre propre collection ! **José Guillemain**
www.googleartproject.com

TV

TEMPS DE CARÊME

9 Du 13 mars au 17 avril 2011, KTO vivra à l'heure des conférences de Carême, en direct depuis Notre-Dame de Paris. Chaque dimanche se déclinera en quatre temps : conférence (à 16 h 30), débat (à 17 h 15), vêpres (à 18 h) et messe (à 18 h 30). Le 13 mars, la conférence d'ouverture, « La famille : questions actuelles et avenir des diversités », réunira la sociologue Martine Segalen et le père Jacques de Longeaux, théologien. La conférence de clôture, « Famille et société : un jeu de miroir ? », sera prononcée le 17 avril par M^{gr} Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes. Autres temps forts sur KTO : la messe des Cendres, en direct de Rome, le 9 mars à 16 h 30, et l'émission *Caritas*, consacrée aux 50 ans du CCFD, le 11 mars à 20 h 40.
www.ktotv.com

LA FAMILLE EXPLORÉE

10 Dans la droite ligne de l'opération « Familles 2011 », lancée par le Conseil épiscopal Famille et Société, *Le Jour du Seigneur* consacre sa collection de Carême à la famille. Du 13 mars au 10 avril, à 11 h 30, cinq documentaires sont présentés pour mieux comprendre la famille aujourd'hui. Le 13 mars, « Famille d'amour » revisite la famille dans tous ses états. Le 20 mars, « La vie spirituelle en famille » dresse les différentes manières de vivre sa foi en famille. Le 27 mars, « Mes petits-enfants et moi » évoque la place des grands parents dans notre société. Le 3 avril, « Une histoire à tisser avec l'origine » s'intéresse à la famille adoptive pour mieux comprendre ce que signifie l'expression « faire famille ». Enfin, le 10 avril, « La famille, lieu de blessure, lieu de réconciliation et de pardon » retrace le cheminement du pardon au sein de différentes familles. **Élodie Dufour**
www.lejourduseigneur.com

EXPOSITION « TIC-TAC TEMPS »

Du 15 mars au 28 août 2011

FORUM DÉPARTEMENTAL DES SCIENCES,
VILLENEUVE-D'ASCQ (59)

À pied, en train ou à l'arrière de la voiture, les tout-petits ont beau demander « C'est dans combien de temps qu'on arrive ? » et paraître se satisfaire du nombre de minutes ou d'heures que nous leur répondons, le temps pour eux est un mystère. D'où l'intérêt de cette exposition à hauteur de compréhension des 3-6 ans. Au fil d'îlots thématiques, ils pourront entrer dans l'année comme dans une « ronde des saisons » et, après avoir réfléchi à la question « Si je vais plus vite, est-ce que je peux mettre plus de bougies sur mon gâteau d'anniversaire ? », réaliser que, quoi qu'on fasse, le temps prend toujours son temps.

Plus de détails sur le site internet :
www.forumdepartementaldessciences.fr



« QUELLE LIBERTÉ EN ÉCONOMIE ? - UN DÉFI POUR L'ÉGLISE »

17 mars 2011

INSTITUT STANISLAS, CANNES (06)

18 mars 2011

MAISON DU SÉMINAIRE, NICE (06)

La doctrine sociale de l'Église a subi les critiques des marxistes-léninistes comme des tenants de l'ultralibéralisme. Or les premiers ont vu, voilà vingt ans, s'écrouler le mur de Berlin, et plus récemment, les seconds ont assisté au naufrage de la finance internationale. Le moment est donc venu de relire les grands axes de cette doctrine sociale, en s'appuyant notamment sur la dernière encyclique de Benoît XVI, *Caritas in Veritate*. Tel est le sujet de la conférence que prononcera deux soirs de suite M^{gr} Hippolyte Simon, archevêque de Clermont-Ferrand et vice-président de la Conférence des évêques de France. Deux ateliers prolongeront cette réflexion : l'un à Cannes, à l'église du Prado, le 1^{er} avril, animé par le CCFD-Terre Solidaire ; l'autre à Nice, à l'église Saint-Marc, le 8 avril, animé par le Mouvement chrétien des cadres et les Entrepreneurs et dirigeants chrétiens.

Conférences à 20 h 30, ateliers de 20 heures à 22 heures. Autres renseignements :
Sœur Emmanuèle Jacquart, Service diocésain des formations permanentes, 29 bd Franck-Pilatte, 06300 Nice. Tél. : 04 93 19 02 14.
E-mail : formations.diocese06@orange.fr

7^e FESTIVAL EUROPÉEN LATIN GREC

Du 17 au 19 mars 2011

SORBONNE, THÉÂTRE DÉJAZET, PARIS (75)

Nul besoin de parler grec ou latin pour vagabonder entre Sorbonne et Déjazet sur le thème « Nourritures antiques, échos modernes ». Au cours de ce festival « sérieux et drôle », on redécouvrira *Le Petit Chaperon rouge* dans sa version latine, *Lacernula rubra* ; on écouterá les variations pianistiques de Daniel Cade « autour des Créatures de Prométhée de Beethoven » ; on suivra les « témoignages surprenants de filières Lettres qui réussissent dans le monde de l'entreprise »... Et ce n'est là qu'un aperçu des réjouissances !

Programme détaillé et réservations :
www.festival-latin-grec.eu



CONGRÈS DE L'AFÆ

Du 1^{er} au 3 avril 2011

UNIVERSITÉ FRANÇOIS-RABELAIS, TOURS (37)

Thème choisi par l'Association française des administrateurs de l'éducation pour son 33^e congrès national : « École et société : tensions et mutations ».

Programme détaillé et fiche d'inscription sur
www.afae.fr

« RABBINS, PRÊTRES, IMAMS, PASTEURS »

2 avril 2011

CENTRE SÈVRES, PARIS (75006)

Ce colloque de l'association A3-Les amis de l'Ifer (Institut de formation à l'étude et à l'enseignement des religions) explorera les « rôles et fonctions des ministres du culte ».

Renseignements et inscriptions : Claude et Étienne Blocquaux, 23 rue Dérédé, 51100 Reims. Tél. : 03 26 07 69 88.
E-mail : etienne.claude.blocquaux@sfr.fr

CHANTIERS D'ÉTÉ

ASSOCIATION ASMAE- SŒUR EMMANUELLE

L'association Asmae-Sœur Emmanuelle, ONG de solidarité internationale dont le but est d'« agir pour l'enfance défavorisée, avec les populations », organise des chantiers d'été au Burkina Faso, en Égypte, en Inde, au Liban, à Madagascar, au Mali, aux Philippines et en France (dans le cadre du programme « Divers-Cité »). Ils se déroulent entre juin et septembre, durant trois ou quatre semaines. Au programme : anima-

tion, mais aussi construction ou rénovation. Attention, pour certains chantiers, les inscriptions seront closes dès la mi-mars.

Renseignements : www.asmae.fr (rubrique « Nous rejoindre »).

DOCUMENTATION

LA HULOTTE : PIQÛRE DE RAPPEL

La Hulotte ne fait pas le printemps (l'hirondelle lui a piqué le rôle) mais elle s'y entend pour transmettre la passion de la nature. Le numéro 95 permet tout à la fois de consulter le « Journal de la reine des frelons », de construire un nichoir pour les frelons avant de suivre, comme si on y était, l'« interrogatoire de Malton, frelon mâle » par le commissaire Amanite. Ça a l'air amusant comme ça (et ça l'est !), mais c'est aussi furieusement sérieux. Car Pierre Déom, qui assume seul depuis quarante ans la rédaction alerte et l'illustration précise (cf. ci-dessus) de cette « véritable petite encyclopédie des bois et des champs », s'appuie sur une imposante documentation scientifique. Attention, le « journal le plus lu dans les terriers » ne se trouve pas en kiosque. Pour le recevoir, il faut rejoindre le club très ouvert de ses abonnés (plus de 160 000 à travers le monde).

La Hulotte, 8 rue de l'Église, 08240 Boultaux-Bois. Internet : www.lahulotte.fr
Abonnement : 22 € (6 numéros).



TRAVAUX MANUELS BÊTES À PLIER



C'est rare d'ouvrir un livre dont l'auteur vous invite à détacher la moitié des pages (aux rectos superbement décorés) pour réaliser les pliages qui défilent dans l'autre moitié. Suivez ligne à ligne, schéma après schéma, les explications d'une clarté et d'une précision dignes d'un architecte (c'est le métier de l'auteur), et vous verrez naître au bout de vos doigts un bestiaire d'espèces familières (l'oie, le cochon, le canard...), sauvages (le renardeau du désert, l'ours, la baleine...), voire imaginaires (l'oiseau-carte...). Avec, en prime, des jeux de mots pour accompagner les jeux de mains (« Ne laissez pas une chèvre dans une librairie, elle risque de dévorer tous les books de l'étalage »).

Didier Boursin, Zoorigami, Dessain et Tolra, 344 p., 15,90 €.

L'institution Sainte-Marie, à Antony (Hauts-de-Seine)

sous tutelle marianiste
recherche pour le 1^{er} septembre 2011
Son censeur collège (1 450 élèves)

PROFIL DU CANDIDAT : 10 à 20 ans d'expérience dans une institution scolaire. Pédagogue confirmé. Bonne intelligence relationnelle. Bon esprit d'analyse et de synthèse. Disponibilité. Engagement pastoral personnel.

PROFIL DU POSTE : sous la responsabilité du directeur coordinateur, le censeur du collège dirige cette unité pédagogique : encadrement des équipes pédagogiques, éducatives et pastorales ; veiller à la mise en œuvre du projet d'animation pastorale ; relations avec les familles et les élèves ; pilotage du développement et de l'innovation pédagogique et éducative.

**Son adjoint(e) en pastorale scolaire pour son lycée
(1 000 élèves) et ses 5 classes préparatoires**

PROFIL DU CANDIDAT : homme ou femme justifiant d'une formation théologique solide, d'une capacité à manager et à animer, d'une expérience significative et transposable, d'une certaine intelligence des situations, d'une expérience réussie de travail d'équipe et capable de faire preuve d'empathie, de créativité, d'organisation.

PROFIL DU POSTE : gérer et manager les intervenants en pastorale ; assurer l'organisation de la catéchèse ; organiser les démarches de Foi et les manifestations spécifiques ; développer les activités d'aumônerie... L'APS entretient les liens nécessaires à son action avec les structures du diocèse et avec la Société de Marie. Il (elle) assiste aux rencontres des APS organisées par le réseau marianiste. Il (elle) travaille en concertation régulière avec l'équipe pastorale du collège et avec celle du primaire.

Candidatures à adresser avant le 15 mars 2011 à :

*Monsieur le directeur, Offre d'emploi Censeur collège (ou APS lycée),
Institution Sainte-Marie, 2 rue de l'Abbaye, 92160 Antony*

LE LIVRE DE L'AVEUGLE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES



Le Livre de l'Aveugle, association loi de 1901, reconnue d'utilité publique, transcrit et édite en braille les manuels scolaires destinés aux élèves aveugles scolarisés.

En raison de la place croissante de l'iconographie, le Livre de l'Aveugle vient de décider d'ajouter aux ouvrages en braille un CD d'audiodescription des principaux tableaux ou images. Il recherche donc de nouveaux bénévoles, intéressés par cette expérience passionnante, qui permettrait aux jeunes aveugles de bénéficier, comme les élèves voyants, des informations données par les images.



Prochain stage de formation : du 5 au 7 avril 2011, au siège de l'Association, à Malakoff. Le Livre de l'Aveugle prendra en charge les frais de déplacement et de séjour des personnes résidant en province.

Renseignements et inscriptions :

**LE LIVRE DE L'AVEUGLE,
124 BOULEVARD CAMÉLINAT, 92240 MALAKOFF.
Tél. : 01 47 35 91 17.**

E-mail : lldla@sfr.fr – Site : www.livredelaveugle.fr



Orientation Post-Bac

Samedi 12 mars 2011 de 9h à 17h

Journée Portes Ouvertes



Nous vous ouvrons toutes nos portes

Une journée pour découvrir l'Institut Catholique de Paris seul ou en famille : formations, services aux étudiants, vie étudiante, locaux et équipements, ...

4 espaces formations :

Post-Bac - Masters - Théologie & Sciences religieuses, Droit canonique - Écoles & Instituts

50 conférences - Inscriptions 2011/2012



21, rue d'Assas
75270 Paris cedex 06
Établissement privé d'enseignement supérieur



Prenez vos études dans le bon sens

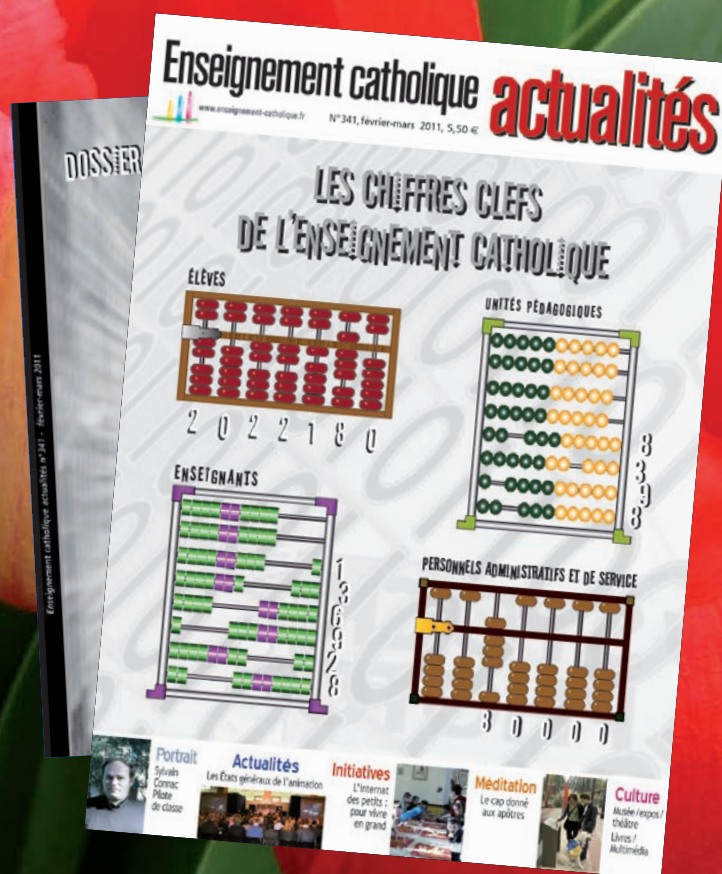
Informations et inscriptions



www.icp.fr

contact@icp.fr

Le journal de référence de l'enseignement catholique



Abonnez-vous !

Les hors-série sont inclus dans l'abonnement

MONTANTS DES ABONNEMENTS :

L'abonnement : 45 €
6 numéros par an
+ les hors-série

- De 3 à 9 abonnements : **38 €** par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : **33 €** par abonnement
- À partir de 25 abonnements : **28 €** par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

☐ x 45 € = ☐ x 38 € = ☐ x 33 € = ☐ x 28 € =

Nom : Adresse :
..... Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : SGEC.

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.